This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Oc 6516.3

Harvard College Library

BOUGHT WITH INCOME

FROM THE BEQUEST OF

HENRY LILLIE PIERCE,

OF BOSTON.

Under a vote of the President and Fellows
October 24, 1898.

POSSESSIONS FRANÇAISES DE L'OCÉANIE

VOYAGE

AUX

ILES GAMBIER

(Archipel de Mangarèva)

PAR

GILBERT CUZENT

Pharmacien de la Marine, en retraite, Chevalier de la Légion-d'Honneur

Enrichi d'une Carte de l'Archipel

et de cinq Dessins.

PARIS

LIBRAIRIE DE VICTOR MASSON ET FILS

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

1872

~~I. 6730~~
Oc 6516.3

Extrait du Bulletin de la Société Académique de Brest. (Année 1871 — 2e livraison). —

HARVARD COLLEGE
AUG 3 1903
LIBRARY.
Pierce fund.

VOYAGE

AUX

ILES GAMBIER

(Archipel de Manga-Réva).

CHAPITRE Ier.

Le Maputeo Ier. — Départ d'O'Taïti. — Les îles de la Société. — Le Capitaine Guézenec. — L'île Moorea. — Une rafale. — Capture d'un requin. — Les Polypes. — Comment se forment les récifs. — Arrivée à Manga-Réva.

Mouillé dans la baie de Papeïti (Papeete), le navire français *Maputeo Ier* portait, bien avant le jour, un pavillon que le manque absolu de brise laissait pendre immobile le long de son grand mât. Ce pavillon, dont il était impossible de distinguer la couleur, tant l'obscurité était grande encore, n'était qu'un signal de convention pour appeler les passagers en retard.

Celui qui se fût trouvé à bord, eût pu voir la vive impatience du capitaine, son désir de quitter Taïti. Déjà il avait

fait charger par son maître d'équipage les deux caronades qui ornaient le pont, et se promenant à grands pas sur la dunette, il s'arrêtait de temps à autre interrogeant du regard le ciel ou l'horizon. Puis, fronçant le sourcil, il reprenait sa promenade en attendant la brise. C'était le 16 Mai 1858.

Les premières lueurs du jour apparurent éclairant les crêtes abruptes de l'île Moorea. Un léger souffle plissa la surface unie de la rade, et avec l'aube matinale arrivèrent les passagers. Ce fut alors que le visage du capitaine se dérida. Comme pour nous faire fête, Taïti se para de ses plus belles teintes. Le soleil dorant les crêtes de ses montagnes répandit avec profusion ses rayons empourprés sur le paysage. De vives couleurs animèrent les cimes les plus élevées, alors que seuls les basaltiques pitons du diadême projetaient les masses d'ombres de leurs profondes dentelures sur les flancs diaprés des montagnes voisines. Pas un souffle n'agitait le panache des cocotiers qui bordent le rivage. Silencieusement accroupis, quelques rares insulaires suivaient attentivement nos préparatifs de départ. De rieuses jeunes filles à peine vêtues, la tête déjà ceinte de blanches et odorantes fleurs de *gardenia* ruisselantes de rosée, passaient sur la plage, profitant du crépuscule pour aller faire leurs ablutions matinales, et plonger leur beau corps bronzé dans les vagues d'une mer encore tiède.

Sept heures sonnèrent à la manutention de la Marine. Embouchant aussitôt son porte-voix, le capitaine du *Maputeo* commanda : « Chacun à son poste pour l'appareillage ! » Cet ordre fut exécuté avec la passive ponctualité qui caractérise l'obéissance du matelot. Jusqu'à cet instant mêlé à l'équipage, le pilote se dirigea, surpris, vers le capitaine, et levant la main vers l'est pour s'assurer de la force et de la direction du vent, il se prit à hocher légèrement la tête : « La brise est bien faible encore, hasarda-t-il. » Mais, ne tenant aucun compte de cette observation,

le capitaine n'y répondit qu'en haussant les épaules..... Le navire, en effet, était déjà en mouvement : le triomphe ne fut pas long. Le calme plat survenant tout d'un coup, ce fut au tour du pilote de hausser les épaules. La corvette venait de s'arrêter au milieu de la rade, en face de l'îlot *Motu-Uta*. Rouge de colère, le capitaine allait faire jeter l'ancre, lorsqu'une nouvelle risée enfla de nouveau les voiles, donnant définitivement tort au pilote. Ravi de ce secours inattendu, le capitaine commanda : « Feu bâbord ! feu tribord !..... Une double détonation, répétée par les échos de la baie, alla au loin porter notre dernier adieu ! Traversant la passe, nous franchîmes sans accident l'étroite coupure du récif, et la brise augmentant nous fîmes route pour les îles Gambier.

Il n'y a pas de pays qui laisse aux navigateurs autant de souvenirs que Taïti. Immobile devant le majestueux panorama de cette île, je ne pouvais en détacher mes yeux humides de larmes. J'étais ému à l'aspect de ces sites enchanteurs que le navire fuyait avec la rapidité de la flèche..... Je m'en éloigne pour toujours, pensais-je..... Les montagnes déjà confondues ne formaient plus qu'une masse bleuâtre que la vitesse du sillage atténuait sans cesse. Sol privilégié, si riche sans culture, adieu ! Adieu charmants bocages, fraîches et fertiles vallées, montagnes splendides, Eden, climat sans rival, plages sablonneuses, rivières limpides, cascades tumultueuses, torrents impétueux !..... Adieu à vous, bons insulaires, naïfs et hospitaliers. Merci des affectueux regrets que, hier encore, vous m'adressiez, pleurant sous vos humbles toits de feuilles sèches. Adieu, jeunes filles au gai visage, que notre civilisation européenne étiole et tue si rapidement, hélas ! Qu'est devenue votre existence naguère si insouciante, si libre ; où sont vos antiques coutumes, les croyances de vos pères, les poétiques traditions de vos aïeux, vos gracieuses

légendes?..... Bientôt, je le crains, disparaîtra votre race entière.....

Au nombre de onze, les îles de la Société (1), se divisent en deux groupes répartis dans l'Océan pacifique sur un espace de 195 milles, compris entre le 150° 20 et le 154° 30 de longitude ouest, et entre le 16° 15 et le 18° de latitude sud; ils s'étendent du N.-O. au S.-E.

Au premier groupe appartient TAÏTI, la plus considérable de tout l'archipel, découverte par Wallis, en 1767. Les navigateurs du dernier siècle la surnommèrent : *Reine de la Polynésie, Nouvelle Cythère* (Bougainville, 1768). Taïti ou Tahiti (2) ressemble à une gourde, formée qu'elle est d'une péninsule à peu près ronde, de 21 milles de diamètre, et d'une plus petite ovale, de 15 milles de longueur, sur 9 milles de largeur : cette dernière est la presqu'île de *Taïarabu* ou *Taïarapu*. Ces deux terres attenantes et que la mer ne sépare jamais, sont hérissées de montagnes très-hautes. Par un temps clair, Taïti se voit à 80 milles au large. Dans l'est, et à 60 milles de cette île se trouve *Maïtia*, surnommée le *Boudoir* par Bougainville; son circuit est d'environ 6 milles.

MOOREA, ou Aimeo, qu'on voit très-bien de Taïti, dans l'O.-N.-O, n'en est éloignée que de 9 milles. *Tupuai-Manu,*

---

(1) Cook, donna le nom d'Iles de la Société à cet archipel, en l'honneur de la Société royale de Londres. — On a dit encore que ce nom avait été donné aux îles en mémoire de la Société des *Ariois*.

(2) Ta-hiti — Ta-iti — signifie *bouleversé*, qui *s'élève, transplanté*. Cette traduction indique que dans les temps reculés Taïti devait porter un autre nom. A quelle époque, en effet, a surgi le *Diadême*, ce produit du cratère de soulèvement qui a disloqué l'île? — C'est probablement de ce jour que le nom actuel de *Ta-iti*, c'est-à-dire, bouleversé, élevé, a dû être donné à l'île.

Tupuemanu, ou *Tabu-Emanu*, autrefois appelée Maiaoiti, est située à 32 milles plus loin, dans la même direction.

TETIAROA (1), formée de 3 ilots, se trouve au nord et à 25 milles au large de la *Pointe Vénus*, lieu où Cook observa, en 1768, le passage au méridien de la planète de ce nom. En 1865, on a construit un phare à la Pointe Vénus, cap que les navires ne manquent jamais de venir reconnaître. Bien que ce cap soit peu élevé, c'est le point de Taïti qu'il importe le plus de signaler au large, aux navires qui cinglent vers l'île. Ce phare permet désormais d'éviter le danger connu sous le nom de *banc de l'Artémise;* il éclaire dans la direction de l'O.-S.-O., une partie du canal situé entre Taïti et Moorea. Composé d'un appareil dioptrique de 0,50 centimètres de distance focale, d'une portée d'environ 15 milles, il consomme de 2 à 3 kilogrammes d'huile de coco par 12 heures de nuit : il est à feu fixe. La tour qui supporte la lanterne est élevée de 25 mètres. C'est à l'initiative du gouverneur, M. de la Roncière, que la colonie est redevable de ce progrès, ainsi que le balisage de la passe de Papeïti, et l'établissement de deux feux de 4 ou 5 milles de portée, l'un fixe et rouge, établi sur le bord du rivage, l'autre fixe et blanc, placé en arrière dans la montagne. — Par ses attérissages faciles de nuit et de jour, par sa position centrale, Taïti devient un port de relâche naturel aux paquebots qui ne peuvent manquer de s'établir entre l'Australie et Panama (2).

Les îles du second groupe gisent dans le N.-O. de Taïti, ce sont :

---

(1) Signifie qui se tient éloigné. — C'est en effet l'ilot le plus éloigné de Taïti.

(2) *Messager de Taïti*, 8 Avril 1865.

HUAHINE ou Wahine (1), découverte par Cook en 1769, et visitée, en 1774, par Bonachea, qui l'appela *Hermosa;* sa population est au plus de 600 âmes. De toutes les îles sous le vent, Huahine est celle dont l'histoire se lie le plus aux évènements de Taïti et de Moorea. Des différents lambeaux de la monarchie du grand Pomaré, c'est celui qui est resté le plus fidèle à la cause de cette famille. Souvent la vieille reine Teriitaria, sœur de Tamatoa II, roi de Raiatea, et tante de Pomaré-Vahine, la reine actuelle de Taïti, a conduit elle-même ses guerriers au combat contre des Taïtiens en révolte. Cette femme est morte en 1858, chez sa sœur Térémoémoé, et près de sa nièce la reine Pomaré. C'est à Huahine que s'était retiré le capitaine Mauruc, dont nous aurons à parler plus tard. — Le prince Arii-Aue, fils de la reine Pomaré, a épousé la princesse *Temarii-a-Teururai*, fille du roi de Huahine. Il a divorcé en 1861. — Chaque village de cette île est tenu d'avoir une école.

RAIATEA (2) a été découverte en 1769 par Cook. — Cette île, et TAHAA furent visitées de nouveau par lui en 1774 et en 1777. Il appela la première *Uliéta,* et la seconde *Otaha :* un même récif circonscrit ces deux îles. Plus tard l'Espagnol Bonachea donna le nom de *Princesa* à l'île Raïatea. Après Taïti et Moorea, ce fut la première île qui se fit chrétienne, et c'est au missionnaire Williams qu'on doit la conversion de cette île. Tamatoa, l'un des fils de la reine Pomaré, fut couronné roi de cette île, le 19 Août 1857.

Le pavillon de Raïatea se compose de trois bandes blanches et de deux rouges intercalées. Raïatea qui mesure 15 milles de longueur sur 9 milles de largeur, fut le berceau de la royauté et de la religion des îles sous le vent.

---

(1) Qui signifie *jumelles.*

(2) Ciel clair et pur.

PAVILLONS DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

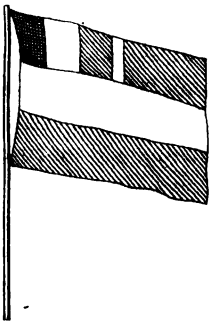

Protectorat français.
DE TAÏTI.

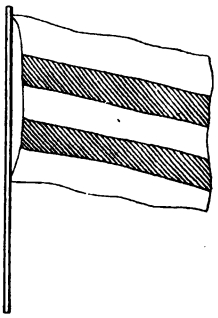

Ile Raïatea.

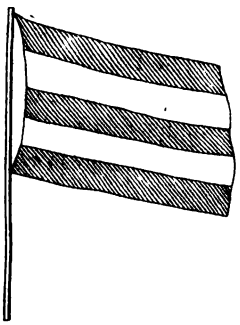

Ile Bora-Bora.

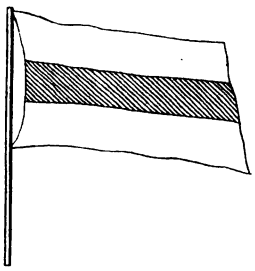

Ile Huahine.

bleu blanc. rouge

IMP. ALGER PÈRE, BREST

TAHAA (1) est seulement séparée de Raïatea par un étroit chenal : un même récif circonscrit ces deux îles. Elles sont assez rapprochées l'une de l'autre pour qu'il soit possible d'apercevoir les villages bâtis au bord de la mer.

Bora-Bora ou Faanui (2), s'élève non loin de là ; son périmètre est de 9 milles. Bora-Bora fut, pour la première fois, visitée par Cook en 1769, qui la nomma *Bola-Bola*. Bonachea y vint en 1774, et lui changea son nom pour celui de *San-Pedro*. A l'époque de sa découverte, sa population était, dit-on, de 10,000 âmes ; aujourd'hui elle n'est plus que de 600 habitants, et des quatre îles sous le vent, c'est celle qui est encore la plus peuplée. Cette île est célèbre par le souvenir de la bravoure de ses guerriers. C'est à la tête de ces hommes qu'un chef appelé Pouni ou Fenua-peho, conquit Raïatea et Tahaa, et fonda le royaume le plus grand qui existât dans l'archipel à l'arrivée de Cook. A cette époque Taïti appartenait à trois souverains, et le temps n'était pas encore venu, où le chef de la dynastie des Pomaré allait étendre sa puissance sur toutes les îles de la Société. — Bora-Bora et Maupiti furent les dernières à se soumettre aux missionnaires méthodistes, qui ne purent les évangéliser qu'en 1817, treize ans après que Teau, inventeur de la secte des Mamaia, fut chassé de Taïti, avec ses disciples les plus fervents. — Tapoa est le roi de Bora-Bora. C'est le petit-fils d'un conquérant illustre qui avait soumis et gouverné les îles Bora-Bora, Raïatea et Tahaa. Il avait, en 1858, près de lui pour lui succéder, une enfant d'adoption, Terii-Maevarua, fille de la reine Pomaré. Terii-Maevarua, fut couronnée reine de Bora-Bora, le

(1) Signifie *nu;* la végétation y est en effet rare comparativement aux autres îles.

(2) *Faa-nui*, grande vallée.

26 Juillet 1860, à la place de la veuve de Tapoa, restée sans enfants.

Viennent ensuite TUBUAI (1), formée de deux petites îles peu élevées, et MAUPITI, circonscrite par un récif ovalaire de 18 milles de parcours.

Enfin, les trois groupes : Mopolia, Bellinghausen, Scilly, tous composés d'ilots madréporiques. En général, les îles de la Société sont hautes et formées de montagnes découpées. Les ilots qui précèdent ceux de Tétiaroa, de Tubuaï, sont au contraire bas et formés de coraux qui s'élèvent jusqu'à la surface de l'Océan. C'est sur ce sol factice, construit, au sein des eaux, par des générations successives de zoophytes saxigènes, que se sont amoncelés les premiers détritus devenus le berceau de la végétation actuelle.

Pour les personnes habituées à la mer, les premiers repas du bord sont rarement désagréables. Chacun tient à se présenter sous son meilleur aspect, et le cuisinier lui-même, muni de provisions fraîches, sert toujours au départ des mets qui stimulent l'appétit. Ce n'est qu'après quelques jours, lorsque les vents contraires menacent de prolonger le voyage, que les visages s'assombrissent. Alors apparaissent aussi les vivres de campagne : la choucroute, les haricots, le riz, le lard salé, tous plats de nature à faire fuir la gaîté la plus solide. C'est le moment de reconnaître la justesse de la maxime de Brillat-Savarin: « La joie vient du ventre ! » Très-heureusement que notre capitaine était un homme aimable, ce qu'on ne rencontre pas toujours.

---

(1) Sommet, couronnement.

Né à l'île Bréhat, sur les côtes de Bretagne, le capitaine Guézenec était un vaillant marin. Un jour il fut trouvé seul, abandonné en plein Océan, cramponné à une barrique vide et luttant depuis huit longues heures avec la mort. Aujourd'hui il a dépassé la cinquantaine, aussi son pas est-il devenu lourd. Il est obèse, son visage est coloré, ses cheveux sont gris. Mais son caractère, resté jeune, a conservé tout son entrain. Notre capitaine aimait donc à conter les fredaines de ses jeunes ans, et il avait la prétention de plaire encore..... Dans les moments de danger, il savait garder son sang-froid et faisait alors des prodiges de sagesse. « Retiré des affaires après avoir acquis une modeste aisance, je ne pus, me conta-t-il, me résigner à rester inactif dans mon village. Atteint bientôt de rhumatismes articulaires aigus, je vis bien que je n'avais d'autres moyens de guérison à tenter que celui de naviguer encore. Je me fis construire un charmant côtre, et en compagnie de ma femme, je me mis à parcourir tous les ports de la Manche. Mais, abhorrant les anglais, ainsi que tout bon bas-breton doit le faire, les voyages de la Manche me devinrent insupportables. Un beau jour je vendis mon côtre et je me rendis à Bordeaux, où mon vieil ami Le Quellec me confia le commandement du *Maputeo Ier*, en partance pour les îles Gambier. Je viens donc, pour la *quarantième fois*, de doubler le Cap Horn ! »

Me trouvant placé à table, à la gauche du vieux loup de mer dont nous venons de faire la connaissance, j'avais entre lui et moi M. Yver, homme de très-haute stature, le représentant à Taïti de la maison Le Quellec, de Bordeaux. Ce négociant se rendait aux îles Gambier, ayant pour mission d'y acheter un chargement de nacre et de l'embarquer sur notre navire. Vis-à-vis de moi était M. le Dr Prat, médecin de la marine, sa femme et leurs deux enfants, Marie et Stéphanus. Le capitaine au long-cours M. Toanen,

second du bord, complétait le nombre des convives. Pendant notre premier repas on nous dit que les deux caronades du navire appartenaient aux missionnaires des îles Gambier, ainsi que les cent vingt boulets de calibre qui étaient à fond de cale, et un baril de poudre. Ces messieurs venaient de faire l'acquisition de ce matériel au prix de 2800 francs. Nous apprîmes encore que, pour prouver à la mission des Gambier toute sa reconnaissance, M. Le Quellec lui envoyait un service complet en porcelaine, ainsi qu'un autre service de même valeur, qu'il offrait à la reine. La nacre, achetée par la maison Le Quellec au précédent voyage du *Maputeo*, venait, nous assura-t-on, de lui produire 400,000 francs de bénéfice net, vendue à Bordeaux. Ne me rendant pas compte de l'utilité des caronades à Manga-Réva, M. Yver nous dit qu'elles avaient été achetées par la mission dans le but d'amuser les indigènes et leur faire tirer des saluts les jours de procession. Mais les cent vingt boulets, ajoutai-je, sont-ils pour saluer les navires qui pénètrent dans les passes de l'archipel sans l'autorisation préalable des missionnaires ?.... M. Yver ne répondant pas, le capitaine ne put retenir un malicieux sourire.

La première journée fut employée à contourner Moorea ou *Aimeo*, à peine éloignée de neuf milles de Taïti, et dans l'O.-N.-O. Comprise entre 151° 5' et 151° 15' de longitude, entre 17° 28' et 17° 36' de latitude, cette île possède 13,237 hectares de superficie, une population de 1261 habitants.

Nommée d'abord *Santo-Domingo* par Bonachea, *York* par Wallis, *Moorea* par les missionnaires anglais, cette île a des formes bizarres. Ses montagnes découpées, ses pics inaccessibles se dressaient au loin, se détachant vigoureusement sur le fond pur du ciel. Ils ressemblaient à autant de clochers gothiques, à de vieilles cathédrales, à d'antiques châteaux-forts. Une profusion de *casuarina-*

equisetifolia, arbres toujours verts, en garnissait les crêtes volcaniques. Entourée d'un récif madréporique, Moorea possède plusieurs bons ports, un lac dans l'intérieur, de fertiles vallées. Un plateau, susceptible de culture et circonscrit par de hautes montagnes rangées en demi-lune, sert de parc naturel à de nombreux bestiaux. L'île se divise en dix districts, se compose de deux grandes divisions, l'une au nord et un peu à l'est, l'autre au sud et un peu à l'ouest, qui obéissaient autrefois à deux grands chefs ou Arii : 1° Eha-te-Io-Iraro ; 2° Eha te-Io-Inia.

C'est à Moorea que les premiers ministres protestants, persécutés par les indigènes de Matavai (Mahina), se réfugièrent. Ils y ont établis deux grands temples.

Les deux baies de Papeotaï et de Cook sont très-belles et profondes. D'importantes plantations de café existent au fond de la baie de Papeotaï.

Le soir, vers six heures, s'éleva une brume épaisse qui nous déroba complètement les pitons de Moorea. Les vents soufflèrent avec plus de force, et, venant du Nord, le navire ne put continuer sa route. Le cap au sud, et très-inclinée sur la lame, la corvette se prit à fuir avec rapidité. La pluie, fine d'abord, tomba avec violence, et nous fûmes contraints de passer la soirée autour du tapis vert de la table, dans la chambre commune, lisant à la clarté de la lampe à roulis. A neuf heures, le vent soufflait par bourrasques. La mer, devenue très-grosse, faisait trépider le navire, fuyant comme un trait.

Nous venions de gagner nos cabines, lorsqu'une violente rafale fit-tout-à-coup incliner le navire sur bâbord. Trop chargée de voiles, la corvette ne put se relever; nous la crûmes engagée. Le péril était d'autant plus imminent que nous avions une quantité insuffisante de lest, ce qui donnait au navire une très-grande hauteur sur l'eau. Chacun s'empressa de fuir sa chambre, dont les portes ne s'ou-

vraient plus qu'avec peine. En sortant de la mienne, j'aperçus le capitaine Guézenec, les jambes dans le vide et cramponné aux saillies des cloisons, cherchant péniblement à gagner la porte du pont. Il se prit à rire, chemin faisant, de notre frayeur..... « On dirait que vous avez peur », nous dit-il. Le brave homme n'était guère plus rassuré que nous, mais sa position lui commandait de faire bonne contenance. Pendant ce temps, la dunette retentissait des pas précipités de nos matelots, que la voix du lieutenant appelait à la manœuvre. Ne pouvant garder l'équilibre, l'équipage glissait fréquemment sur le pont certainement trop incliné. Parvenu à son poste, le capitaine fit carguer les perroquets, les basses-voiles, et la corvette alors se releva, soulagée d'un poids trop lourd. Cet incident fut une leçon pour notre vieux marin qui, ne voulant pas convenir de son imprudence, prétendit que sachant son navire trop lège, il avait désiré l'essayer. A partir de cet instant, le capitaine diminua la voilure, et cette prudente précaution nous permit d'aller dormir en toute sécurité.

Le lendemain, 17 Mai, les vents, passés à l'est, continuèrent à souffler avec violence. La mer, toujours grosse, fatiguait le navire. L'équipage, malgré cela, ne perdit rien de sa gaité; ses joyeuses chansons ne cessèrent de nous en donner la preuve. Nous subissions les rigueurs d'un temps exceptionnel pour la saison, car, ainsi que nous le verrons, nous comptâmes vingt-deux jours pour accomplir une traversée pour laquelle une semaine suffit d'ordinaire, Manga-Réva n'étant éloignée de Taïti que de trois cents lieues à peine.

Un dimanche, c'était le 23 Mai, le calme succéda à la houle; deux baleines s'approchèrent du navire qu'elles contournèrent. Rapides dans leurs courses, rivalisant d'activité dans leurs jeux, elles lançaient en l'air, avec bruit, de hautes gerbes de leurs puissants évents. Soit que

le balancement monotone du navire les ennuyât, soit qu'elles redoutassent une chasse possible, elles s'éloignèrent et disparurent bientôt.

Accoudé sur les bastingages, et sans cesser de regarder à l'horizon, J. Dupuy, l'un de nos passagers, suivait les baleines s'enfuyant :.....

— Qu'elles sont grosses! exclama-t-il émerveillé. Je me rends compte à présent de la facilité avec laquelle Jonas a pu être avalé vivant par un tel monstre. Mais, ce que je m'explique moins, c'est qu'il soit arrivé entier dans le ventre de la baleine; qu'il n'ait pas été mordu et mutilé en route.

— Vous parlez du prophète de Zabulon, sans doute, demandai-je à Dupuy?.....

— Oui, répondit-il.

— C'est une histoire fantaisiste, un conte!

— Comment, un conte? répéta-t-il..... C'est écrit dans la Bible!.....

— Je le sais; mais cette histoire est aussi fausse que celle de Josué arrêtant le Soleil sur Gabaon, et la Lune sur Aïalon!..... Les historiens n'affirment pas que ce soit une baleine qui ait avalé Jonas. « Les matelots, disent-ils, le » jettèrent dans la mer qui s'apaisa. Aussitôt une *baleine* » ou plutôt un *requin* ou *grand chien de mer*, le reçut et » le garda trois jours entiers dans ses entrailles, puis le » vomit au port, sur la côte de Ninive. »

Vous craigniez tout à l'heure, que Jonas n'eût été croqué à belles dents par la baleine qui lui offrit si gracieusement l'hospitalité de son estomac?..... La baleine *(balœna mystecetus)*, monsieur Dupuy, ne possède pas de dents. Sa mâchoire supérieure est seule garnie de fanons, sortes de lames cornées, transverses, minces, fibreuses et effilées à leur bord : la mâchoire inférieure est dénuée d'armure. La baleine atteint de 20 à 23 mètres de longueur,

et 10 à 13 mètres de circonférence à l'arrière des nageoires pectorales; son poids alors atteint 70,000 kilogrammes. Elle se nourrit de vers, de mollusques et autres petits animaux qui, lorsqu'elle ouvre la bouche pour aspirer sa proie, y sont précipités avec la masse d'eau qui les contient. Le cétacé ferme alors la bouche et l'eau tamisée à travers les fanons, au nombre de 700 parfois, y laisse retenus ces petits animaux qu'elle avale aussitôt pour recommencer la même manœuvre.

Aujourd'hui, on conteste que ce soit une partie de l'eau contenue dans la bouche de la baleine, bouche qui peut atteindre jusqu'à 7 mètres de profondeur, qui soit lancée au dehors par les deux évents. Scoresby, observateur sérieux, affirme que ce n'est pas de l'eau qui jaillit des évents, mais seulement une vapeur épaisse qui se condense au contact de l'air froid, pour retomber sous forme de pluie sans produire aucun jet.

Le bruit le plus léger, la moindre agitation insolite de la mer effraie la baleine et la met en fuite. Craint-elle un danger, elle plonge et reste alors plus d'un quart d'heure dans les profondeurs de l'Océan. Si elle joue, elle reparaît fréquemment à la surface, toutes les huit ou dix minutes environ. En fuyant, elle fait à l'heure de deux à trois lieues marines.

C'est à la fin de l'été que commence pour elle la saison des amours. Elle met bas au printemps, après une période de gestation qu'on évalue être de 18 à 19 mois. Elle ne porte qu'un baleineau qui, en naissant, est de la grosseur d'un bœuf, et mesure de 3 à 4 mètres de longueur.

La mère nourrit et allaite son enfant en se renversant sur le dos, pour lui présenter tour à tour les deux mamelles qu'elle possède sur la poitrine. Elle affectionne tellement son petit, qu'elle le suit dans ses jeux, ne le perd pas de vue, le surveille, le protège, et le défend même, lui faisant

un rempart de son corps. S'il vient à périr, elle ne l'abandonne pas après sa mort, devient elle-même la victime de son énergique courage, de sa maternelle tendresse, en se laissant harponner sur le cadavre de son enfant.

Les baleiniers, qui n'ignorent pas ce dévouement, harponnent de préférence les baleineaux qu'ils reconnaissent, certains qu'ils sont de pouvoir ensuite capturer les mères.

Un requin succéda aux cétacés, attirant cette fois bien autrement l'attention de l'équipage. Brave autant que résolu, le matelot ne voit jamais surgir de l'onde ce cruel ennemi sans en ressentir une joie mêlée de terreur. L'émérillon, solidement fixé à une chaîne, fut bientôt disposé et aussitôt enfoui dans un morceau de lard cru; l'engin ainsi dissimulé fut jeté à la mer. Sa chute attirant l'attention du squale en arrêt, on le vit d'un bond s'élancer sur l'appât, se mettre sur le dos, et engloutir le lard tout d'un trait dans sa vaste mâchoire hérissée d'une triple rangée de dents aiguës. — Le requin était pris; le hisser à bord fut l'affaire d'un moment, tant l'équipage y mit d'ardeur. Tombant lourdement sur le pont, le squale se prit à bondir convulsivement, frappant violemment de sa queue puissante ce qui se trouvait à sa portée. Elle eût pu certainement tuer l'homme qui se fût hasardé trop près. On enlaça le poisson de cordages, et une scène tragique commença. Long de plus de trois mètres, le requin fut d'abord décapité à coups de hache, on lui trancha de même la queue, et ensuite ce fut à qui fondrait sur lui le couteau au poing.

— Tiens, gredin, disait l'un en faisant disparaître complètement sa lame tranchante dans la chair fumante de l'animal, tu ne mangeras plus de matelots !

— Tiens, monstre, disait un autre en poignardant de nouveau le squale, à ton tour d'être tué !

— Attendez, s'écria le cuisinier, accourant, c'est moi qui lui règlerai son compte. Armé d'un long couteau pointu

fraîchement aiguisé, d'un seul trait il lui fendit l'abdomen. « Ce n'est pas plus difficile que ça », ajouta-t-il d'un air de triomphe. La pauvre bête laissa échapper de ses flancs ouverts treize petits, qui frétillèrent sur le pont aux pieds des marins ébahis. Témoins de cette opération césarienne, nous nous emparâmes Prat et moi de cette progéniture inattendue, que nous mîmes dans une baille remplie d'eau de mer. Les petits se prirent à nager : ils mesuraient tous quarante centimètres de longueur, et leur mâchoire, encore vierge de dents, était assez large pour qu'il nous fut possible d'y introduire aisément le poing. Ces intéressants orphelins vécurent tout un jour. Ayant séparé le cœur de la poitrine de la mère, nous le vîmes battre et se contracter pendant plusieurs heures. Moins observateur et plus positif, l'équipage ne vit dans cette capture qu'une occasion de faire un succulent repas. On servit donc des tranches rôties de requin sur notre table, et nous en mangeâmes tous avec plaisir, bien que la chair en fut dure et coriace.

Le requin se tient habituellement dans les fonds de la haute mer ; il se rencontre fréquemment à la surface pour y chercher sa proie. Du genre *squalus carcharias*, ce monstre a été nommé requin de *requiem*, mot qui implique l'idée de mort, parce que tout animal vivant qu'il saisit est à l'instant mis à mort. Le requin ne mâche pas sa victime ; il la coupe et en avale les tronçons. Quelques auteurs donnent encore pour origine au nom requin le mot norwégien *haakierring*, qui signifie chien qui attrape, qui saisit, et ils pensent que le nom de ce squale a dû être jadis introduit en France par les pêcheurs normands.

L'ouïe et l'odorat de ce monstre sont des plus perfectionnés. Ovipare, il se multiplie par une sorte d'accouplement imparfait qui commence au printemps. Les œufs éclosent dans le ventre de la mère à des époques différentes et dans

l'ordre de leur fécondation. Ils sortent au nombre de 2 ou 3 à la fois et quelquefois plus, pendant presque tout l'été. Le nombre de petits qu'une mère peut produire chaque année est de trente. On trouve des œufs de requin sur les plages; ce sont ceux qui n'ont pas été fécondés ou ceux qui ont été rejetés avant terme. Enfin, d'après les colossales dimensions de ce monstre, qui peut atteindre dix mètres de longueur, d'après la taille commune du plus grand nombre, on estime que ce squale peut vivre très-vieux et même des siècles. Son foie fournit une abondante quantité d'huile, qui sert dans les arts et dans l'éclairage.

Le calme plat continuant, nous eûmes le désagrément d'entendre le lendemain, les voiles dégonflées frôler et battre le long de la mâture. Profitant de cet arrêt forcé, le capitaine se fit apporter deux caisses, qu'il ouvrit et dont il nous fit examiner le contenu. C'étaient les deux services en porcelaine offerts par M. Le Quellec au roi et aux missionnaires des Gambier. Le roi étant mort depuis le dernier voyage du capitaine, M. Guézenec devait charger les missionnaires de remettre ces présents à la reine. Les services étaient décorés des mêmes attributs; la seule différence qui les caractérisaient, c'est que le service du roi était doré, que l'autre était bleu d'azur. Un filet bordait chaque pièce, ensuite venait un faisceau composé : d'une double croix, d'une main de justice, d'une lance, le tout surmonté d'une couronne royale; au-dessous, le nom Maputeo Ier.

La brise d'Ouest nous fit encore défaut pendant plusieurs jours. De violentes rafales, de forts grains, de la fatigue, de continuels ennuis, tels furent les incidents qui, invariablement, se succédèrent jusqu'au 2 Juin.

L'île Cokeburne nous apparut ce jour, ramenant un peu de gaîté. On en détermina la position exacte au compas de variation; elle fut relevée par bâbord, dans le sud-est

demi-est. Nous la longeâmes d'assez près pour distinguer ses trois mamelons, au pied desquels la mer brisait avec violence. On employa le reste de la journée à confectionner les gargousses destinées au salut de la corvette, à son entrée à Mangarèva.

Le 7 Juin, vers midi, la vigie cria *Terre!* Ce cri magique nous fit tous accourir sur la dunette, d'où nous vîmes pointer à l'horizon les pitons du mont Duff. Déjà trop avancée, la journée ne pouvait nous donner l'espoir d'atteindre le mouillage. On mit donc en panne le soir, à six milles environ du grand récif qui, extérieurement, circonscrit l'archipel.

La soirée se passa au salon, à deviser sur la longueur, sur les ennuis de la traversée, sur les compensations que semblait promettre notre prochaine escale à Mangarèva.

Se rendant de temps à autre sur la dunette, le capitaine en revenait peu après pour causer avec nous.

— Je me méfie de ces gueux de récifs, nous disait-il; ils sont si nombreux dans ces parages, que je ne saurais trop ouvrir l'œil.

— Vous avez raison, capitaine; qui voit l'écueil évite le naufrage, lui dis-je.

— On dirait, reprit le prudent marin, que dans ces mers les coraux poussent comme les champignons!

— Il en est bien ainsi, ajoutai-je, avec cette différence que les champignons ne poussent que dans leur saison, et que les récifs poussent sans cesse.

— Il en pousse encore? demanda le capitaine surpris...

— Certainement.

— Comment me prouverez vous cela?.....

— Aussi clairement que possible, lui dis-je.

Les récifs sont formés par de petits et très-intéressants animaux qui dans ces mers, produisent le corail blanc, et qui dans celles des Indes, dans la Méditerranée, etc.,

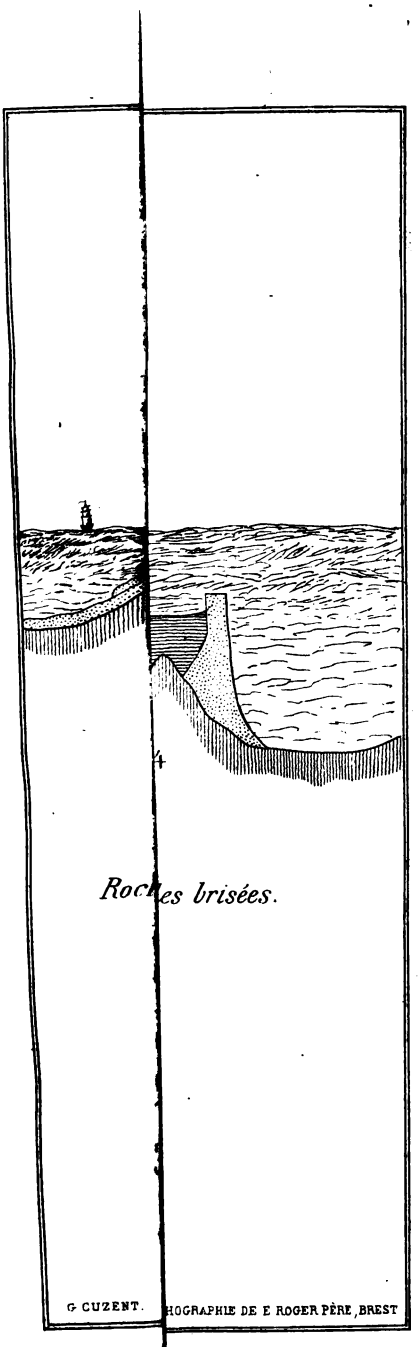
4
Roches brisées.
G. CUZENT.
HOGRAPHIE DE E ROGER PÈRE, BREST

élaborent le corail rouge, si estimé, si recherché, des élégantes de toutes les nations. Les récifs sont construits par d'habiles maçons que l'on appelle *polypes,* nom qui vient du grec (1).

Ces animalcules imperceptibles sont mous, durs et pierreux parfois, et, comme vous le voyez, les coraux appartiennent au règne animal. C'est le naturaliste Peyssonel qui, le premier, a découvert et scientifiquement démontré l'animalité de cette production ; c'est le savant Réaumur qui, en 1727, soumit les recherches de Peyssonel à l'Institut de France.

Les récifs de corail ou madréporiques, souvent très-étendus, sont donc formés de polypiers pierreux agglomérés les uns aux autres, qui dans les mers tropicales constituent des bancs sous-marins possèdant quelquefois de 8 à 10 mètres d'épaisseur. Ils s'étendent sur des espaces immenses, couronnent la plupart des montagnes sous-marines, couvrent des milliers de lieues carrées, ou bien forment comme dans ces parages, par exemple, un grand nombre d'îles ou d'ilots à fleur d'eau, ainsi que Forster l'a établi d'une manière irrécusable, en 1780.

Si on plonge dans un vase rempli d'eau de mer une branche de corail fraîchement détachée du récif, en ayant soin de ne pas agiter l'eau, on verra bientôt les polypiers sortir de leurs retraites calcaires, étendre leurs bras nombreux. Met-on l'eau en mouvement, à l'instant tous les polypes disparaissent à la fois. Cette sensation est commune à tous les individus, car tous constituent une même agrégation ; ils n'ont qu'un seul corps, une tige commune.

Ce début paraissant intéresser le capitaine, il s'assit près de moi ; je continuai.

---

(1) *Polus*, plusieurs ; *pous*, pied.

Le corps du polype consiste généralement en un cylindre creux, muni d'une seule ouverture, la bouche, fermée par une espèce de *sphincter*, et entourée d'une couronne de tentacules, de cornes, espèces de bras ou pattes mobiles dont l'animal se sert pour saisir sa proie. En bas est une sorte de pied ou tige, traversée par un deuxième orifice nécessaire aux fonctions naturelles. Au point où le corps adhère au tronc commun, on voit une étoile tracée dans la matière calcaire. C'est là que le polype se retranche avec tous ses bras, et comme l'étoile est entourée d'une sorte de bourrelet, il disparaît complètement, échappant ainsi au danger qui peut le menacer. Le polype est donc un animal d'une organisation des plus simples, puisqu'il se réduit à un estomac enveloppé dans une peau molle et transparente, n'ayant que la bouche pour ouverture.

Il y a des polypes comme le *syncorine decipiens* et l'*hydra auriantiaca*, qui recèlent l'arme la plus meurtrière dont jamais animal fut muni. Dans les petits vésicules qui font saillie à la surface de leurs bras, et ouvertes par le haut, se trouvent des hameçons à trois pointes dirigées en arrière, attachées à un long filament très-flexible et tordu en spirale. Le polype peut à volonté lancer et retirer ces hameçons, dont le nombre est considérable.

Quand un infusoire (animalcule microscopique) arrive à proximité de l'hydre guettant sa proie, les tentacules l'enlacent, les hameçons l'accrochent et l'entraînent dans la bouche du petit ogre. Aucun animal, même parmi les bêtes fauves les plus redoutables, n'est muni d'armes aussi dangereuses que cet imperceptible polype, dont la voracité et la puissance digestive sont encore sans exemple. Après avoir dévoré leur proie, les polypes en rejettent au bout de quelque temps les restes défigurés. Viennent-ils à engloutir des corps plus gros qu'eux-mêmes, leur bouche et leur corps se dilatent, et si l'animal dévoré est armé

d'une carapace, le suc dissolvant contenu dans l'estomac du polype la ramollit et la fait digérer. Cette puissance digestive, chose étrange, ne s'exerce jamais sur des corps de polype.

Le hollandais Harting raconte en effet que deux polypes se disputant une proie, et aucun des deux ne voulant lâcher prise, le plus fort avala le plus faible en même temps que la proie à laquelle il se cramponnait. Le vainqueur rejeta peu après les restes de son repas, et avec eux sortit sain et sauf l'autre polype qui tournoya dans l'eau comme pour se rincer, puis reprit sa chasse et avala à son tour des animaux plus petits que lui, comme s'il n'avait pas éprouvé le moindre accident.

Le polype mange et digère sans cesse. Il absorbe tous les jours plus de 40 fois son poids, et ne grandit pas pour cela d'un atôme ; il ne dépasse jamais la grosseur d'une tête d'épingle.

— C'est prodigieux ! exclama le capitaine.

— Ovipares, les polypes se reproduisent encore par bourgeons, par scission, par une division ou un déchirement. Les œufs du polype prennent naissance dans le tissus maternel, au milieu d'une masse visqueuse dans laquelle ils restent le temps nécessaire. Dès que les œufs éclosent, la paroi membraneuse qui les renfermait s'ouvre et les larves tombent dans l'estomac où la mère garde ses petits : Ils vivent là, à la manière de nos vers intestinaux. Quand la larve du corail a complété son initiation à la vie, l'heure de sa naissance est arrivée ; les petits sortent par la bouche de leur mère avec les résidus de sa digestion, sans que celle-ci interrompe un seul instant, ni son absorption, ni la poursuite de sa proie.

Dès ce moment, le polype est lancé dans le monde extérieur, abandonné à lui-même comme un petit squale. Devenus libres, les petits se mettent en chasse, évoluent

avec rapidité, marchent en arrière et profitent d'une liberté de locomotion qu'ils ne conserveront pas longtemps.

Les animaux que le polype dévore ont pour la plupart des coquilles calcaires, l'eau de mer dans laquelle ils se meuvent contenant une abondante quantité de chaux en dissolution, la substance que sécrète le jeune animalcule est un véritable calcaire.

Entraîné par sa destinée, le polype se sent bientôt mal à l'aise; son corps s'est partagé en huit cellules différentes, l'heure est venue, assez nagé..... il faut végéter ! Il tombe donc au fond de l'eau ou bien se fixe sur un rocher, une autre vie commence. Sous lui, se forme une sorte de bouton calcaire au sommet duquel il restera désormais fixé ; il est devenu captif. Le bouton grandit, comme la charpente osseuse des animaux, il devient rameux et le rameau devient arbrisseau.

De nouveaux petits sortent du corps de la mère. Il en naît sur les rameaux, sous forme de bourgeons. Les sécrétions de tous ces polypes se multiplient sans cesse, augmentent le volume du tronc, dont la texture rayonnée laisse voir au microscope, les fibres par lesquelles la nourriture de l'axe pierreux se répand dans tous les sens. La preuve que cet axe pierreux est tout aussi vivant à sa base qu'à son sommet, c'est que si on casse une branche de corail, qu'on le plonge dans un seau rempli d'eau de mer, on voit suinter de l'extrémité inférieure une substance visqueuse et colorée qui, au bout d'un temps très-court, fait que la branche s'attache au fond du seau, comme elle était fixée naguère au fond de l'Océan.

Dieu se révèle, même dans les infiniments petits, capitaine !

Ce n'est pas tout : maintenant que vous connaissez les ouvriers, examinons leurs travaux. Les polypiers remontent aux temps primitifs de l'existence du globe : ils étaient

alors à peu près répandus en tous lieux, à en juger par les fossiles trouvés non-seulement dans les montagnes de la zône torride, leur principal séjour aujourd'hui, mais encore dans tous les terrains jurassiques.

Les polypiers s'accroissent dans tous les sens, et il arrive un moment où les coraux deviennent d'une ténuité d'autant plus grande, qu'ils s'éloignent davantage de la source de nutrition et que le suc nutritif y pénètre de plus en plus difficilement, jusqu'à ce qu'enfin, ils s'obstruent tout-à-fait et font cesser la vie du corail. Mais tandis que la base meurt, le sommet du polypier continue à se peupler d'animalcules de plus en plus nombreux, qui croissent et s'élèvent jusqu'à la surface de la mer, barrière qu'il ne leur est plus donné de franchir.

Si les vagues brisent une partie du polypier, le fragment retombe dans l'abîme, et aussitôt les générations innombrables qui habitent l'étage inférieur reprennent l'œuvre interrompue; l'édifice se reconstruit. Au premier polypier s'en ajoute un deuxième, et ainsi de suite; et peu après, les polypiers réunis forment un récif. Les récifs deviennent alors des bancs de plusieurs centaines de lieues, des montagnes, des cirques, des îles, des ilots, ainsi que je vous l'ai déjà dit.

L'espèce la plus commune des polypiers pierreux est le *madrepore abrotanoïde*, dont le développement est si rapide qu'en peu d'années il produit des récifs considérables. Lorsque ces récifs sont parvenus à fleur d'eau, la mer les recouvre souvent de débris de toute espèce, sur lesquels la végétation se développe successivement. C'est ce qui a produit la plupart des îles basses du grand Océan, qui, presque toutes, reposent sur des amas de polypiers.

— Vous connaissez, capitaine, l'archipel dangereux, c'est-à-dire, les îles Pomotu, que nous venons de traverser?

— Depuis longtemps, répondit-il.

— Eh bien ! ajoutai-je, ces îles aux formes bizarres et variées, comme vous avez pu le remarquer, présentent :

Tantôt des récifs complètement annulaires, au centre desquels se trouve un lac fermé de tous côtés ; tantôt ce sont des anneaux échancrés par une ou plusieurs ouvertures, au moyen desquelles on peut pénétrer dans l'intérieur.

La tradition raconte que le génie Mawi tirait de la mer les îles hautes de la Société en les pêchant à la ligne, tandis qu'un autre génie, Tekurai-te-Atua, se servait d'une trombe pour former les îles Pomotu. Cette trombe faisait tourbillonner les flots et remuait tellement le fond de l'Océan dans certains endroits, que le sable s'y amoncela et forma ainsi des îles contenant des lacs intérieurs.

Ailleurs, les récifs sont disposés en fer-à-cheval ou en cercles, dont les parties constituantes surgissent parfois les unes à la suite des autres : C'est cette disposition qui a fait donner le nom d'*Ile-de-la-Chaîne* à l'île *Anaa*.

Dans les mers intérieures des îles Pomotu, les eaux sont souvent très-profondes ; mais il en est où elles sont quelquefois très-basses, et le grand nombre de polypiers qui s'y développent doivent tôt ou tard combler tout l'espace.

Autour de ces îles, ou des récifs madréporiques, dans les lacs qu'ils circonscrivent, on trouve des limons blancs et mous, de nature calcaire, tout-à-fait analogues à la craie, et qu'on a attribué à tort à la désagrégation des madrépores, aux déjections des vers et des coquilles qui percent ou se développent dans les polypiers (pholades, sphéropholades, etc.), aux déjections des poissons qui fréquentent les récifs. Ces limons calcaires sont des dépôts de coquilles *foraminimères* (percées de trous) microscopiques, élégantes de formes, et si petites qu'on en a compté 480,000 dans 3 grammes de ce sable.

Un petit nombre de plantes, parmi lesquelles dominent

les palmiers (le cocotier et le pandanus), forment une couronne de verdure à ces bassins intérieurs, dont l'eau tranquille paraît avoir une couleur du plus beau vert, sous la lumière verticale du soleil, et dont le fond se compose de sable blanc et pur.

Des bancs de coraux plus étendus, recouverts de pandanus et de cocotiers, environnent souvent à grande distance, une ou plusieurs îles montagneuses parées de la luxuriante végétation des tropiques.

— C'est ce que nous allons trouver aux îles Gambier, ajouta le capitaine.

— Précisément, lui dis-je. C'est ce spectacle qui, à O'Taïti, excita l'admiration de Cook, quand il visita les îles de la Société et Vanikoro, cette île devenue si tristement célèbre depuis le naufrage de Lapérouse.

D'autres îles ont, tout près de leur rivage, une étroite ceinture de coraux, tandis que le long des côtes de l'Australie, par exemple, ceux-ci forment, à 5 ou 6 lieues au large, une barrière continue de plus de 300 lieues de longueur.

Il en est d'autres encore, qui présentent parallèlement au rivage, mais au-dessus du plus haut niveau de la mer, de très-larges remparts formés de coraux morts.

— Connaît-on, demanda le capitaine, à quelle profondeur les coraux prennent naissance?.....

— Il y a des naturalistes qui assignent pour extrême limite, 300 mètres de profondeur à certaines murailles madréporiques. Ces remparts ne s'accroissent, disent-ils, que de 2 millimètres et demi par siècle, et ils estiment qu'il a fallu 192,000 ans pour les amener au niveau de l'Océan.

En 1850, l'on a dragué, à bord de la frégate anglaise *le Meander*, des coraux vivants à 74 mètres de profondeur, non loin de la grande passe de l'île Moorea, dans la partie qui fait face au nord-est. Les sondes faites à l'entrée de

cette passe, et au-delà de 74 mètres, n'ont donné que du sable formé de débris de coraux et de coquilles, surtout dans la partie nord-est.

Il paraît certain aujourd'hui, que les coraux ne peuvent vivre à de très-grandes profondeurs, que la plupart des récifs circulaires ne sont autre chose que les bords de différents cratères de soulèvement, ou bien le sommet de montagnes sous-marines, ou ceux d'îles englouties, sur lesquels les polypiers se sont établis. Cependant on a émis des doutes sur cette explication à l'égard de beaucoup de récifs du même genre, et notamment sur ceux qui constituent le groupe des Maldives et des Laquedives, dans les mers des Indes. On s'est fondé surtout sur le grand nombre d'îles circulaires qu'on trouve dans certaines localités, et sur la largeur immense qu'il faudrait supposer aux cratères de soulèvement dans d'autres.

— MM. Quoy et Gaimard, assurent que les polypiers ne peuvent vivre au-delà d'une profondeur de 15 à 16 mètres.

— S'il en est ainsi, vous voyez capitaine, que les polypiers ne pourront jamais combler le grand Océan, et produire, ainsi qu'on l'a dit, de nouveaux et vastes continents.

Les polypiers qui contribuent le plus à la formation des récifs sont, d'après Quoy et Gaimard, les caryophyllées *(caryophylla fastigiata)*, les méandrines *(meandrina labyrinthica)*, et surtout les astrées *(astrea viridis)*, qui parfois couvrent des espaces immenses.

Les madrépores divers, qu'il ne faut pas confondre avec les coraux *(madrepora muricata)*, ne peuvent vivre qu'à de faibles profondeurs; au-dessous de 8 à 10 mètres il n'en existe plus de traces.

C'est donc, disent ces naturalistes, sur des rochers préexistants, déjà élevés sous les eaux, et souvent à pentes rapides, ainsi que le font voir les sondages, que les polypiers commencent à s'établir. C'est de là qu'ils

peuvent accumuler leurs produits solides jusqu'au niveau des mers, où s'éteignent alors leurs dernières générations.

Ch. Darwin qui, de 1832 à 1836, accompagna le capitaine Fitzroy, dans son expédition autour du Monde, a démontré :

Que la limite supérieure de la végétation des polypiers est le niveau le plus bas de l'eau; qu'ils meurent dès qu'ils sont en contact avec l'air et le soleil;

Qu'ils ne construisent jamais dans de l'eau trouble, ni dans de l'eau stagnante, mais, chose singulière, toujours au milieu de l'eau la plus agitée ou au milieu des brisants, de manière que la force vitale de ces petits êtres, lutte victorieusement contre celle de la matière inerte, capable cependant de détruire les rochers les plus durs.

J'ai aussi mes remarques, capitaine.....

— Ah! et lesquelles?

— Je vous en parlerai quand j'aurai achevé de vous dire les travaux de Darwin.

Darwin arriva donc à conclure, que le point essentiel de tous ces phénomènes ne consiste pas dans les constructions des zoophytes, mais bien dans l'affaissement ou l'élévation du sol sur lesquels les polypiers bâtissent leurs constructions primitives, et il rapporte à ces phénomènes géologiques la formation de tous les récifs.

Ainsi :

Si l'île est soulevée lentement par des forces volcaniques, Darwin prétend que les polypes meurent à leur sortie des flots, et les parties centrales les plus élevées de l'île se trouvent entourées d'une ceinture de rochers coralloïdes, à l'intérieur desquels commence seulement, la couche unie du sable ou de la plage.

C'est l'état dans lequel a dû se trouver la forêt de la Thuringe, à une époque où la plus grande partie de l'Alle-

magne était encore recouverte par la mer, du sein de laquelle se sont également élevées comme autant d'îles montagneuses, l'Hercynie supérieure, le Taunus et quelques autres cimes de montagnes.

Dans beaucoup de lieux on rencontre maintenant à l'intérieur des terres, à 200 ou 300 mètres d'élévation, des dépôts de madrépores. A Taïti, on en a trouvé en couches stratifiées sur un monticule à peine élevé de 200 mètres. Mais MM. Adam Kulczycki et Nadeaud, en ont vainement cherché sur l'Aoraï, montagne élevée de 2,064 mètres, au sommet de laquelle on prétendait en avoir jadis trouvé plusieurs fragments.

On rencontre encore des soulèvements de coraux à Timor, où les dépôts ont de 8 à 10 mètres d'épaisseur; à la Nouvelle-Hollande, à la terre de Diemen, aux îles Mariannes, aux îles Sandwich, etc., où ils reposent sur des schistes argileux, sur des grès, des calcaires, des produits volcaniques. A l'Ile-de-France, un pareil banc, de 4 mètres d'épaisseur, existe entre deux courants de lave.

La présence du corail dans de telles conditions, prouve donc que toutes ces îles ont été soulevées du sein des eaux, et souvent à des reprises différentes, puisqu'on trouve des bancs de madrépores à divers niveaux.

1° Si l'île s'abaisse, les formations deviennent plus variées. La terre s'enfonce dans l'Océan, mais les récifs qui l'environnent recommencent leurs constructions, et s'élèvent de nouveau au-dessus de la mer.

2° La terre s'enfonçant davantage, les récifs se trouvent bientôt à un grande distance de l'île, devenue de plus en plus petite, bien qu'ils se resserrent à leur tour, au fur et à mesure que les vagues en arrachent et détruisent les parties.

3° A la fin, la pointe la plus élevée de l'île a disparu

dans les flots, et il ne reste plus rien de visible que la ceinture circulaire, qui renferme dans son enceinte une eau à l'abri des brisants et des vagues.

4° S'il arrive alors un affaissement trop précipité pour que les polypiers puissent le suivre, il en résulte un brisant circulaire sous-marin, tel que celui que Cook a découvert le premier.

Vous voyez, capitaine, que la théorie de Darwin élucide la formation de toutes les îles, même jusqu'aux particularités les plus insignifiantes en apparence.

— Vos observations personnelles, maintenant, qu'elles sont-elles?.....

— Les voici :

Ayant entrepris un voyage autour de Taïti, au mois de Février 1858, le 8 de ce mois, je me rendis en baleinière, de la presqu'île Taravao à Pepeuriri. Au moment d'arriver nous nous égarâmes au milieu de nombreux bancs de coraux, et il nous fut impossible, non-seulement d'aborder la plage, mais même de retrouver le passage qui nous avait permis d'approcher jusque-là. Grand était notre embarras, lorsqu'un enfant de huit ans, appelé Paupau, qui pêchait dans sa pirogue, voyant notre situation, vint vers nous, et cria au patron de le suivre. Manœuvrant alors dans la direction d'un cours d'eau qui, de la vallée venait se perdre à la mer, l'enfant pagaya vers la plage où nous fûmes très-surpris d'arriver bientôt sans entraves. Ce chenal était le seul qui existât en cet endroit. Cet incident me fit remarquer :

Que là, où un ruisseau d'eau douce arrive à la mer, les polypiers ne peuvent continuer leurs constructions.

J'observai, en effet, plus tard, que les récifs manquent dans toute la région nord-est de Taïti, c'est-à-dire, à partir de la Pointe-Vénus, jusqu'aux ilots d'Hitiaa; que sur toute cette étendue la mer reçoit les eaux douces de la vallée de

Papenoo, la plus grande de l'île, ainsi que les ruisseaux des vallées d'Ahonu, de Faa-iti, de Faa-rahi.

L'eau douce des vallées arrive à la mer, tantôt sous le volume d'un petit ruisseau, tantôt sous celui d'un torrent, et dans la saison des pluies de l'hivernage, à l'état de rivière véritable.

Il existe encore une autre interruption dans le récif de Taïti, qui commence au sud-est de la presqu'île, à Mitireu, pour finir aux ilots qui sont vis-à-vis Motohi ; elle est également due aux eaux douces fournies par les vallées de ces parages.

Enfin, j'ai remarqué que les autres coupures du récif se trouvent presque toutes en face des principales vallées, dont elles semblent n'être que le prolongement sous-marin.

De mes observations, j'ai conclu, capitaine, que les coupures du récif de Taïti s'expliquent :

1° Par l'influence que les rivières, les torrents ou les ruisseaux d'eau douce exercent sur les polypiers, qui périssent, ne pouvant résister à la basse température de cette eau dépourvue des éléments calcaires et salins, indispensables à leur existence ;

2° Par les prolongements sous-marins des plus grandes vallées de l'île, qui alors constituent à la mer dans ces parages, des profondeurs dont les limites dépassent celles indiquées par Quoy et Gaimard.....

Le capitaine nous ayant laissé pour aller donner ses instructions à l'officier de quart, et la soirée étant très-avancée, chacun regagna sa cabine.

Guidé par les premières lueurs du jour, on se mit en route le lendemain, 8 Juin. Nous approchâmes le récif vers onze heures, et un coup de caronade appela le pilote. L'indigène *Petero* (Pierre), chef de l'île Taravaï, vint à notre rencontre dans sa baleinière, accompagné de six

robustes rameurs au teint cuivré. L'embarcation de Marion, pilote français, l'un des résidents de Mangarèva, parut bientôt après.

On mit en panne pour attendre l'arrivée à bord de ces deux pilotes. Orientant ensuite la voiture, on mit le cap sur la passe du sud-ouest. En traversant cette coupure du récif, nous apercevions au fond, d'énormes blocs de coraux qui, avec une rapidité effrayante, semblaient fuir le long du bord. L'eau, changeant à chaque instant de couleur, avait des teintes variées selon la nature des fonds, hérissés de roches ou meublés de sable blanc. En vigie sur les barres de perroquets, Petero signalait du geste la route, dans cet étroit chenal. Constamment attentif sur la dunette, Marion traduisait au timonier les signaux aériens de Petero, prononçant suivant le cas les commandements de : *Tribord la barre, Laisse arriver, Bâbord la barre, Droite la barre, Comme ça!*

Placé dans les haubans, et la sonde à la main, un gabier attentif explorait le fond. Par son chant lent et monotone, mais bien connu des marins, il indiquait le nombre de brasses accusé par sa ligne. Le silence absolu qui régnait sur le pont indiquait la vigilance de l'équipage, et disait assez qu'un naufrage était possible en cet endroit. La moindre inadvertance du timonier pouvait le produire promptement.

La passe fut franchie, et à partir de cet instant, l'île, jusqu'alors vue par le côté, sembla courir à notre avance, étalant à nos regards ravis, son charmant panorama. De nombreuses maisons blanchies à la chaux, se détachaient avec vigueur sur le fond vert d'arbres touffus. Bientôt le commandement de : *mouillez* ! sortit de la bouche du capitaine, et aussitôt l'ancre tomba, en face du Mont-Duff, par quinze brasses de fond. Nous étions à Mangarèva.

CHAPITRE II.

L'archipel Gambier, sa composition, époque de sa découverte, son récif circulaire. — L'île Crescent. — Production des îles Gambier. — Pêche de la nacre. — Anthropophagie des Mangarévens. — M. Mauruc. — Le pavillon des Gambier. — Arrivée des missionnaires dans l'archipel. — Leurs persécutions, leur fuite, leur retour à Mangaréva. — Conversion du grand sacrificateur *Matua*. — Renfort de la mission. — Conversion du roi Maputeo Ier. — Départ pour Taïti des PP. Carret et Laval. — Prise d'O'Taïti par la France. — Prise de possession des îles Gambier.

D'une population approximative de 8,218 âmes, situé par 137° 20' de longitude et par 23° 08' de latitude, l'archipel Gambier se compose de quatre îles, qui sont : *Mangarèva*, au nord; *Ao-Kena* (Aukena), *Aka-Maru* et *Aga-Kawitaï*, à l'est; *Taravaï*, à l'ouest; et des petits rochers complètement nus, *Motu-Teiko, Makaroa, Manui, Kamaka*, au sud.

Aga-Kawitaï servait autrefois de lieu de sépulture aux chefs Mangarèviens.

Cet archipel fut découvert en 1797, par le capitaine Wilson qui commandait le *Duff*, navire sur lequel se trouvaient de nombreux missionnaires anglais, envoyés pour convertir les peuples de l'Océanie. Craignant d'approcher de trop près ces parages hérissés d'écueils, ainsi qu'on l'a vu, ce navigateur se borna à donner au groupe d'îles le nom de *Gambier*, en l'honneur de cet amiral anglais, l'un des plus fervents appuis des missions de Londres.

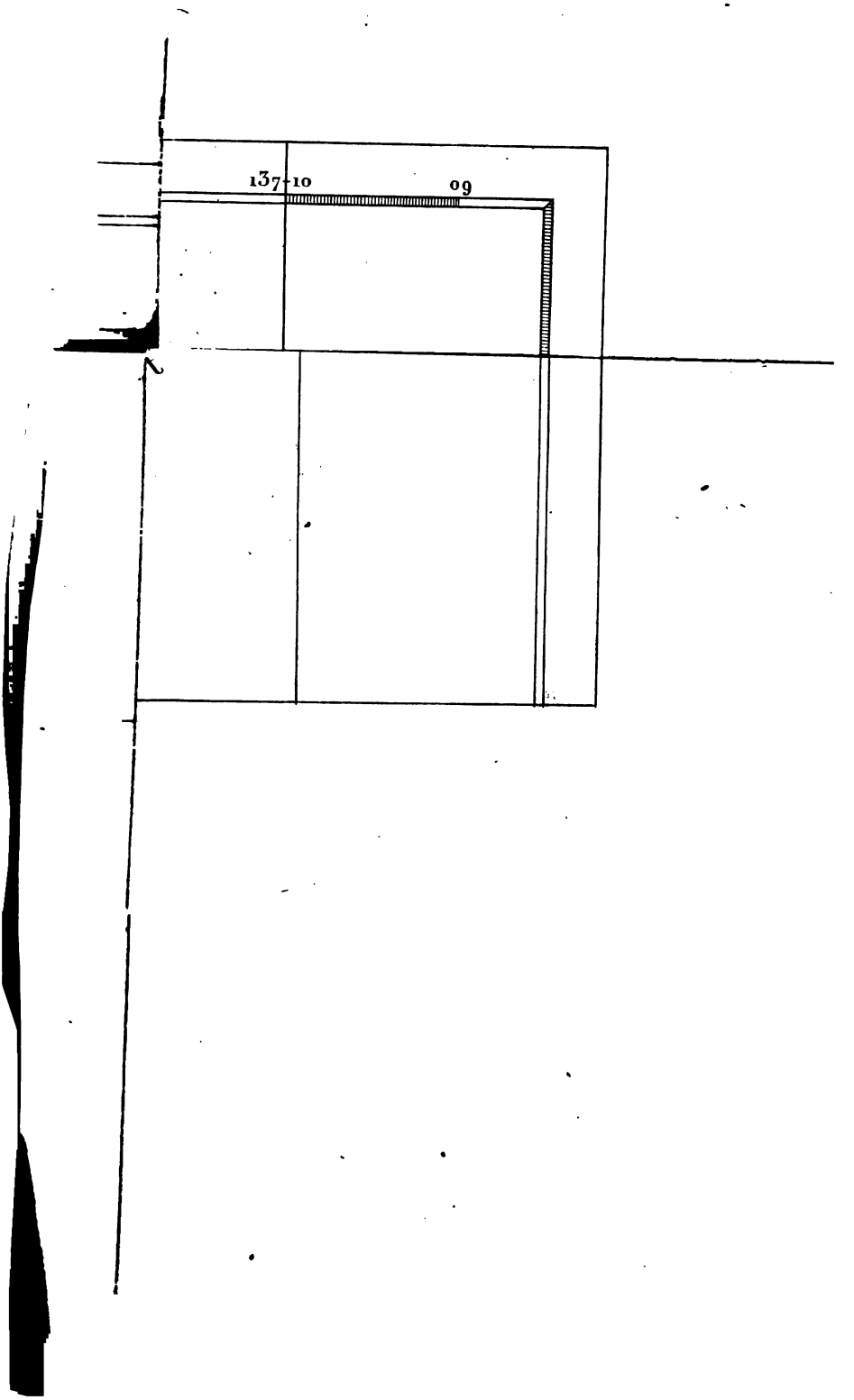
137-10
09

L'île Mangarèva, la plus importante du groupe, n'a pas plus de quatre milles de longueur et un mille de largeur. Sur sa partie moyenne, d'un mille et demi environ, s'élève le Mont-Duff, point le plus culminant de l'Archipel. Mangarèva ressemble, par sa forme, à celle de l'huître-marteau, mollusque de la famille des Malléacés, genre *malleus*. Cette île est si montueuse, qu'on ne trouve guère que les vallées de l'est et de l'ouest qui soient susceptibles de culture. Il n'existe de végétation qu'à sa base, et les arbres ne laissent à la mer qu'une grève étroite jonchée de roches volcaniques, de madrépores, ou de sable blanc provenant des débris finement pulvérisés du grand récif coralligène. La population de cette île est de 1500 âmes. Le village principal se nomme Mangarèva ou *Rikitea;* d'autres bien moins importants et situés dans l'ouest, sont appelés : *Taku, Gatina, Kirimiro, Gatavake, Ganoa, Atituiti, Atirikigaro.*

A l'est du Mont-Duff se trouve Aokena. Dans le sud-est s'élève Akamaru, et dans l'ouest-sud-ouest Taravaï. Ces trois îles possèdent à peine d'un mille à un mille et demi d'étendue. La végétation est accumulée à leur base, et la terre végétale y est très-rare. Le chiffre approximatif de la population de ces îles est de : 100 âmes pour Aokena, 200 pour Akamaru, 180 pour Taravai, une douzaine pour Agakawita.

Tout indique que les îles de l'Océanie, d'origine volcanique, sont les vestiges d'un vaste continent. Elles semblent, en effet, n'être que les sommets d'anciennes montagnes, les plus hautes sans doute d'un pays submergé. En relation directe avec les feux souterrains de l'Amérique, plusieurs éprouvent encore des affaissements ou des soulèvements parfois appréciables, surtout lorsque de violents tremblements de terre se font sentir au Chili ou au Pérou. Le fait suivant est une preuve irrécusable de l'influence des volcans de l'Amérique du Sud, sur les îles Gambier.

« Le 7 Novembre 1837, de violentes détonations qui semblaient partir des montagnes, jetèrent l'épouvante dans l'esprit de toute la population de cet Archipel. Après s'être considérablement retirée, la mer reflua violemment et recouvrit une grande partie du littoral. Ce ne fut qu'après trois ou quatre mouvements d'aller et de retour, qu'elle resta définitivement dans ses limites ordinaires. Cet incident, déjà relaté par Dumont-d'Urville (1), se produisit — ce qu'il ne dit pas — le même jour et presqu'au même instant qu'un violent tremblement de terre désolait *Valdivia* (Chili). »

Les îles Gambier et les roches volcaniques qui les avoisinent, forment un cercle qui circonscrit le lagon ou rade intérieure, dont la superficie est d'environ 18,000 hectares. Leur inclinaison vers le centre du lagon, démontre qu'un affaissement s'est produit dans cet endroit et que la mer intérieure recouvre, sans doute aujourd'hui, un ancien cratère.

Telle n'est pas l'origine des îles Gambier, à en croire la légende que voici :

« Ainsi que je l'ai dit en parlant des îles basses, le dieu Mawi était à pêcher dans la mer. Manquant d'appât pour mettre à sa ligne, il en demanda à ses compagnons et n'éprouva que des refus. Il coupa alors une de ses oreilles et la plaça à l'extrémité de son hameçon. A peine eût-il jeté sa ligne à l'eau, qu'il sentit un poids énorme qui s'y accrochait. L'ayant retirée à lui, il fit sortir de l'Océan une grande quantité de terres, que tous ceux qui l'entouraient se mirent à se partager sans son agrément. Irrité de ce procédé, Mawi agita trois fois sa ligne, et chaque fois, les terres que les autres s'étaient appropriées retombaient à la mer. Il ne resta enfin que les îles Gambier, que le pêcheur garda pour lui.

---

(1) *Voyage au Pôle sud*, t. III, p. 395.

» Le ciel se trouvait alors très-près du sol, à tel point que le possesseur de Mangarèva ne pouvait se lever debout, et qu'il était très-incommodé par la fumée. — Donnant un coup d'épaule au ciel, il lui imprima une si grande vitesse qu'il s'éleva à la distance où il se trouve maintenant de la terre. Rien ne gênant plus le dieu, il donna naissance aux habitants de Mangarèva. » — La fable ne nous dit pas de quelle manière.

Un récif madréporique de quarante milles de circuit entoure extérieurement l'Archipel. On y a planté de nombreux cocotiers et une profusion de pandanus qui, par leur végétation active et touffue, constituent d'impénétrables fourrés. Les feuilles de ces végétaux servent à couvrir les cases; leurs fruits servent d'aliment quand la récolte de ceux de l'arbre à pain a été insuffisante.

Les solutions de continuité de ce récif permettent de pénétrer dans la rade, nommée en 1826, *Blossom's lagoon*, par Beechey. Les trois principales coupures, autrement dit les passes, se trouvent dans le nord-ouest, dans le sud-ouest et dans le sud-est. D'énormes blocs de coraux y forment des bancs meurtriers ainsi que des hauts fonds qui ne laissent guère plus de cinq brasses d'eau. Il est donc indispensable d'avoir un pilote avant de s'engager dans les passes étroites qui donnent accès dans ce lagon parsemé de dangers. J'ai, du reste, déjà signalé la vigilance de nos matelots pendant le temps que notre corvette mit à traverser la passe.

Le récif extérieur se reconnaît de loin à la blanche nappe d'écume qui bouillonne dans ses brisants. La vague fait entendre son bruit caractéristique, et ce roulement sinistre signale, la nuit, l'approche du danger. De rapides courants portent sur ce récif et nécessitent la plus grande prudence. Enfin, bien que l'ancrage ne soit sûr nulle part dans le lagon, on peut cependant y mouiller à l'abri de

tous les vents, celui d'est excepté, dans la partie sud-ouest d'Akamaru (1).

Située par 136° 56' de longitude ouest, et par 23° 20' de latitude sud, l'île Crescent, découverte en 1797 par Wilson, peut être considérée, en raison de sa proximité, comme faisant encore partie du groupe mangarèvien. Cette petite île, de nature coralligène, est basse et n'a guère plus de trois milles de longueur. Elle est recouverte de distance en distance de massifs d'arbres qui, de loin, semblent la diviser et en faire autant d'îles. Sa partie boisée n'est élevée que de 8 à 9 mètres au plus au-dessus du niveau de la mer. On pêche à Crescent une huître perlière de petite dimension, qui fournit une jolie nacre de nuance jaune paille.

La fortune des îles Gambier réside dans son exportation d'huîtres perlières, dont les coquilles produisent une très-belle nacre très-recherchée, ainsi que dans la vente des perles fines qu'on y trouve, perles d'un bel orient. L'huître perlière abonde, en effet, dans tout l'Archipel, surtout dans la partie du lagon comprise entre Aokena et la pointe du Mont-Duff.

Les îles Gambier peuvent aisément fournir chaque année 500 tonneaux de nacre, au prix de 700 francs l'un, rendu à bord. C'est donc un revenu minimum annuel de *trois cent cinquante mille francs* qu'elles produisent, sans y comprendre celui de la vente des perles qu'on peut évaluer à 20,000 francs. En 1856 et 1857, la pêche de la nacre a été productive; en 1858, nous ne pûmes nous en procurer que 13 tonneaux.

---

(1) Voir la carte du groupe des îles Mangaréva (îles Gambier), d'après M. Vincendon Dumoulin, 3 volumes du *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, sur les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*, sous le commandement de Dumont-d'Urville. — Paris, 1842.

Les Mangarèviens passent pour avoir été anthropophages, mais des vieillards m'ont assuré le contraire. Nous avions, m'ont-ils dit, notre culte des idoles, nos sacrifices humains. Nous immolions nos ennemis, mais nous n'avons jamais fait de repas de chair humaine. Il est à croire que les Mangarèviens agissaient dans ce cas comme les Taïtiens. Quand à Taïti, le *Tahua* (grand sacrificateur) venait au *Maraé* (plate-forme réservée au culte des idoles) offrir des sacrifices au grand dieu *Oro*, il prononçait quelques prières sur le cadavre, puis il cueillait une feuille d'arbre de Tamanu (*Calophyllum inophyllum*), y déposait l'œil gauche de la victime et l'offrait respectueusement au roi; celui-ci le portant à sa bouche faisait le simulacre de l'avaler. C'est de cette antique cérémonie que la reine Pomaré actuelle tira le nom d'*Aï-Mata*, qu'elle portait dans son jeune âge (*Aï*, manger, *Mata*, œil); l'œil droit était offert aux Dieux, on le déposait au pied de l'idole (1).

Le Tamanu servait à confectionner les grandes idoles des *Maraés Royaux*, tertres sacrés sur lesquels les prêtres, en présence du roi, immolaient les victimes humaines. Quelques coups de hache pour abattre l'arbre, le dépouiller de ses branches, et voilà ce grand dieu façonné. On l'ornait ensuite des *tapas* les plus belles (étoffes) et des plumes les plus rares, puis on le dressait majestueusement au pied de l'autel, lorsque le *Tahua* (grand-prêtre) devait accomplir un sacrifice.

On attachait une grande vénération à ce tronc d'arbre ainsi paré. On le plaçait toujours dans le temple auprès du Tahua qui, seul, pouvait l'approcher. Il y avait encore des hommes spéciaux, dont les fonctions étaient de renfermer l'idole dans son étui et de la porter, après chaque céré-

(1) *O'Taïti*, par G. Cuzent, p. 127. — Vve Masson, édit., Paris, 1860.

monie, dans une maison consacrée où elle restait sous la garde d'un prêtre.

Le Tamanu était également planté en dedans et en dehors du maraé royal. Quant aux maraés de second ordre, aux maraés particuliers, ils étaient entourés de *Casuarina equisetifolia* (aito) ou arbre de fer, de *Thespesia populnea* (miro) ou bois de rose, de *Cratœva religiosa* (Pua veoveo).

Le Tamanu qui était planté dans le maraé portait le nom de *Nohoahu*. Le mot *Ati* était aussi l'un des noms sacrés de l'arbre; celui de *Tamanu* n'existait pas: il est d'une origine plus récente.

Les vieillards prétendent qu'on plantait le Tamanu autour des maraés, parce que les dieux affectionnaient son ombrage, et que le jour des sacrifices humains ils venaient s'y reposer et assister à la cérémonie sans être aperçus. Après les batailles, les branches servaient à pendre les prisonniers.

Lorsque le grand-prêtre avait dit au roi qu'un homme était devenu nécessaire à l'autel, celui-ci envoyait une pierre noire au chef du district qu'il lui plaisait de choisir. Le chef désignait l'homme à ses gens, et on tuait le malheureux, autant que possible, au moment où il s'y attendait le moins. On portait ensuite son cadavre au maraé d'*Oro*, dans un panier fait avec des feuilles de cocotier.

Les Mangarèviens se figuraient les astres attachés au firmament. Ils se croyaient aussi le seul peuple de l'Univers. Cependant, par une contradiction singulière, une de leurs anciennes traditions portait qu'il existait des antipodes (*Anaïki*), où se trouvait un peuple nommé *Haram*, chez qui les arbres se dépouillaient de leurs feuilles.

Je pense que cette tradition ne doit guère remonter qu'à l'époque des premières relations de ces indigènes avec les Européens, qui ont dû leur parler de l'Europe, contrée où les arbres perdent chaque année leurs feuilles. Les

Attributs du Service de Table du Roi des Gambier
et de celui de la Mission.

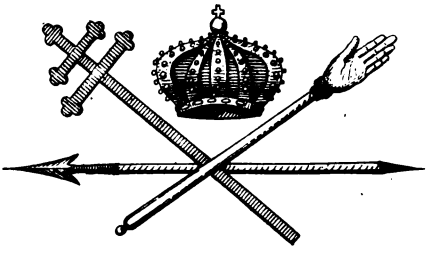

MAPUTEO 1ER

PAVILLON DES ILES GAMBIER, (Archipel de Mangarèva),
crée par le Capitaine Mauruc, en 1832,
et remplacé en 1844, par le Pavillon tricolore français.

Blanc Bleu

LITH ROGER PÈRE, BREST.

Océaniens ne pouvant prononcer correctement la plupart des mots de notre langue, du mot Europe, ils auront fait par corruption celui d'*Haram*. Bien que la langue des Gambier s'écrive avec nos caractères, elle n'a que neuf consonnes : *k, m, n, p, r, t, v, h, g*, et cinq voyelles : *a, è, i, o, u* qui se prononce *ou*. Ces voyelles, jointes aux consonnes, composent tous les sons de la langue de l'Archipel.

M. Mauruc est un capitaine qui me raconta un jour à Taïti, qu'après être resté longtemps aux îles Gambier, où il faisait un commerce productif avec les indigènes d'Aokena, il avait fini par s'en faire des amis dévoués.

— « Je leur échangeais, me dit-il, mes pacotilles pour des coquilles que je chargeais sur mon navire chilien, *la Polynésie*, et j'allais les vendre à Valparaiso.

» Naviguant sous le pavillon chilien, et le Chili étant alors en guerre avec le Pérou, je craignais à chaque voyage de me voir enlever ma cargaison par les croiseurs péruviens. J'imaginai donc, pour échapper à ces flibustiers, de doter les îles Gambier d'un pavillon national, idée que le roi déclara de son goût et qu'il s'empressa d'adopter. »

Dumont-Durville trouva ce pavillon en 1838, lorsqu'il vint à Mangarèva. Il était blanc, coupé horizontalement par le milieu d'une bande *bleu-ciel*. Une étoile blanche représentait Crescent au centre de la bande; une étoile bleue figurait, à chaque angle du fond blanc, les îles Mangarèva, Taravaï, Aokena et Akamaru.

Quand je l'ai connu, le capitaine Mauruc était un vieillard qui, ainsi que je l'ai dit, habitait Huahine (1).

---

(1) Ile de la Société. — Dans le premier chapitre, j'ai déjà donné un aperçu de ces îles, dont M. Hardy, officier d'ordonnance du Commissaire Impérial, a fait une relation si intéressante en 1856, dans le journal *Le Messager de Tahiti* (Excursion aux îles sous le vent).

C'est un des hommes qui, avec le capitaine Rousseau, ont rendu le plus de services au commerce français de l'Océanie. Ils ont été les premiers à exploiter l'archipel *Pomotu* (Archipel dangereux), et ils ont fourni sur la navigation de ces parages, de nombreux et très-utiles renseignements. Notre ami et compatriote Rousseau, est le navigateur qui a donné sur les Pomotu ou Tuamotu, les plus précieuses indications. On lui doit une excellente carte de cet Archipel, très-estimée et recherchée par nos officiers de marine.

« Me trouvant à Valparaiso à l'époque de l'arrivée des PP. François d'Assise Carret, Colomban Murphy et Honoré Laval, missionnaires de la maison de Picpus, je leur parlai longuement d'Aokena, me dit M. Mauruc, et les engageai à aller s'y établir. Munis donc de mes recommandations les plus chaleureuses, et surtout de présents appropriés aux goûts des indigènes, ces messieurs se rendirent aux Gambier, et y débarquèrent le 7 Août 1834, vers le soir.

» Les insulaires firent un accueil cordial aux envoyés de leur ami. Ils s'empressèrent de leur construire une grande case en roseau, dont nous avons encore vu les débris, et dans laquelle les missionnaires érigèrent leur premier autel. Ils vécurent là heureux et sans être inquiétés; les insulaires se disputaient le privilège d'aller à la pêche pour les nourrir. C'était à qui pourvoirait à tous leurs besoins. Comme on le voit, ces bons et hospitaliers indigènes n'étaient pas anthropophages en 1834.

» Dès que les missionnaires surent parler la langue du pays, ils nouèrent des relations avec les habitants de Mangarèva. Sur le bon rapport qu'on fit au roi des étrangers, et connaissant par lui-même leurs habitudes réservées, il leur fit une excellente réception. Sa Majesté leur donna une case, et complétant sa royale munificence, il poussa la générosité jusqu'à leur donner à chacun une jeune fille pour compagne; le grand roi Maputeo, avec son

naturel bon sens, ne comprenait pas autrement l'hospitalité.

» Ce présent inattendu embarrassa fort les missionnaires qui, cependant, n'osèrent le refuser dans la crainte d'irriter le monarque. Ils s'inclinèrent donc respectueusement, et rentrèrent chez eux suivis des jeunes filles.

» La foule est curieuse en tous pays. Tous les habitants entourèrent leur demeure, quelques-uns, plus hardis, s'y installèrent, chuchotant accroupis sur le sol, au milieu de leur case. Ne sachant comment lasser la curiosité de ces importuns, les missionnaires s'agenouillèrent pour prier.

» Les jeunes femmes ne comprenaient rien à cette pratique religieuse dans un pareil moment. Elles regardaient ces étrangers, leurs époux, n'osant encore rompre le silence et troubler leur recueillement. Lassées pourtant de cette interminable méditation, elles commencèrent à voir dans cet acte un manifeste dédain de leurs charmes, et elles se prirent à chuchoter entre elles, puis à rire. Mais l'affront devenant de plus en plus évident, le rouge leur monta au visage, leurs prunelles brillantes lancèrent des regards irrités aux malheureux qui, n'osant changer de posture, devinrent très-inquiets sur le dénouement de cette scène..... La nuit arriva enfin. Profitant alors de l'obscurité, les PP. Carret, Murphy et Laval, harassés de fatigue, optèrent pour la fuite, et ils gagnèrent précipitamment le Mont-Duff. Leurs épouses ébahies allèrent aussitôt se plaindre et demander vengeance au roi, qui commanda de poursuivre sur l'heure les fugitifs.

» Tout ce qu'il y avait d'habitants dans le village courut, la torche à la main, dans la montagne à la poursuite des coupables. Ne pouvant découvrir les fuyards, les naturels mirent le feu aux herbes sèches, et la montagne s'embrasa sur-le-champ. La flamme gagnait les sommets, la retraite allait devenir de plus en plus impossible aux mission-

naires, entourés qu'ils allaient être d'un cercle de feu, lorsqu'ils aperçurent dans les anfractuosités des pitons un abri dans lequel ils se blottirent.

» Le feu, en pétillant, continua ses ravages ; une fumée des plus épaisses se mêla aux nuages, et l'obscurité fit croire aux insulaires que les traîtres devaient être punis. Une forte pluie d'orage survint en ce moment ; elle eut pour effet de chasser les indigènes et d'éteindre aussi leur vaste brasier. Quant aux missionnaires, désormais rassurés, ils restèrent dans leur cachette, où ils seraient certainement morts de faim et de soif sans le dévouement d'une vielle femme qui, ayant par hasard découvert leur retraite, les prit en pitié. Émue de leur affreuse détresse, cette bonne vieille vint, durant plusieurs nuits, à l'insu des naturels, et au péril de sa vie, leur apporter de la nourriture (1).

» Cependant, un soir, MM. Carret, Murphy et Laval descendirent au rivage, et quelle fut leur surprise de retrouver intacte leur embarcation, que les insulaires avaient laissée échouée sur le sable. Ils s'y embarquèrent à la hâte et regagnèrent Aokena. »

Peu de temps après cette affaire, le fils du roi Maputeo étant allé à Aokena, y tomba dangereusement malade. Profitant de cette occasion si favorable de rentrer en grâce et de fléchir la colère du roi, les missionnaires soignèrent de leur mieux le jeune prince, et ils furent assez heureux

---

(1) Cette femme fut flagellée publiquement, par ordre du P. Cyprien et en sa présence, en 1841, le jour de la Pentecôte, pour avoir, à la sortie de la messe, plaisanté et mis en doute la véracité du sermon. Le capitaine Rousseau fit porter chez lui cette malheureuse évanouie, et des blessures de laquelle s'échappaient des flots de sang. C'était ainsi, ajouta M. Rousseau, que la mission paya, ce jour, une dette de reconnaissance !

pour le guérir. En reconnaissance de ces soins, Maputeo leur permit de revenir à Mangarèva.

C'est alors que le chef *Matua*, grand sacrificateur et grand-prêtre des idoles, fut baptisé. Il devint le premier chrétien de l'île, sous le nom de *Maria-Tepano* (Marie-Étienne). Matua n'accepta le baptême qu'à la condition que les blancs l'aideraient dans les guerres qu'il avait à soutenir contre les habitants des autres îles de l'Archipel, ce qui lui fut promis. Ce grand chef repose aujourd'hui dans une chapelle qui s'élève sur l'emplacement de la case dans laquelle le baptême lui fut administré.

Les missionnaires se firent encore ultérieurement chasser de Mangarèva. Ils restèrent cette fois à Aokena jusqu'à l'arrivée de *Bill*, capitaine américain. Une rixe ayant eu lieu entre son équipage et les Mangarèviens, ils intervinrent, à la place de Maputeo, pour négocier la paix avec le capitaine, ce qui les fit encore rappeler par le roi.

C'est à partir de cette époque que la mission s'implanta définitivement dans l'Archipel. Alors arrivèrent de France Mgr Rochouse, évêque de *Nilopolis*, ainsi que les PP. Cyprien Liausu, Armand Chosson, Guillemard, et avec eux encore un frère lai, M. le comte Urbain Florit de la Tour, et deux habiles ouvriers : les frères Gilbert Soulié et Fabien (1836). La mission fut établie sous l'invocation de *Notre-Dame de la Paix*.

S'étant munis d'un matériel d'imprimerie, les missionnaires éditèrent, dès 1837, des livres à l'usage des insulaires, dont ils apprirent bientôt la langue. Maputeo Ier ne tarda pas à être baptisé; on le nomma *Tanirao-Kerekorio* ou *Kerkorio*, Stanislas-Grégoire, du nom du Pape régnant (Grégoire XVI).

Les PP. Carret et Laval ayant terminé leur tâche aux Gambier, l'évêque les envoya à Taïti sur un navire anglais.

M. Moërenhout, consul des États-Unis à Papeïti, les accueillit; tout le monde connaît les troubles que suscita l'arrivée de ces missionnaires. Les affaires du pacotilleur Pritchard, missionnaire anglican, déterminèrent la prise de cette île par l'amiral Dupetit-Thouars. Le ministère de S. M. Louis-Philippe Ier n'ayant pas ratifié la prise de possession de Taïti, on rendit cette île à sa reine, Vahiné-Pomaré IV, et le protectorat français fut établi le 19 Septembre 1842. Sa ratification fut signée à Paris le 25 Mars 1843. Deux ans après, la Chambre votait l'indemnité Pritchard (1845) (1).

En 1843, l'amiral Dupetit-Thouars, alors à Taïti, ayant envoyé la frégate *la Charte* à Mangarèva, sous le commandant du capitaine de vaisseau Ch. Penaud, cet officier prit possession de l'archipel Gambier, au nom de la France. Le pavillon tricolore fut hissé et salué de vingt-un coups de canon; il n'a cessé depuis, de flotter sur ces îles restées en notre possession.

Le P. Cyprien Liausu, rédigea l'année suivante, au nom des chefs des îles Gambier, la demande de protectorat ci-après, qu'il fit adresser par ces indigènes à M. le commandant Penaud :

DEMANDE DU PROTECTORAT DE LA FRANCE PAR LES INDIGÈNES DE MANGARÈVA (2).

« Nous, soussignés, le roi et les grands chefs des îles » Mangarèva, ayant par conviction, embrassé la religion

(1) Le *Moniteur universel*, discours de M. Odillon Barrot, député de l'Aisné, séance de la Chambre des députés du 25 Janvier 1845.

(2) *Annuaire des Établissements français de l'Océanie et du Protectorat des îles de la Société et dépendances*. Papeete, Août 1863, p. 56. Imprimerie du Gouvernement.

» catholique, apostolique et romaine, déclarons solennel-
» lement vouloir former un État libre et indépendant sous
» la protection immédiate de S. M. Louis-Philippe Ier, roi
» des Français, et à l'effet de manifester notre union avec
» la France, demandons à prendre le pavillon de la grande
» nation qui nous a initiés à la civilisation.

» Fait à Mangarèva, le 16 Février 1844.

» *Signé :* Au Kerekorio, Maputeoa, E Akariki,
Tona tagata, Ta ko Matia, Temaputauki. »

« Nous, soussignés, Penaud *(Charles)*, capitaine de vais-
» seau, chevalier de la Légion-d'Honneur, commandant la
» frégate *la Charte*,

» Déclarons, en présence du roi, des grands chefs des
» îles Mangarèva et du R.-P. Liausu Cyprien, que nous
» acceptons, sauf la ratification du roi et de son gouver-
» nement, le protectorat des îles Mangarèva, qui nous est
» offert, et que nous nous empressons de transmettre cet
» acte à M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, commandant
» en chef la station navale de France dans l'Océan paci-
» fique, à l'effet de le faire parvenir dans le plus bref délai
» à S. M. le roi des Français.

» Fait à Mangarèva, le 16 Février 1844.

» *Signé :* Penaud, Liausu. »

Le 12 Décembre 1844, M. Bruat, gouverneur des établissements français de l'Océanie, nomma le P. Liausu son délégué aux Gambier, et l'affirma en cette qualité auprès du roi Maputeo.

En 1849, M. Lavaud, successeur de M. Bruat, ne voulut

pas reconnaître le P. Cyprien Liausu en sa qualité de délégué du gouvernement français aux Gambier.

Dans l'*Annuaire de Tahiti* de 1863, on lit à la page 104 : « Le chef de la mission des Gambier, a toute autorité dans les moindres affaires du pays, et les indigènes se laissent conduire comme des enfants. » C'est en effet ce qui a lieu.

Nous ne dirons rien des accusations portées contre les missionnaires de Mangarèva ; ce serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé.

CHAPITRE III.

La salve de deuil. — Le capitaine se rend à terre. — Visite à la reine. — L'instruction à Taïti. — La mission de Mangarèva. — Le jeune roi. — L'église de Mangarèva. — La prison. — Le village. — Les silos à Popoï. — Végétation. — Cultures. — La race des Gambier. — M. Pignon. — Retour à bord.

Dès que notre corvette apparut à l'entrée du lagon, trois navires, déjà mouillés sur la rade de Mangarèva, hissèrent leur pavillon. C'étaient une goëlette taïtienne, la *Marguerite;* un brick-goëlette de Hambourg, dont j'ai oublié le nom ; un brick chilien, le *Tubalcain.* Cette rencontre, ainsi que le gracieux panorama qui s'offrait à nos regards charmés, nous firent oublier les pénibles ennuis de notre longue traversée. Dès que l'ancre du *Maputeo* toucha le fond, les voiles furent carguées, et M. Yver se rendit à terre dans la baleinière de *Petero.*

Muni des six gargousses que le lieutenant lui avait fait confectionner pendant la traversée, le maître d'équipage chargea les canons. Le capitaine nous dit qu'il allait faire tirer une salve de deuil, en l'honneur du défunt roi Maputeo Ier. Les pièces étant chargées, on mit les vergues en croix, les enseignes furent à moitié descendues, on fixa le pavillon français en *berne*. Un intervalle de dix minutes fut strictement observé entre chaque coup de caronade. Notre salut produisit à terre un excellent effet, mais je dois ajouter qu'à bord, personne ne prit au sérieux cette démonstration, dont le but mercantille était des plus accusés. Le brusque départ de M. Yver n'avait eu, comme nous l'apprîmes, d'autre but que d'aller informer la mission de notre présence à bord, et de lui communiquer le programme funéraire.

Aussi, vîmes-nous bientôt le gardien du môle accourir, muni du pavillon français, qu'il hissa à mi-mât, dès que nous eûmes tiré le premier coup de canon. Notre salve étant achevée, le gardien fit monter et descendre trois fois de suite son pavillon pour nous remercier. Nous répondîmes à ce salut de la même façon, et, prenant ensuite son rôle d'équipage, le capitaine me proposa de l'accompagner à terre. Nous partîmes.

Dans tous les pays du monde, l'arrivée ou le départ d'un navire est chose curieuse, nous pûmes le constater une fois de plus, en voyant accourir vers la plage une foule d'insulaires.

Nous mîmes pied à terre sur l'escalier d'une longue jetée bâtie en blocs de corail blanc artistement taillés, formant l'un des côtés d'un vaste bassin carré, dans lequel on avait parqué les plus beaux poissons de la rade, ainsi que les plus grosses tortues pêchées dans l'Archipel. De larges marches y facilitent l'abordage et constituent un débarcadère commode. L'eau se renouvelle à chaque marée dans

ce vivier dont les hôtes, retenus captifs, sont spécialement réservés pour la table du roi et pour celle des missionnaires. Le poisson est très-abondant dans le lagon, surtout dans le voisinage des ilots; aussi les naturels s'y rendent-ils, dans la saison de chômage, quand ils désirent faire un copieux repas; ils restent même parfois plusieurs jours sur ces ilots.

Nous avions à peine fait une cinquantaine de pas qu'une troupe d'enfants, les pieds nus et seulement vêtus d'une chemise ou d'un pantalon troué, vint en sautillant à notre rencontre. Se poussant les uns les autres, ils couraient en riant et en criant; quelques-uns, plus hardis que les autres, s'emparaient de nos mains que nous leur abandonnions volontiers. — Les gamins sont les mêmes partout!

Le capitaine me désigna alors le jeune roi et son frère, l'un et l'autre confondus dans la foule. Le premier était âgé de dix ans, l'autre n'en avait que sept. Ayant reconnu M. Guézenec, ils vinrent nous saluer et nous serrer la main. Ces enfants, d'une figure régulière et peu foncée en couleur, avaient l'air intelligent. Bientôt familiarisée, cette bruyante jeunesse nous parla en mauvais français. Elle nous posait des questions auxquelles elle se chargeait aussi de faire à l'instant les réponses.

Encouragés par le bienveillant accueil que nous faisions à ces enfants, les hommes, jusqu'alors restés à l'écart et accroupis, se levèrent, et avec un respect mêlé de crainte me demandèrent : « *Vous Catholica, Mosiè?* »..... Sur ma réponse affirmative, et plus confiants, leurs yeux s'illuminèrent de plaisir. Faisant tous des signes de croix, ils entr'ouvraient aussitôt leur chemise pour nous montrer leurs scapulaires. Puis ils semblaient attendre que nous fissions de même.

Devenus désormais nos amis, ces braves gens nous pre-

naient les mains qu'ils baisaient en les pressant avec effusion! Tout à coup l'un d'eux, d'une voix fortement émue, me désignant à ses compagnons, s'écria : « *Aue! Taoté ou Tahiti!* — Tiens! c'est un médecin de Taïti! » — Je reconnus, en effet, cet homme. Quelques mois auparavant, il faisait partie des ouvriers maçons et tailleurs de pierres, qu'avait été chercher à Mangarèva l'évêque de Taïti, Mgr d'Axieri *(Tepano-Jaussen)*, pour établir les premières fondations de sa cathédrale.

Tout le personnel militaire européen, le commandant particulier, M. Roy en tête, assista en 1856, à la pose de la première pierre de cette église. A mon départ on en voyait les premières assises s'élever sur la droite de la principale route de Papeïti, alors appelée *Broom road* (grand chemin) par les missionnaires anglais, dénomination qu'on lui a supprimée en 1862, pour lui donner celle plus prétentieuse, de *rue de Rivoli*. Un crédit annuel de 23,000 francs fut, à cette époque, inscrit pour sept ans au budget local de la colonie pour l'achèvement de cet édifice. Il a dû permettre de terminer cette église, dont la dépense totale, y compris la valeur du terrain, devait s'élever à 370,000 francs. D'après le *Messager de Tahiti*, journal officiel, du 27 Mars 1862, la mission de l'île s'est engagée à supporter le reste de la dépense.

Les femmes de Mangarèva, qui d'ordinaire, sur l'ordre des missionnaires, s'en vont à l'autre extrémité de l'île toutes les fois qu'un navire a franchi le récif, surtout si c'est un navire de guerre, se tenaient à l'écart. S'enfuyant à notre approche, elles jetaient de temps à autre des regards inquiets du côté du village, mesurant de l'œil la distance qui pouvait, à chaque pas que nous faisions, nous séparer d'elles. Ce fut donc en compagnie d'une escorte toute masculine que nous parcourûmes la longueur de la jetée. Nous nous trouvâmes alors sur une place plantée

d'arbres à pain, à l'angle diagonalement opposé de laquelle nous apparut la demeure royale.

Ce n'était plus ce vaste hangar de cent pieds de long sur trente pieds de large, dont parle M. Moërenhont dans son ouvrage sur les îles du Grand Océan. C'était une maison de chétive apparence, blanchie à la chaux et composée d'un rez-de-chaussée seulement.

Plus que modeste, l'intérieur de ce *Palais Royal* exotique, était meublé de vieilles chaises foncées d'une tresse faite avec les fibres du péricarpe de la noix de cocotier, d'un long buffet et d'une table. Des images communes, enluminées, représentant Jésus, la Vierge, le Pape Grégoire XVI patron de feu Grégoire Maputeoa, en décoraient les murailles blanchies à la chaux.

S. M. la reine Marie-Eudoxie (*Maria-Eutekia*), vêtue de noir, s'y trouvait en compagnie des PP. Laval, Armand et de M. Yver. Toute la communauté consistait dans ces deux missionnaires, dont l'un le P. Laval, appelé provicaire apostolique, en était le supérieur.

Nous saluâmes d'abord la reine selon la coutume du pays, c'est-à-dire en lui tendant la main. Avant de répondre à notre politesse, cette pauvre femme jeta un regard interrogateur sur le P. Laval qui garda le silence. Laissée à sa seule inspiration, Sa Majesté se décida, non sans hésiter, à allonger timidement le bras et à nous rendre notre salut; nous nous assîmes ensuite.

Placée en face de moi, S. M. Maria-Eutokia paraissait très-craintive; âgée de trente-huit ans, elle était replète, de taille moyenne, sa figure était régulière et naturellement douce. La tête nue, ses longs cheveux noirs flottaient en désordre sur ses épaules. En guise de robe, elle portait une blouse de percaline noire, serrée à la taille au moyen d'une cravate de soie de même couleur; elle avait les pieds nus. La malpropreté

de sa toilette me frappa d'autant plus, que les Taïtiennes excellent au contraire dans le soin de leur personne. Leur belle chevelure, toujours bien peignée, tressée et parfumée d'essences ou d'huiles odorantes (monoï), est aussi ornée, soit de fleurs de gardenia ou d'hibiscus, soit de branches de basilic ou de fougères odoriférantes.

Sa Majesté tenait à la main un crasseux foulard blanc; elle se grattait de temps à autre la tête à pleines mains, ou bien promenant un regard hébété sur l'assemblée, elle reniflait bruyamment, pliait, dépliait son foulard, l'étendait sur ses genoux, tout cela pour se donner un maintien. D'une ignorance absolue, elle ne savait pas le français, ne savait, pas plus que ses enfants, ni lire ni écrire. A Taïti toutes les femmes possèdent très-bien toutes ces choses; elles ont de plus, des connaissances assez étendues en géographie.

Entrant un soir dans une case taïtienne, précisément à l'époque où un concours général devait réunir les élèves de toutes les écoles de l'île, j'y trouvai plusieurs enfants feuilletant un Atlas colorié et traduit en langue taïtienne. Une grande question préoccupait le petit monde; il s'agissait d'expliquer la cause des éclipses! Or, les figures du livre ne suffisant pas pour bien faire saisir ce phénomène, il n'était personne qui ne tremblât de se voir interrogé le lendemain sur ce sujet.

Touché d'un embarras auquel je pouvais mettre fin, je me fis donner des cocos et des oranges, et, au moyen de la lampe de la maison, me voilà organisant mon petit univers! Appelant à mon aide, et le peu de taïtien que je possédais, et la langue universelle des signes, j'entrepris hardiment ma démonstration. Tout le monde s'était rapproché, et, dans le plus grand silence, avec une attention profonde, un vif intérêt, chacun suivait mon raisonnement,

la manœuvre que je faisais exécuter à mes cocos et à mes oranges. Je n'eus pas plutôt achevé, que mon jeune auditoire fit explosion en une bruyante causerie. Professeur improvisé, chacun s'évertuait à redire à son voisin le sens de mes paroles, sans doute aussi à les commenter. C'était à qui prouverait qu'il avait le mieux compris. Les écoliers ne sont-ils pas les mêmes partout ? »..... (1).

Le provicaire Laval n'était guère plus soigné dans sa mise que la reine. Il y avait au moins huit jours qu'il ne s'était fait la barbe; en partie déboutonnée, sa soutane laissait voir une chemise de cotonnade bleue très-malpropre. Agé de cinquante-deux ans, de moyenne taille, le P. Laval était légèrement obèse; son visage criblé par la variole était arrondi. Son nez aplati supportait des conserves bleues, derrière lesquelles s'abritaient d'excellents petits yeux ronds, noirs, vifs et d'une grande mobilité. Nous adressait-il la parole, il inclinait ses regards vers la terre; il avait la voix voilée et nazillarde. En parlant, il se frottait lentement les mains l'une dans l'autre. Venait-on à l'interroger, il fermait un instant les yeux comme pour se recueillir, toussait deux ou trois fois avant de répondre.

Assis à la droite de son supérieur, le P. Armand Chosson, son camarade de classes, gardait un respectueux silence. Bien pris dans sa petite taille, le P. Armand accusait quarante-huit ans. Sa physionomie était avenante; il avait la figure ovale, le regard doux et bienveillant. A l'inverse du P. Laval, le P. Armand pouvait de prime-abord s'attirer des sympathies, même la confiance.

La porte fut bientôt obstruée par la foule. C'était à qui grimperait sur les fenêtres pour mieux nous voir. La sueur perlant sur nos fronts, la reine chargea des femmes, ses dames d'honneur sans doute, de nous ouvrir des cocos

(1) *O'Taïti*, par G. Cuzent. — Paris, Vᵉ Masson, 1860.

dont l'eau rafraîchissante nous fit grand plaisir. Appelant ensuite ses enfants, restés au dehors parmi la foule, elle nous présenta ses fils, Joseph et Jean. Je reconnus en eux nos petits amis du débarcadère.

La reine nous apprit qu'elle avait encore trois filles, dont deux étaient religieuses et habitaient un couvent situé sur le Mont-Duff. Joseph, l'aîné de ses deux fils, devait à sa majorité régner sous le nom de Maputeoa III.

Cette présentation terminée, le capitaine Guézenec remit son rôle d'équipage au P. Laval, qui le reçut d'un air officiel :

— « C'est bien, lui dit-il, je l'examinerai; vous retrouverez ce registre chez moi, la veille de votre départ, quand vous y viendrez pour vous faire expédier.....

— Oui, mon père, répondit le capitaine en s'inclinant respectueusement. »

Ce ne fut pas sans un grand étonnement que j'assistai à cette scène. Je ne m'étais, en effet, jamais trouvé en présence d'un missionnaire à la fois nanti de tant de fonctions. Le P. Laval était ici : Commissaire de l'Inscription maritime, Commissaire aux Revues, Capitaine de Port, Gouverneur, et véritable Roi des îles. S'apercevant de ma surprise, il devint pourpre, toussa, et balbutia précipitamment ces paroles :

— « Pardon, mon cher capitaine, je me suis mal expliqué. Vous le savez, ajouta-t-il d'un ton doucereux, il n'y a que le roi qui commande ici, c'est lui qui doit examiner et signer vos registres, c'est donc ici, que vous les retrouverez. »

Le capitaine demanda au P. Laval s'il voudrait baptiser son navire qui, à Bordeaux, n'avait été qu'ondoyé. Il lui fut répondu que cela suffisait, et qu'il devait considérer sa corvette comme parfaitement baptisée.

Un long débat s'établit ensuite entre le P. Laval et

M. Yver, au sujet du prix de la nacre que notre navire était venu prendre. M. Yver prétendait qu'il avait été convenu, l'année précédente, qu'on ne devait la lui vendre qu'à raison de 125 piastres le tonneau rendu à bord (soit 625 francs), tandis que le provicaire soutenait que la *reine* n'avait jamais eu l'intention de la lui livrer à moins de 140 piastres, c'est-à-dire, de 700 francs.

Ma présence gênait la discussion; je le compris bientôt en voyant le P. Laval couper subitement court à l'entretien, se lever prétextant que l'heure de son déjeuner était arrivée :

— « Venez chez moi dans la journée, dit-il à M. Yver, je vous ferai connaître à quel prix la reine peut vous vendre sa nacre. »

C'était pour moi un congé en règle. Nous sortîmes, reconduisant les Pères jusqu'à leur demeure, située sur une petite éminence et non loin de l'église.

Établie sur un plateau qui domine la place principale, l'église de Mangarèva est construite en blocs madréporiques. La première pierre en fut posée le 7 Janvier 1839, par Mgr Rochouse, évêque de *Nilopolis*, qui plaça le futur monument sous l'invocation de l'archange saint Michel. Cette église s'élève à la place de l'ancien temple des idoles, formé d'un hangar de vaste dimension, et d'une solide construction. Les Dieux qui l'habitaient ayant disparus, leurs anciens adorateurs ont, à l'instigation des missionnaires, livré aux flammes ceux qui étaient restés, convaincus de leur impuissance.

L'église actuelle possède de hautes fenêtres cintrées à vitraux, deux portes latérales, et dans l'est, un portique principal flanqué de chaque côté d'une tour carrée. Dix-huit colonnes en pierre de corail, supportent la voûte en maçonnerie de ce sanctuaire, pavé de larges dalles. Un chemin de croix composé d'images enluminées de vives

couleurs, des bancs disposés parallèlement de chaque côté, les fonds baptismaux, un bénitier circulaire posé sur une colonnette d'un mètre de hauteur, et placé dans l'est, en face de la porte d'entrée principale, tels sont les objets qui frappèrent mes regards. Le maître-autel, le tabernacle, la chaire, attirèrent surtout mon attention; ils méritent en effet, une description particulière.

Le maître-autel est remarquable par la délicatesse et par le fini de ses ornements, entièrement formés de nacre de différentes nuances. C'est un véritable chef-d'œuvre dû au talent de MM. Gilbert et Fabien, frères laïques tous deux, et ouvriers d'un grand mérite. Ces ornements figurent de belles grappes de raisins noirs et de raisins blancs, entrelacées de feuilles de vigne parfaitement imitées. Le tabernacle est incrusté de bouquets de roses d'un travail exquis. Le raisin noir y est imité avec la nacre prise sur les bords des coquilles perlières, tandis que le raisin jaune est fait avec la nacre jaune-paille des huîtres de Crescent. Les roses sont imitées avec de la nacre de cette nuance, qu'on rencontre fréquemment au centre des valves de certaines huîtres des Gambier. De chaque côté du maître-autel, s'élevaient deux colonnes plates et découpées dans une simple planche de sapin. Le frère Fabien Coste a collé sur leur face une grande quantité de petites porcelaines blanches et noires, qui forment des losanges.

Un tableau représentant l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, se voit dans le chœur, garni de stalles. Au premier plan de ce tableau sont des religieuses en prière, vêtues d'une tunique blanche que recouvre un manteau écarlate. On aperçoit dans le lointain la maison profès des Picpus.

Sur les bas-côtés de l'église, à droite et à gauche du maître-autel, sont deux chapelles; un orgue contenu dans une sorte d'armoire, meuble celle de gauche. Une balustrade

en bois, dont les panneaux découpés à jour représentent des croix de Malte, et les attributs de l'épiscopat, ceint le grand autel, et les chapelles latérales.

La chaire est d'un style simple ; ses panneaux pleins sont incrustés de bouquets de roses liées par un large nœud de ruban. Ce travail, encore l'œuvre des frères Gilbert et Fabien, est d'un fini et d'une délicatesse remarquables.

Surmontant la porte principale, une toile de grande dimension représente une goëlette, la *Rosalie*, complètement désemparée et luttant contre la tempête. Assise sur un nuage, la Vierge apparaît aux matelots épuisés et privés de vivres. La robe de pourpre de la Vierge tranche d'une façon bizarre sur le gris sombre du ciel, et de la mer en courroux. Ce tableau, exécuté en 1854, avec de la chaux, du noir de fumée et de l'huile de bancoul *(Aleurites triloba)*, est une œuvre des plus médiocres, due à l'un des passagers de la *Rosalie*.

Sortant de l'église par le portique de l'est, nous nous trouvâmes sur une route pratiquée au milieu d'un bois d'arbres à pain. Ce chemin, qui longe la plage, était en ce moment recouvert de sable blanc, à l'occasion du récent parcours de la procession de la Fête-Dieu. Il ressemblait ainsi à une allée de jardin, et ce qui le faisait croire, c'étaient les jeunes orangers et les citronniers qu'on y avait plantés. L'arbre à pain étant la base de la nourriture des indigènes, on en avait laissé subsister le plus possible, et même au milieu de la route, ombragée par leur feuillage.

Voici comment la légende explique l'apparition de l'arbre à pain dans les îles de l'Océanie :

« Dans un moment de disette, un père conduisit sur une montagne ses nombreux enfants et leur dit : Vous allez m'enterrer à cette place et vous reviendrez demain. Les enfants ayant fait ainsi que cela leur avait été ordonné, furent surpris, le lendemain, de trouver le corps de leur

père métamorphosé en un grand et bel arbre. Ses pieds formaient les racines; son corps jadis robuste, constituait le tronc; ses bras étendus s'étaient changés en branches, et ses mains en feuilles. »

On peut voir dans cette fable l'origine du nom de *Rima,* que porte cet arbre à Taïti (Rima signifie *main*).

« La tête chauve du vieillard était devenue un fruit excellent (appelé *Maïoré*). »

C'est encore par allusion, sans doute, à cette particularité, que les indigènes voulant dire d'une personne qu'elle est chauve, l'appellent Taata maïore *(Taata,* Homme).

Nous passâmes devant une maison dont les portes étaient vérouillées.

— C'est la prison, me dit le capitaine; celle dans laquelle a été enfermé pendant sept ans le P. Guillemard. Ce missionnaire y est devenu fou, et il est mort en 1856, peu de temps après le départ de Mangarèva, de la corvette de guerre la *Sarcelle.*

C'est dans cette prison encore, que M. Labbé est resté détenu jusqu'au moment de son départ pour Taïti.

Après avoir vu faire le siége de sa case dont on troua la toiture, après en avoir été extrait de vive force, M. Labbé fut terrassé, garotté et brutalement poussé jusqu'à la prison où, épuisé de fatigue, il tomba sur le sol, vomissant le sang à pleine bouche. Je vous indiquerai sa maison, vous y trouverez encore le *mutoï* qu'on y plaça pour garder les scellés apposés sur les marchandises. Il y demeure depuis ce temps aux frais de M. Labbé.

— Cette affaire, dis-je au capitaine, est connue de tout le monde. Ayant fait le sujet d'une enquête officielle, elle appartient à l'histoire de ce pays.

Accusé d'avoir enfrein le *sixième* commandement de l'Église, M. Labbé se vit dépouillé de son lit, qu'on alla solennellement brûler sur la place publique, ainsi que ses

matelas et ses draps. Sa case fut aussitôt après, purifiée selon le rite.

M. J. Labbé, capitaine au long-cours venu de Bordeaux au Chili, resta à Valparaiso employé dans la maison Fauché, Frères. Un jour on l'envoya aux îles Gambier, muni de marchandises d'échanges, pour y faire le commerce de la nacre et des perles fines. C'est en 1854, que M. J. Labbé a subi, à Gambier, les mauvais traitements corporels qui précèdent.

Chacun se rappelle encore M. Labbé, riant tout son soûl, des airs ébahis que prenaient en l'apercevant libre et bien vêtu, les ouvriers mangarèviens venus à Taïti, au mois de Juillet 1856, sur le brick-goëlette de guerre le *Tane-Manu*, pour travailler à la construction de l'église catholique de Papeete.

C'est qu'on avait persuadé à ces pauvres gens, que M. Labbé subissait dans les fers la punition de son forfait. Qu'une fois arrivé à Taïti, il avait été condamné au bagne, et qu'on le rencontrait la chaîne aux pieds, sur les routes ou dans les rues, balayant les immondices.

Au lieu d'être au galère, le capitaine Labbé jouissait à Papeete de l'estime publique. A la tête d'une maison de commerce, il remplissait, à cette époque, en sa qualité de notable, les fonctions de Juge au Tribunal de commerce, ainsi qu'au Tribunal de première instance de la colonie (1).

— Nous sommes au village, me dit le capitaine, je vous laisse; marchez toujours droit devant vous, une roche vous barrera le chemin à l'extrémité de la baie; vous reviendrez alors et nous nous retrouverons chez M. Pignon.

---

(1) M. Labbé figure sur la liste des Membres du Conseil d'Appel de Taïti, dans l'*Annuaire des Établissements français de l'Océanie, et du Protectorat des îles de la Société et dépendances;* page 124, imprimerie du Gouvernement, 1863.

M. Pignon était un colon français qui faisait le commerce de la nacre et des perles fines; il vendait aussi des pacotilles. Près de sa demeure, située sur un terrain appelé *Taramanana*, était une jetée de 62 mètres de longueur qu'il avait fait construire à ses frais, et à l'abri des bourrasques; c'est là que notre baleinière se trouvait (1).

Resté seul, je visitai plusieurs maisons abritées des vents et à l'ombre de bosquets; ces habitations constituent au N.-E. du Mont-Duff, le village principal de Mangarèva. Ce sont des cases en roseaux, ou de petites maisons en pierres, blanchies à la chaux, qui se détachent vigoureusement du fond vert des arbres qui les environnent. Les murailles en sont épaisses, les fenêtres basses et étroites. Le couchage, à l'intérieur, se compose d'une claie en roseaux sur laquelle est un peu de paille de maïs. Une malle contient les vêtements de la famille, et, dans la mauvaise saison, la cuisson des aliments se fait dans l'un des angles de l'appartement. Le mode d'éclairage consiste à brûler des brochettes d'amandes d'*Aleurites*, qu'on façonne en enfilant une quinzaine de ces noix avec la nervure d'une foliole de cocotier. Cette amande donne de la flamme, mais aussi beaucoup de fumée. Quelques maisons étaient inachevées, les indigènes ne pouvant s'occuper de travaux de construction qu'après la saison de la pêche de la nacre.

---

(1) M. Pignon venait d'appeler près de lui son neveu Dupuy, Jean, qui récemment débarqué à Taïti avait, on l'a vu, pris passage avec nous sur le *Maputeo Ier*. Dès le lendemain de son arrivée à Mangarèva, son oncle le conduisit chez le P. Laval pour y signer une déclaration sans laquelle, aux termes d'un arrêté de M. Bruat, du 12 Décembre 1844, et d'une loi du mois de Septembre 1856, faite par Grégorio Maputeoa, aucun étranger ne pouvait s'établir aux îles Gambier. Cette formalité une fois accomplie, M. Pignon plaça Dupuy à la tête de sa maison de commerce.

Alors seulement, il leur devient possible de se procurer des matériaux, et des ouvriers qu'ils paient moyennant une quantité convenue de popoï (nourriture).

La Popoï est une pâte fermentée obtenue avec les fruits de l'arbre à pain. On la prépare en râclant d'abord le fruit cru, pour le priver de son épiderme vert et rugueux; ensuite on le coupe par morceaux qu'on jette au fur et à mesure dans de grands trous pratiqués dans le sol, et dont on a eu le soin de garnir les parois de feuilles de Tii ou Ki (*Cordyline Australis*). Quand on y a formé une couche d'environ un mètre, les indigènes y descendent pour bien tasser avec les pieds ces fruits coupés, et ils couvrent ce premier plan d'un lit de feuilles sèches. Ils établissent de même une seconde couche, puis une troisième, jusqu'à ce que le réservoir soit entièrement comblé. Ils recouvrent alors le tout d'une couche de terre qu'ils tassent, et circonscrivent la place de ces silos avec des piquets. Il est aisé par cette précaution, de trouver ces sortes de greniers souterrains. On abandonne là cet approvisionnement, auquel on n'a recours que le plus tard possible et dans les moments de disette.

Aux îles Marquises, nous avions déjà observé ces silos qui sont *Tabu* (sacrés), c'est-à-dire, qu'il est défendu d'y commettre des dégradations et même de marcher dessus.

Si un ouragan abat les fruits avant leur maturité, ou brise l'arbre lui-même, si la récolte est insuffisante et qu'on se voit menacé d'une disette, les chefs de district assemblés, convoquent les habitants et procèdent, en leur présence, à l'ouverture des silos. Cette cérémonie ne se pratique que pour les trous d'une grande capacité, qui d'ordinaire sont la propriété commune de tous les habitants de la baie.

Ainsi, j'ai vu à Mangarèva de ces silos qui avaient une contenance de vingt-cinq mètres cubes au moins; ils

étaient complètement maçonnés à l'intérieur. Quand on remplit ces réservoirs de fruits, chaque habitant de la baie est obligé d'en fournir une certaine quantité, récoltée sur son terrain.

S'agit-il de faire le partage de la popoï, le chef délivre à chaque famille la quantité qu'il croit lui être nécessaire pour sa consommation d'une semaine. Au fur et à mesure que le vide se produit, il est comblé par des feuilles sèches qu'on recouvre de terre. Pour extraire cette popoï, on procède toujours de la circonférence au centre. Outre ces réservoirs, il en est d'autres plus petits, qui sont la propriété particulière des familles.

Pour faire usage de la popoï, on la pétrit avec de l'eau, on en forme une pâte homogène qu'on divise ensuite en petites masses allongées, semblables à nos petits pains d'Europe. On enveloppe chacune de ces masses dans une feuille de Purau *(Hibiscus tiliaceus)*, ou dans une feuille de Huru *(Artocarpus)*; on lie le tout au moyen d'un filament d'écorce. Ainsi enveloppée, la popoï est mise à cuire sur des cailloux rougis au feu.

On cuit de même les autres aliments dans ces espèces de fours, simples trous, dans lesquels on allume un brasier ardent. Dès que les cailloux qui en constituent la sole sont suffisamment rouges, on retire la braise incandescente et l'on y dépose les provisions, qu'on a eu préalablement le soin d'entourer, pour les garantir, de feuilles fraîches de bananier, et qu'on recouvre ensuite de terre fortement tassée. Ces aliments cuisent ainsi à l'étouffée, pendant un temps qui varie selon la nature des viandes enfouies. Il faut environ deux heures pour cuire à point un petit cochon dans ces fours indigènes.

L'odeur fermentée de la popoï indiquait la place des silos le long du chemin. Je les reconnaissais à leur pieux fichés en terre et à leur proximité des cases.

Le Taro ou Karo *(Arum Esculentum)*, cultivé à Mangarèva, sert aussi à préparer une pâte fermentée appelée Tioo Il suffit de couper par morceaux les volumineuses et féculentes racines de cette plante, et de les enfouir dans les réservoirs souterrains. Cet aliment se prépare en grande quantité aux îles Marquises. On en consomme énormément aux îles Pomotu, où l'on préfère le tioo à la popoï qui, au dire des indigènes, occasionne de violentes céphalalgies.

Les anciennes cases, de forme carrée et seulement composées d'un clayonnage, sont couvertes en feuilles de Pandanus. Les ouvertures de ces demeures consistent en une porte et en une fenêtre de très-petites dimensions. L'air se renouvelle donc difficilement dans ces habitations, souvent établies sur un sol argileux et détrempé pendant la saison de l'hivernage. Les pluies torrentielles qui caractérisent cette époque de l'année, imbibant fortement le terrain, deviennent une cause de maladie pour les indigènes qui, à peine vêtus, couchent dans ces cases étroites, sur la terre seulement recouverte d'un peu d'herbe desséchée. Aussi ces indigènes sont-ils fréquemment atteints de rhumatismes, de fièvre, d'angine, de bronchite, et beaucoup meurent de phthisie. Si, à ces mauvaises conditions hygiéniques, on ajoute l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'alimentation, le manque absolu de remèdes, ou la mauvaise application qu'on en peut faire lorsqu'on parvient à s'en procurer, on s'expliquera les causes de la consomption qui tue surtout les femmes aux îles Gambier.

Nous avons vu des cases encore plus défectueuses, à Mangarèva même, constituées par une large claie en roseaux, sorte de cloison inclinée, formant avec le sol un angle de 45 degrés. Ouvert à tous les éléments, cet abri s'oriente selon la direction d'où vient le vent. Dans la belle saison ces abris peuvent être agréables, mais il n'en est plus de même pendant l'hivernage.

Sur la plage s'élevait un long édifice en maçonnerie, que le feu roi Maputeoa faisait bâtir, et dont il devait faire sa demeure royale. Restée inachevé, cette construction servait de hangar, et l'on y remisait les baleinières de la mission.

Dès qu'ils me voyaient passer, les hommes et les enfants, quittant aussitôt leurs demeures, s'empressaient d'accourir. En peu de temps je fus suivi d'une foule bruyante, parmi laquelle se mêlèrent plusieurs *mutoïs*, agents de la police locale.

Quoi que je pusse dire, aussitôt que je m'arrêtais, ma suite faisait de même; elle reprenait sa marche dès que je me remettais en route. Obsédé de cette persistance et perdant enfin la patience, je menaçai de ma canne tous ces entêtés. Grande fut ma suprise alors, d'entendre un enfant qui, depuis une heure marchait silencieux à mes côtés, me dire en bon français :

— Ne vous fâchez pas, Monsieur, c'est l'habitude du pays de suivre ainsi les étrangers!.....

— Depuis quand es-tu là, demandai-je à cet érudit gamin; pourquoi ne m'as-tu pas adressé plus tôt la parole?.....

Me répondant avec assurance, cet enfant m'apprit qu'il était élève de M. le comte de la Tour qui, m'ayant vu passer, l'avait aussitôt dépêché pour savoir qui j'étais.....

La végétation me parut beaucoup moins luxuriante à Mangarèva qu'à Taïti. Les orangers et les citronniers, peu nombreux encore, y sont d'importation récente. L'arbre le plus précieux est l'*Artocarpus* (arbre à pain). Seule ressource de l'Archipel, on en plante partout où il existe la moindre parcelle de terre susceptible de culture. Mince de tronc, peu élevé, cet arbre ne donne qu'une récolte par an et meurt jeune, surtout si l'on ne prend le soin d'élaguer de son pied les herbes qui y poussent. Les indigènes veillent donc à sa conservation. A Taïti, l'arbre à pain est

excessivement abondant, il constitue de véritables forêts. Très-vigoureux, il donne trois récoltes par an, et vit très-vieux.

On utilise les marais de Mangarèva en y plantant du Taro (Karo) *Arum esculentum*. On cultive la patate douce et le bananier; on multiplie le cocotier et le pandanus. Les autres principales espèces d'arbres sont : Le *Calophyllum inophyllum*, le *Thespesia populnea* (Miro), l'*Aleurites triloba* (Rama), le *Pandanus odoratissimus* (Fara), le *Cerbera manghas* (Reva), l'*Hibiscus tiliaceus* (Purau), le *Barringtonia speciosa* (Hutu), le *Broussonetia* (Aute), l'*Erianthus floridulus* (Aheo, Kakao), graminée abondante, le *Cordyline australis* (Tii), le *Gossypium religiosum*, ou Cotonier; des liserons aux corolles larges et diversement nuancées, attirèrent aussi mon attention. Le *Psidium pyriferum* (Gouyavier), est rare, chose précieuse pour les cultures qui, à Taïti, sont étouffées par cet arbrisseau.

Revenant sur mes pas, je considérai avec plus d'attention que je n'avais pu le faire jusqu'alors, les indigènes de ma suite. Les hommes étaient généralement grands et robustes, doués de formes élégantes, d'un air doux et timide. Comme les Taïtiens, ils ont le teint basané, la tête aplatie à la région occipitale, le front fuyant, les pommettes saillantes, le nez épaté, les lèvres grosses, épaisses, les cheveux noirs, lisses et coupés courts, enfin la barbe rare.

De moyenne taille et sans être jolies, les femmes possèdent une physionomie régulière. Elles vont pieds nus, la chevelure longue et flottante sur leurs épaules. Vêtues d'une robe d'indienne serrée à la taille par un mouchoir roulé en corde, leur malpropreté contraste, je l'ai dit, avec l'élégance particulière aux Taïtiennes. Mais aux Gambier la mission leur défend de se lisser les cheveux, de les natter, d'en faire des tresses, et surtout de faire usage de

pommade, d'essences, d'eau de Cologne. Le souvenir de la reine se grattant la tête à pleines mains me revint à la pensée; on s'imagine ce que pouvait être la malpropreté des sujettes.

Si j'ai parlé de l'élégance des jeunes femmes de Taïti et du soin particulier qu'elles apportent dans l'ornement de leur coiffure, je dois dire un mot des couronnes en paille de Pia *(Tacca-Pinnatifida)*, dont elles se parent les jours de fête; voici comment cette paille se prépare.

Après avoir fendu dans leur longueur les hampes florifères, souvent longues de 60 centimètres à 1 mètre 50, on les plonge dans l'eau pour les ramollir, puis on en racle l'épiderme avec une valve de coquilles. Lorsque toute la partie herbacée en a été séparée, on lave ces tiges devenues très-blanches, on les essuie et on les fait sécher au soleil. Ainsi apprêtées, les hampes de Pia constituent une paille nacrée d'un brillant éclat. La partie inférieure des hampes, plus ligneuse que le sommet, donne un véritable bois. Ce sont alors des rubans ligneux de 2 centimètres de largeur, marqués longitudinalement de lignes saillantes et parallèles, distantes les unes des autres de 5 millimètres environ. Ce bois, très-fragile, sert à former le pourtour de la couronne, et c'est sur ce disque que se fixent les ornements qui doivent composer la parure.

Ces ornements consistent en trois cordons faits de coques imbriquées et cousues. D'autres coques libres et espacées garnissent les bords supérieur et inférieur du disque. Sur le devant, et faites avec des lanières d'un millimètre de largeur, sont plusieurs rosaces groupées.

Seize de ces lanières servent à faire une tresse plate, qu'on emploie pour confectionner des chapeaux. Cette tresse est remarquable par sa régularité parfaite et par sa fraîcheur. On en fait des rouleaux de dix à quinze

brasses, et il en fallait dix-sept mètres, pour confectionner alors un chapeau à nos dames d'Europe.

Une modiste française, de passage à Taïti, eut l'idée de faire des fleurs en paille de Pia, qu'elle vendit aux dames de la colonie.

Une seule indigène, *Téïna*, était renommée pour son habileté à confectionner la tresse ainsi que les couronnes de Pia, qu'elle vendait vingt francs l'une.

Je venais d'approcher de la plage, lorsque je m'entendis soudain interpeller :

— Eh! arrivez donc, me criait le capitaine, que j'aperçus gesticulant et fièrement campé sur la porte de M. Pignon. Votre promenade a été longue, me dit-il; il est grand temps de partir.

M. Pignon ayant déjà fait déposer dans la baleinière les provisions et les fruits que le capitaine avait pu se procurer, nous regagnâmes la corvette, où le cuisinier s'impatientait de notre absence. Connaissant son art, cet artiste savait qu'un dîner réchauffé ne valût jamais rien.

CHAPITRE IV.

L'Arsenal. — Le magasin de M. Yver. — Rencontre d'un aveugle — M. le comte de la Tour. — La succursale du couvent. — Retour à bord. — Le Mont-Duff. — L'Héritier présomptif de la couronne. — Cérémonie funéraire qui avait lieu au Mont-Duff. — La Reine. — L'élève de M. de La Tour. — Le cimetière. — Portraits de *Matua* et de sa femme. — Embaumement des chefs. — Les religieuses. — Départ de la goëlette *Marguerite*. — Visite des Missionnaires à bord. — Départ de M. Yver pour les districts de Mangaréva. — Arrivée de la nacre, son embarquement, son arrimage dans la cale. — De l'huître perlière, de sa pêche. — Les perles fines, leur classement, leur valeur. — Le P. Laval revient d'Aokena. — Visite de M. de Kerbernarht. — Vue du Mont-Duff et du village de Mangaréva.

Accostant la grande jetée le 9 Juin, le capitaine, le docteur Prat et moi, débarquâmes près d'un ilot sur lequel nous aperçûmes un mât de signaux et la caronade qui avait salué notre entrée dans la rade. Cette pièce d'artillerie sert à faire des salves les jours de fête, à la sortie de la procession. Non loin s'élève une tourelle construite pour Maputeoa; pour l'instant elle servait d'arsenal et de poudrière. Nous y trouvâmes, en effet, au rez-de-chaussée, le baril de poudre et les boulets apportés par notre corvette, et dans la chambre du premier étage, les trente lances de la garde du roi.

Nous entrâmes chez M. Yver, dans le magasin duquel se trouvaient déjà des femmes choisissant des étoffes.

M. Yver vendait aussi des habits et des pantalons de drap noir, des cravates de satin et des chemises fines, des chapeaux de Panama et des souliers vernis. Pour des sauvages, qu'on dit avoir été anthropophages avant l'arrivée des missionnaires, voilà un luxe qui ne le cède en rien à celui de nos plus élégants civilisés d'Europe.

Les indigènes ne s'habillent que le dimanche pour assister aux offices. Dans la semaine, on les voit aller pieds nus, seulement vêtus d'une chemise et d'un *pareu*, sorte de jupon formé d'une bande de cotonnade qu'ils s'enroulent autour du corps. Il n'est plus ce temps où les Mangarèviens ne connaissaient, en fait de vêtements de luxe, que leurs tatouages. Après le passage du capitaine Beechey (en 1826), dont ils admirèrent l'uniforme, plusieurs se firent tatouer des épaulettes en souvenir de cet officier.

Abandonnant le capitaine Guézenec, qui resta chez M. Yver, je continuai seul ma promenade. La pluie, qui n'avait cessé de tomber durant la nuit, avait fortement détrempé le sol argileux et rendu la route très-glissante. Chemin faisant, je rencontrai un vieillard, la figure encadrée d'une barbe blanche et atteint de cécité; souriant, il se faisait conduire vers moi. « Salut à toi! me dit-il; je viens pour que tu me guérisses et que tu me rendes la lumière. » Puis, il attendit en silence.

N'étant pas sur les bords du Tibre, ni accompagné de l'ange Raphaël, je ne pouvais, hélas! songer à me procurer le merveilleux poisson dont s'empara Tobie, et dont le fiel appliqué par lui sur les yeux de son père, aveuglé un soir par de la fiente d'hirondelles, lui rendit la vue instantanément. Ne pouvant donc rien pour ce vieillard, je lui glissai dans la main une pièce de monnaie, qui parut le satisfaire.

Un peu plus loin, une jeune mère m'appela, me priant d'examiner son enfant. Mais, saisi de frayeur à mon

approche, le petit drôle, à peine âgé de cinq ans, s'enfuit, poussant des cris de terreur, et disparut malgré mes appels réitérés et bienveillants. L'élève de M. le comte de la Tour étant venu me dire que son maître l'avait dépêché vers moi pour me prier d'entrer chez lui, je bornai là mon exploration de ce jour, d'autant plus satisfait que le chemin était très-mauvais et difficilement praticable.

M. le comte de la Tour était assis devant sa porte et à l'ombre des arbres qui bordent la chaussée.

— A qui ai-je l'honneur de parler, me demanda-t-il?

M'étant fait connaître, il se frappa les mains et s'écria :

— Parbleu Monsieur, il y a longtemps que j'ai le désir de faire votre connaissance!

Retirant alors un fragment de journal de sa poche :

— Tenez, dit-il, ce numéro du *Messager de Tahiti*, vous prouve que ce n'est pas la première fois que nous causons ensemble. J'ai lu avec le plus vif intérêt ce que vous y avez publié sur les plantes de nos contrées océaniennes, car je m'occupe aussi de médecine; c'est moi qui soigne tous les gens du pays, mais non pas avec les médicaments de votre *Codex*, à l'efficacité desquels je ne crois pas, mais avec du pourpier; oui, Monsieur, répéta-t-il, avec du pourpier. Croyez-moi, les remèdes les plus simples sont toujours les meilleurs.

— Vous devez, lui dis-je, obtenir des cures merveilleuses.

— Vous allez en juger, reprit-il.

« Il y a trois mois environ, je fus pris, après mon repas, de coliques atroces; je souffrais tant qu'on me coucha paralysé et perclus. Quelque temps après, mes jambes enflèrent, la peau se fendit et une grande quantité de liquide s'en échappa. Mes jambes suintèrent comme cela très-longtemps, et voyez, me dit-il, en relevant son pantalon, dans quel état de maigreur elles sont aujourd'hui.

Eh bien, le P. Laval m'a sauvé en me faisant boire du lait, et de l'eau de pourpier. »

— A quoi attribuez-vous ce mal subit lui demandai-je?

— Les PP. prétendent que je m'étais empoisonné, ayant fait cuire mes aliments dans une casserolle que je venais d'étamer avec de l'étain mélangé de plomb.....

M. le comte de la Tour, était un petit vieillard profondément anémié, nerveux et très-irrascible. Voûté, et très-maigre, il avait les jambes couvertes de cicatrices, le teint blême, jaunâtre, les cheveux blancs et rares, l'œil noir, vif et scrutateur. Me parlant de son antique lignée :

— J'appartiens, me dit-il, en se redressant fièrement, à la plus haute noblesse du midi de la France. Je me nomme le comte Urbain Florit de la Tour! — *Dieu et mon Roi!* — voilà ma devise, celle de mes aïeux! Mon Roi est dans l'exil, et moi dans cet Archipel, où je consacre humblement ma vie à apprendre à lire le latin, à écrire et à compter, à tous les pauvres enfants des Gambier.

— Vous leur apprenez aussi le français, ajoutai-je, en lui désignant son messager, et vous avez là un élève qui vous fait honneur.

— Oui, répondit-il, en baissant modestement les yeux.

De beaucoup supérieur au P. Laval, homme ignorant et commun, M. le comte de la Tour était le secrétaire et l'économe de la Mission; on ne faisait jamais rien sans le consulter. Nous causions encore, lorsque deux enfants arrivèrent, poussant devant eux une petite voiture.

— Ah! s'écria M. de la Tour en se levant, voici mes autres élèves qui viennent me prendre pour me conduire à la Mission, où je suis attendu. Voyez cette voiture, c'est le bon frère Gilbert qui me l'a construite à l'époque où j'étais paralysé, ne voulant pas me priver du bonheur d'assister à la messe.

S'appuyant alors lourdement sur sa canne, le petit

vieillard entra dans sa chaise roulante, et après qu'on l'y eût bien assujetti et entouré d'oreillers, il me salua de la main et partit, me laissant sur la route.

La lenteur avec laquelle cheminait M. de la Tour me permit d'arriver avant lui au presbytère, où il descendit. Je fus chez la reine, où je trouvai la famille Prat en visite. Les enfants Prat étaient l'objet des caresses et des attentions de Sa Majesté. Soudain la foule compacte qui obstruait la porte s'écarta pour laisser passer les missionnaires, qui, informés du débarquement de nouveaux étrangers, s'empressaient d'accourir. Prat leur ayant dit qu'il était médecin, le P. Armand lui proposa de le mener voir une malade, sa sœur d'adoption.

Jadis, lorsqu'un étranger venait se fixer dans l'Archipel, une famille l'adoptait. C'est ainsi que le P. Armand devint le commensal et le frère adoptif de cette malheureuse, que nous trouvâmes couchée à terre sur un tas de feuilles sèches.

Les missionnaires nous conduisirent ensuite à la succursale du couvent établi sur le Mont-Duff, et dans laquelle les jeunes filles de cette communauté descendent passer la journée du dimanche pour ne s'en retourner qu'après les vêpres. Entouré de murs élevés, le terrain de cette succursale est planté d'arbres à pain. La maison principale, composée d'un rez-de-chaussée, est bâtie sur le point culminant de l'enclos, qui en pente douce va jusqu'à la mer. Une dizaine de jeunes filles, les unes vêtues de gaules d'indienne, les autres de la robe de laine blanche adoptée par la communauté, accoururent vers nous : La plus âgée pouvait avoir dix-huit ans. Dès que le P. Laval les eût autorisé à rompre le silence, elles s'empressèrent auprès de Madame Prat dont les enfants furent par elles comblés de carresses. Dans une case voisine, accroupies sur une litière humide, nous trouvâmes deux religieuses atteintes

de phthisie pulmonaire et crachant du pus à pleine bouche. Des moitiés de cocos remplies de popoï, ou d'eau, quelques oranges, étaient près de leur couche, seulement composée de feuilles mortes.

A cette occasion, le docteur Prat supplia le P. Laval de mieux observer les règles de l'hygiène et de demander des médicaments à Valparaiso, l'engageant à profiter de l'occasion que lui offrait notre passage au Chili. Il lui proposa de lui rédiger *un médecin de papier*, c'est-à-dire, une sorte de résumé des symptômes et du traitement des maladies propres au climat de l'Archipel. Le P. Laval ne s'en soucia guère, et malgré l'offre que nous lui fîmes encore la veille de notre départ, de lui expédier une caisse de médicaments de Valparaiso, il persista à attendre que cet achat « lui soit devenu bien nécessaire; car, ajouta-t-il, il n'y a rien à faire contre la consomption, et ces malheureuses meurent toutes comme cela! »

Après nous avoir conduit chez un indigène atteint d'une affection de la moëlle, les missionnaires nous laissèrent pour rejoindre M. de la Tour, resté seul au presbytère. Chez M. Pignon, nous trouvâmes le capitaine qui avait voulu nous reconduire lui-même à bord, la houle étant très-forte. Il était cinq heures, et très-basse en ce moment, la mer laissait à découvert de larges pâtés de coraux, au milieu desquels notre canot ne dut s'aventurer qu'avec lenteur. Constamment debout sur l'avant, un matelot indiquait au capitaine la route à suivre. Malgré cette précaution, l'embarcation s'arrêta souvent, entravée par les récifs. Une fois ces dangereux parages franchis, et n'étant plus abrités des rafales par le Mont-Duff, de fortes lames nous mouillèrent de leurs embruns. Il faisait nuit close quand nous atteignîmes la corvette.

Les rafales mugirent toute la nuit, et la mer toujours grosse, nous força de rester à bord le lendemain (10 Juin).

LATE G. CUZENT, DEL.

VA.

Je profitai de cette journée pour écrire quelques lettres, la goëlette *Marguerite* devant partir pour Taïti.

Le lendemain (11 Juin), nous nous dirigeâmes, Prat et moi, vers le Mont-Duff. S'élevant à l'angle de la partie méridionale de Mangarèva, le Mont-Duff, point culminant de l'Archipel, atteint une hauteur de 400 mètres. On l'aperçoit de quarante milles au large. Il se relie à une chaîne de montagnes peu élevées, dont les sommets sont complètement dépouillés de terre végétale. Entraînée par les pluies torrentielles de l'hivernage, cette terre s'est accumulée à la base de l'île, où elle forme la seule bande de sol arable. Les deux pitons du Mont-Duff s'élèvent sur un plateau cultivé, à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Inclinés en pentes douces du côté des montagnes, ils sont, au contraire, presque droits du côté de la mer. Leurs sommets sont aigus et très-difficilement accessibles.

A l'occasion de la succession de la couronne, qui toujours se faisait du père au fils, et jamais du roi reconnu au frère qui pouvait suivre, le Mont-Duff devenait un lieu de retraite consacré à l'héritier présomptif. Ce prince y restait jusqu'à l'âge de douze ans, loin de tout commerce avec les hommes, sous peine de perdre sa couronne. Habitant une case construite à trente mètres du sommet, il ne pouvait être approché que par un petit nombre de serviteurs. (1) Le jour où s'accomplissait sa douzième année, le jeune roi descendait au milieu de son peuple, et son retour au village était le sujet de grandes réjouissances.

---

(1) MM. Vincendon Dumoulin et le docteur Hombron ont gravi la cime du Mont-Duff. A 50 mètres du sommet ils ont vu, au mois d'Août 1838, les ruines de la demeure où était confiné, dans son enfance, l'héritier présomptif de la couronne. Au-delà, ils ont dû faire le reste du chemin à califourchon sur l'arête de la montagne, tant elle était devenue étroite et même aiguë.

Mais, cette première étape accomplie, le jeune souverain était conduit à l'extrémité de l'île, où il restait de nouveau isolé pendant six ans. Complètement affranchi après ce second exil, et ayant atteint l'âge dix-huit ans, il revenait à Mangarèva pour commencer son règne.

Maputeoa est le dernier souverain qui ait été élevé sur le Mont-Duff.

Quand Beechey vint à Mangarèva, Maputeoa, déjà descendu, était relégué au bout de l'île. Il n'avait donc pas encore atteint sa dix-huitième année, et son père était sur le trône.

Si le roi mourait, on transportait son corps sur le Mont-Duff, et on le déposait dans la cabane où son enfance s'était écoulée calme et paisible. On hissait le cadavre, à l'aide d'une corde, au sommet même du pic, où l'on envoyait préalablement un *Rangatira* pour surveiller et diriger cette manœuvre. C'était presque toujours un ami ou un parent du défunt qui était chargé de cette mission. Quelquefois on réservait cet honneur à l'un des frères d'armes du Monarque.

On le laissait plusieurs jours dans la cabane, et on profitait de ce temps pour disposer tout ce qui était nécessaire pour l'ensevelissement. On descendait ensuite le corps avec le même appareil, pour le déposer sur une table de pierre, où l'on procédait à son embaumement. De grands cris et des larmes accompagnaient cette funèbre cérémonie.

Dès que l'embaumement du cadavre était terminée, qu'on lui avait rendu tous les honneurs qui lui revenaient encore sur la terre, on le plaçait sur une pirogue décorée le mieux possible, et on allait le déposer sur l'île Angakawita, dans une caverne réservée. Cette île n'était pas habitée, elle était *Tabu*, c'est-à-dire, qu'il était défendu de l'approcher.

La mort du roi donnnait lieu chaque année à une fête funèbre. Tous les grands du royaume, les parents du défunt, se rendaient en grande cérémonie sur Angakawita, et on ajoutait une enveloppe complète de bandelettes de Tapa, à celle qui déjà entourait le cadavre. Cette opération, se répétant tous les ans, finissait par augmenter singulièrement le volume de l'ex-Monarque; on a vu, en effet, des cadavres royaux avoir une circonférence de un mètre de diamètre.

Les grandes familles rendaient annuellement le même honneur à ceux de leurs membres qui avaient eu une existence brillante et guerrière.

Le Mont-Duff avait encore un triste privilége. Quand le chef de Mangarèva s'opposait à un mariage, les deux fiancés, liés ensemble, se précipitaient du sommet des pitons sur les roches, où ils trouvaient bientôt une mort certaine. Parfois, la jeune fille grimpait seule à la cîme du cocotier le plus élevé, et se laissait choir sur le sol. Le jeune homme, dans ce cas, se rendait au Mont-Duff, et se lançait du sommet dans l'espace.

Suivant un chemin pavé de galets ronds, et d'une inclinaison de 45 degrés au moins, nous gravîmes le Mont-Duff. Arrivés à mi-côte, nous aperçûmes la reine sur le seuil d'une maison que le P. Cyprien occupa jadis. C'était à la fois sa maison et son observatoire, car, de sa chambre, il pouvait distinguer au large les navires cinglant vers l'Archipel. La proximité de cette résidence du couvent, lui permettait de s'y rendre tous les jours sans fatigue.

La reine vint au-devant de nous, le sourire aux lèvres. « *Anakoé*, nous dit-elle (bonjour), » et nous tendant la main, elle nous invita à prendre quelques instants de repos. « Allez, commanda-t-elle à ses femmes, ouvrir des cocos, et apportez aussi des oranges pour que ces étrangers, nos amis, se rafraîchissent. » Vêtue de la même

robe qu'elle portait lorsque je la vis pour la première fois, la reine avait encore les cheveux brouillés et flottants. Les pieds nus, elle se grattait fréquemment la tête, et son ensemble malpropre lui donnait l'apparence d'une mendiante : en France on lui eût certainement fait l'aumône.

Nous prenions congé de la reine quand nous aperçûmes l'élève de M. de la Tour qui, haletant, gravissait au plus vite la montagne. Informé de notre arrivée à terre, le P. Laval nous avait aussitôt dépêché cet enfant, sous le prétexte de nous servir de guide. En l'apercevant, la reine changea subitement de physionomie ; « Taisez-vous, — *mamu !* — exclama-t-elle craintive, tout ce que vous me diriez serait répété à Laval. »

L'enfant nous fit visiter le cimetière, créé par la mission sur un plateau appelé *Kara-ea*. Bordé d'une haie vive, cet enclos est, çà et là, planté de quelques arbres. Ce cimetière contenait des tombes ornées de croix ou de pierres sur lesquelles étaient burinés les noms des indigènes convertis au catholicisme. Une chapelle, dans laquelle repose Matua, l'ex-grand sacrificateur des idoles, ainsi que le roi Maputeoa, s'élevait à l'entrée de l'enclos funéraire.

En 1840, Matua était un beau vieillard, l'homme le plus grand de l'Archipel ; il avait deux mètres. La chute de ses dieux ne l'avait pas fait maigrir ; il était énorme. Ses jambes grêles fléchissaient sous le poids de son corps, et sa démarche était pénible. Il était vêtu d'un chapeau de paille, d'un pantalon et d'un gilet de couleur. Ses jambes, ses bras, son corps, étaient couverts d'un tatouage noir, en partie ravagé par une dartre. Son visage, sillonné par les ans, était encadré d'une épaisse barbe grise, et son Altesse avait la gale.

Après ce portrait, peu flatté, voici celui que M. Roquemaurel fait encore de l'auguste épouse de ce grand chef, l'oncle du roi Maputeoa.

« Nous cherchâmes vainement un ruisseau qui pût nous servir d'aiguade. Le pilote Guilloux nous conduisit vers un mince filet d'eau qui était bien insuffisant pour les deux corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*.

» Une dame de qualité, la tante du roi, était en ce moment occupée à faire ses ablutions, agenouillée sur le bord d'une mare fangeuse, formée par un barrage fait dans la rigole. Cette Naïade échevelée, qui n'avait ni la taille du palmier, ni les yeux de la gazelle, se lèva brusquement à notre approche, et saisissant les perles de ses cheveux, elle s'éloigna d'un pas lourd, après avoir fixé un instant sur nous un regard stupide. Nous ne tardâmes pas à rencontrer l'heureux possesseur de notre nymphe des eaux. Ce vieillard fut plus gracieux que sa sauvage moitié (1). »

Le pilote Guilloux assure qu'en 1829, époque à laquelle il vint pour la première fois aux Gambier, les femmes ne se prostituaient pas aux étrangers ; qu'il avait vu une vieille femme donnant à manger à une foule de rats qui infestaient l'île, et qui paraissaient être les favoris des habitants. C'était pour les engraisser et les manger très-probablement.

Au milieu du cimetière s'élevait un arbre de fer *(Casuarina equisetifolia)*, et, sous nos regards charmés, s'étendait le gracieux panorama des îles verdoyantes de l'Archipel. Symétriquement rangées autour du lagon, elles nous produisaient l'effet d'autant d'émeraudes éclairées par un ciel d'azur. La couleur brune des roches volcaniques voisines tranchait sur le blanc de neige des vagues se brisant avec fracas sur les écueils. Au large, le grand récif madréporique étalait au soleil les cîmes de ses Pandanus touffus et les innombrables panaches de ses cocotiers entremelés. Plus loin encore, l'Océan Pacifique et ses horizons sans fin.

---

(1) Roquemaurel, *Voyage au Pôle sud*.

Jadis on inhumait les morts dans les anfractuosités des montagnes, dans des cavernes habilement dissimulées.

D'autrefois on se contentait d'exposer les cadavres sur un petit ilot, appelé *Tea-Kau,* situé sur la plage, à trois cents pas de la demeure de Maputeoa et non loin du vivier.

Dans les grandes crues, la mer enlevait les corps, simplement déposés sur le sol, et les ensevelissait dans les profondeurs des eaux, sans que les parents fissent la moindre démarche pour l'empêcher. C'est sur cet ilot qu'on a inhumé tous les ossements humains recueillis par les missionnaires, dans les excavations de Mangarèva. J'ai cependant encore trouvé d'anciens cadavres dans les montagnes, et non loin de la ville. Aujourd'hui chaque île possède son cimetière.

S'agissait-il de la mort d'un chef, son corps était étendu sur une plate-forme, élevée du sol de deux mètres, et fixée sur quatre pieux, dans le but de le garantir de la voracité des cochons. Cette plate-forme, appelée Faka, Toupapau, (autel des morts), portait aussi le nom de *Fata,* mot dérivé sans doute de faîte, sommet, toiture. Une toiture en feuilles sèches abritait en effet le cadavre de la pluie et des brumes parfois intenses de la nuit.

Avant de placer le corps sur le faka, on lui enlevait les intestins par l'anus, à l'aide de petites tiges crochues. On enduisait ensuite le cadavre vidé, d'huile de cocos aromatisée des sucs de diverses plantes. La première couche séchée, on renouvelait l'onction jusqu'à ce que le corps ait acquis une dureté et un vernis convenables. Après chaque enduit, on remettait le cadavre sur le faka, où il restait exposé à l'ardeur du soleil pendant au moins six semaines. On ne le recouvrait que le soir, à la tombée de la nuit.

Pendant tout le temps que durait cette préparation, les parents venaient pleurer le mort aux pieds du faka, et y

apportaient chacun une partie de leur repas. Quelques-uns employaient à ces pieuses démonstrations un *Haïva* ou *Tupapau*, pleureur de morts de profession, pleureur sacré, qui était nourri tout ce temps aux frais de la famille.

La dessication étant complète, on accroupissait la momie humaine, en lui laissant les bras pendants le long du corps, puis on l'emmaillottait de tapa (1), ou de nattes solidement liées. Profitant d'une nuit sombre, des hommes choisis par la famille allaient déposer le chef ainsi embaumé, soit dans quelque maraé (2), soit sur l'ilot Angakawita, spécialement réservé à la sépulture des chefs.

Nous arrivâmes à une barrière servant de clôture au sentier qui mène au couvent. Notre jeune guide nous apprit qu'il était défendu de la franchir sans en avoir préalablement demandé l'autorisation au P. Laval. Respectant cette consigne, nous prîmes la gauche du sentier, où, le terrain s'élargissant, nous longeâmes des plantations fort bien entretenues. Il y avait là des bananiers, des arbres à pain, des cotonniers à la fois chargés de fleurs et de capsules desquelles s'échappaient de volumineux flocons d'un blanc de neige. On y cultivait aussi des patates douces. Plus loin, apparurent quelques cases abritées sous les arbres, et à proximité de cocotiers élevés. Surpris de nous rencontrer sur ces hauteurs, les indigènes quittaient leurs logis pour nous faire escorte. Nous ne nous arrêtâmes qu'au pied des pitons.

D'un rouge d'ocre, les flancs de ces pics sont arides, déchirés et parsemés, ça et là, de touffes d'une graminée

---

(1) Etoffe faite avec l'écorce de *l'Hibiscus*, de *l'Artocarpus*, ou du *Broussonetia*.

(2) Autel de l'ancien culte païen.

(Eryanthus floridulus), ou de tiges de Dracœna *(Tii* ou *Kii)*, dont les feuilles servent de nourriture en même temps que d'abri aux nombreuses chèvres qui vivent en liberté sur ces sommets déserts.

Revenant sur nos pas, nous longions les hautes murailles du couvent lorsque de bruyants éclats de rire s'entendirent tout à coup s'échappant des massifs voisins. Bientôt apparurent une quinzaine de jeunes filles que la surprise de nous rencontrer, et aussi la crainte, rendirent muettes pendant le temps qu'elles mirent à passer devant nous. Chacune d'elles cependant nous souhaita le bonjour. Mais, dès que nous les eûmes perdu de vue, leur caquetage et leurs rires bruyants recommencèrent. « Ce sont les religieuses qui vont cultiver les terres de la communauté, nous dit alors l'élève de M. de la Tour. Vous devez les apercevoir chaque jour de votre navire. » Déjà, en effet, nous avions braqué du bord la longue-vue sur ce plateau, et nous avions aperçu des laboureurs, mais nous ignorions encore que ce fussent des jeunes filles qui manœuvrassent la pioche d'une main aussi ferme.

Une lacune dans le feuillage nous permit, peu après, d'assister au départ de la goëlette *Marguerite;* elle était déjà hors des passes.

La route inclinée se représentant bientôt, nous commençâmes notre descente au village. D'aussi loin qu'elle nous aperçut, la reine fit déposer par ses femmes des paniers d'oranges devant sa demeure. Les hommes, qui n'avaient cessé de nous suivre, s'en saisirent et voulurent les porter jusqu'à notre embarcation.

Chez M. Pignon nous trouvâmes plusieurs malades qui depuis longtemps nous attendaient. Prat les ayant examiné tous, nous regagnâmes la corvette.

Le lendemain, 12 Juin, les missionnaires vinrent à bord nous rendre notre visite. Assis à la barre, le P. Laval diri-

geait sa baleinière et le P. Armand gouvernait la sienne. Au nombre de seize, les rameurs étaient vêtus d'un pantalon de toile blanche fixé à la taille par une ceinture en laine rouge. Une chemise fine, une cravate de satin noir, un chapeau de Panama et des souliers vernis, constituaient leur mise uniforme. Nous complimentâmes MM. Laval et Armand, sur la bonne tenue et la soumission des matelots employés à leur service.

Les missionnaires nous quittèrent pour se rendre, le P. Armand à *Taravaï* et le P. Laval à *Aokena*, où ils devaient, le lendemain, dire une première messe à l'issue de laquelle ils étaient dans l'obligation de revenir dans les deux autres îles en dire une seconde. Alternant tous les samedis, le même prêtre n'officiait jamais deux dimanches de suite dans la même église.

Le temps resta couvert toute la journée ; le vent soufflant avec force du S.-O., de violentes rafales se succédèrent et le ciel fut fréquemment obscurci par de forts grains dont les nuages, qui dévoraient l'espace, étaient déchirés par les pics du Mont-Duff. Des avalanches tombaient alors, des tourbillons contournaient la corvette qui frémissait sous la violence des bourrasques. Les mâts gémissaient, faisaient entendre de terribles craquements, et les manœuvres agitées, produisaient dans l'air des sifflements aigus. Malgré cela, solidement affourché sur ses ancres de bossoirs, le *Maputeo*, invincible, roulait, tanguait, lentement soulevé par la houle. C'est au bruit de cette perturbation de tous les éléments déchaînés que nous passâmes la nuit, bercés par l'ouragan.

La tempête continuant le 13 Juin, nous restâmes à bord.

Le lendemain, le vent mollit et la mer s'apaisa. Profitant de cette accalmie, M. Yver partit à pied et à travers les montagnes, se rendant dans les districts pour prendre

livraison de la nacre qui lui était destinée. Vers huit heures, le capitaine lui expédia la chaloupe et toutes les embarcations qui, vers midi, revinrent chargées de coquilles.

S'occupant aussitôt de l'embarquement de cette nacre, l'équipage la monta à bord au moyen de demi-barriques qu'on descendait à l'aide d'un palan dans les embarcations. Une fois remplies, ces bâilles étaient hissées à bord, et par le grand panneau on en vidait le contenu dans la cale, où des marins procédaient à l'arrimage de ces huîtres en mettant leurs valves à plat les unes sur les autres. Ils construisirent ainsi des murailles épaisses entre lesquelles, dans le but d'équilibrer le chargement, ils ménagèrent des couloirs.

L'huître qui fournit la nacre des Gambier est la Pintadine (*Meleagrina*, *Meleagris*, Pintade). C'est une coquille subéquivalve, arrondie, écailleuse en dehors, surtout pendant le jeune âge, nacrée à l'intérieur, à bord cardinal droit, présentant à son extrémité, sur chaque valve, une échancrure calleuse pour le passage du byssus. Le manteau de l'huître est la partie qui sécrète la nourriture absorbée par l'animal, ainsi que le carbonate de chaux dont il forme sa coquille. Des ligaments élastiques réunissent les deux valves au moyen d'une charnière sans dents, artistement formée.

Certaines parties du corps, adhérentes aux valves, possèdent une force musculaire telle, qu'il faut toute la vigueur d'un homme et l'aide d'un couteau fait exprès, pour ouvrir la coquille d'une huître seulement grande comme la main, et encore n'y parvient-on qu'en la brisant à l'endroit où l'on a appliqué le couteau. Les huîtres perlières sont donc tellement difficiles à ouvrir, qu'on ne l'essaie même pas, et qu'on les laisse mourir pour qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes ; c'est alors qu'on en retire les perles. Il y a impos-

sibilité absolue d'ouvrir *l'Ostrea gygas* de grande dimension. L'imprudent qui mettrait la main entre ses deux valves entrebaillées, la perdrait à l'instant même.

Les huîtres perlières forment des bancs sur lesquels les sujets se reproduisent par centaines de mille. On trouve des huîtres isolées sur le fond de sable de la mer ; celles qui sont adhérentes aux roches, y sont solidement fixées par un byssus brun qui les prive de toute locomotion. Dans la baie de Condatchy, à douze milles de Manaar (île Ceylan), se trouvent des bancs qui occupent en mer un espace de vingt milles.

Les valves de la *Meleagrina-Margaritifera* sont rondes ou elliptiques, à peu près égales, de 22 centimètres de largeur sur 26 centimètres de longueur en moyenne. Leur face externe est formée de feuillets transversaux imbriqués et brunâtres. Elle est parfois complètement recouverte d'une croûte calcaire blanche, jaunâtre ou grise, sur laquelle se développent des algues et des polypiers.

La face interne est lisse, brillante, d'un éclat chatoyant. Cette nacre est très-blanche, quelquefois jaunâtre, irisée, et bordée à la circonférence d'un liseré verdâtre, brun ou noir, de un à deux centimètres de largeur.

L'épaisseur de la nacre est de quatre à cinq centimètres au voisinage de la charnière, elle va de ce point en diminuant jusqu'au bord inférieur.

La pêche des huîtres perlières se fait aux Gambier, du mois de Janvier au mois d'Avril. Les pêcheurs plongent sans l'aide d'aucun appareil. Ils ne peuvent rester longtemps sous l'eau ; quelques secondes suffisent, et, lorsqu'ils reparaissent, le sang s'échappe par le nez ou par les oreilles même des plus robustes. Ils ont les yeux injectés et parfois atteints d'ulcérations. Les pêcheurs des Gambier plongent jusqu'à vingt-cinq et trente brasses de fond pour chercher cette nacre.

Dans l'Inde, des devins ou des prêtres de chaque caste se rendent au rivage pendant la pêche des huîtres perlières, et emploient différents exorcismes pour protéger les plongeurs de la voracité des requins. Ces animaux inspirent une grande frayeur aux pêcheurs, mais leur confiance dans les talismans qu'on leur vend et dans les prières des devins est telle, qu'ils négligent de prendre des précautions plus sûres, autrement, aucun Indien ne consentirait à descendre; la pêche est interrompue lorsqu'il arrive un accident.

Aux Gambier, les missionnaires vendent aux plongeurs, pour les protéger de la voracité des requins, des scapulaires et des médailles, moyennant un certain nombre d'huîtres *fermées*, ce qui leur procure souvent de très-beaux bénéfices. Mais là, comme dans l'Inde, ces talismans ne sont pas infaillibles, et ces sortes d'amulettes n'empêchèrent pas le père du roi Maputeoa d'être coupé en deux par un requin dans le lagon même de Mangarèva. La partie supérieure de son corps reparut seulement à la surface de l'eau rougie par son sang.

Pour ne pas épuiser tous les bancs à la fois, on les divise en plusieurs portions distinctes, qu'on exploite successivement, ce qui laisse aux coquilles le temps de grossir et permet d'en faire une récolte à peu près tous les ans. En sept ans elles atteignent la taille convenable. On fait de même aux îles Gambier.

Il y a dans chaque embarcation indienne des cordes liées à des pierres, dont les plongeurs se servent pour descendre plus rapidement au fond de l'eau. Quand l'un d'eux s'apprête à plonger, il prend dans les doigts du pied droit une corde à pierre, et à l'autre pied est attaché un filet en forme de sac; il tient une seconde corde de la main droite, se bouche les narines avec la main gauche, et arrive rapidement au fond. Là il remplit son filet avec une grande

adresse, car il ne peut employer que deux minutes à ce travail, seul temps qu'il puisse rester sous l'eau. Il avertit qu'on le remonte en tirant la corde qu'il tient de la main droite. Il y a de rares pêcheurs qui restent quatre et cinq minutes sous l'eau.

Il n'y avait autrefois aux Gambier, qu'une douzaine de pirogues, incapables de s'aventurer au dehors du récif, pour se rendre à la pêche soit du poisson soit des huitres perlières. Les indigènes montaient sur de méchants radeaux composés de trois ou quatre morceaux de bois réunis, longs de cinq à six mètres, qu'ils faisaient mouvoir avec de larges pagaies. Ces radeaux servaient à des exécutions cruelles et sanglantes, quand il arrivait que quelques chefs ambitieux se disputaient la souveraineté du pays et faisaient la guerre chacun à la tête de son parti. Les vaincus devaient quitter l'île. Après avoir placé sur des radeaux tout ce qui tenait à la famille ou au parti de ceux qu'ils venaient de vaincre, les vainqueurs envoyaient ces radeaux hors des récifs, les abandonnaient à la merci des flots avec défense, sous peine de mort, de chercher à regagner la terre. Aujourd'hui chaque famille possède une belle et solide embarcation (baleinière), pour se livrer à la pêche de la nacre.

« A l'arrivée des missionnaires, la nacre était tellement abondante, qu'au rivage même un homme pouvait en recueillir trois barils de cent kilogrammes par jour, écrivait, en 1861, la reine Maria-Eutokia au Ministre de la marine. Mais depuis, la pêche ayant continué sans interruption, la nacre est allée en diminuant d'une année à l'autre, et de nos jours elle est complètement épuisée en certains endroits. Dans d'autres il s'en trouve encore, et de bonne qualité, mais ce n'est plus qu'à une profondeur de quinze brasses, où peu de nos plongeurs peuvent descendre en s'exposant à la mort, et ils ne peuvent en rap-

porter. Ailleurs, il n'y a plus que de très-jeune nacre, qui n'a guère que le quinzième du poids qu'elle acquerrait arrivée à son entier développement » (1).

S'il en est réellement ainsi, on ne peut qu'approuver la reine et son conseil d'avoir suspendu la pêche en 1861. C'est une sage mesure, en effet, qui donnera à la jeune nacre le temps de grossir, et à la nouvelle celui de naître. Mais, j'ai souvent entendu dire que la mission exagérait beaucoup cette actuelle pénurie de nacre.

Autrefois, le prix ordinaire des services d'un plongeur était une brasse d'étoffe par semaine. Une pêche heureuse donnait chaque semaine un baril d'huîtres par plongeur. Ils produisaient, terme moyen, une once de perles petites et moyennes, dont le prix courant était de 60 à 80 francs à Valparaiso, où la nacre se vendait aussi avantageusement.

Qu'elle provienne du golfe Persique, des côtes de l'Arabie-Heureuse, de celles du Japon, du golfe de Manaar (Ceylan), pêcherie la plus célèbre par sa production, de l'Amérique ou de l'Océanie, la perle, *Margarita*, est une excroissance accidentelle formée de concrétions de carbonate et de phosphate de chaux, et d'une matière mucilagineuse de nature organique. Cette matière, sécrétée isolément par la chair du mollusque (le manteau), dans une anfractuosité, dans une lacune ou dans un crypte du manteau, est analogue à la nacre de certaines coquilles.

La perle a toujours pour origine un corps étranger, soit un grain de sable ou un corps dur quelconque, soit un ovule stérile, autour duquel la nacre se dépose par couches minces et concentriques. Il est facile de s'en assurer en sciant une perle par moitié.

La nature calcaire des perles explique pourquoi leur

---

(1) Extrait d'une lettre écrite au nom de la reine, en 1861, au Ministre de la marine.

orient s'altère, se ternit, se corrode à la longue sous l'influence de la sueur, des sécrétions acides du corps humain, d'une respiration âcre, et même lorsqu'elles ne sont pas souvent portées.

Un acide un peu fort les dissout promptement avec effervescence. Mais il n'en est pas ainsi du vinaigre, que Cléopâtre employa, disent les historiens du temps, pour dissoudre une des fameuses perles fines qu'elle portait aux oreilles et dont elle but la dissolution, dans l'intention de surpasser Marc-Antoine en munificence.

Il y a des perles d'une *eau* (orient) irréprochable, d'un blanc pur et nacré. On en trouve d'irisées, de jaunes, de verdâtres, d'un gris de plomb, de brunes, de noires. On attribue la diversité de ces nuances à la nature du sol sur lequel a vécu la coquille, ou à ce que ces perles n'ont été enlevées que longtemps après la mort du mollusque, dont la décomposition en aurait alors altéré la couleur primitive.

Les perles sont rondes, parfaitement sphériques, ou bien irrégulières, applaties sur une face, ovales ou pyriformes; ces dernières sont très-recherchées dans la bijouterie, qui emploie souvent des perles brunes et plombées, auxquelles la mode donne parfois une préférence marquée.

Il arrive qu'on ne trouve qu'une perle dans le mollusque, d'autres fois elles sont nombreuses; on en compte même plusieurs centaines, alors très-petites. Elles sont libres ou adhérentes au mollusque ou à ses valves. On en opère la classification après la récolte. A Ceylan, cette opération se fait au moyen de tamis gradués. Aux îles Gambier on les choisit à l'œil et à la main, cette pêcherie n'étant pas aussi productive que celle de Ceylan. Aussi estimées que les diamants chez tous les peuples, le luxe met les perles fines au rang des ornements les plus précieux.

On assure que les perles libres qui deviennent trop

grosses, finissent par incommoder le mollusque qui les rejette de sa coquille. Quand les pêcheurs de Ceylan trouvent de ces perles au fond de l'eau, ils les avalent pour les dérober à ceux pour le compte desquels ils plongent. Mais cette fraude étant connue, on avise aux moyens de se préserver de cette sorte de soustraction. A Ceylan, on perfore les perles et on les enfile avant de les livrer au commerce ; cela n'a pas lieu dans l'Océanie.

La valeur d'une perle est calculée en raison de sa forme, de sa grosseur, de sa parfaite sphéricité, de la pureté de son orient (1).

Mais il faut se méfier de la fraude, car il y a des moyens de rendre son éclat primitif à une perle avariée. J'ai été témoin d'un fait de cette nature à Mangarèva, et j'ajouterai qu'à Ceylan, les pêcheurs se servent pour arrondir, nettoyer et donner le poli aux perles adhérentes qui ont été détachées des valves, d'une poudre qu'ils obtiennent en pulvérisant des perles sans valeur.

Les perles fines se trouvent le plus souvent dans les huîtres de moyenne taille, m'a plusieurs fois assuré le P. Laval. Les naturels connaissent depuis longtemps les huîtres à grosses perles; jadis ils les cachaient et les gardaient pour eux. Mais quand Maputeoa en soupçonna la valeur, il les enleva à ses sujets par droit de suzeraineté. Alors on pouvait avoir une belle perle pour un couteau ou pour un hameçon. Il n'en est plus de même aujourd'hui, ainsi qu'on va en juger.

Les perles se classent en :

1er CHOIX, ou perles à formes régulières et sans taches.
2e — ou graines rondes, blanches et d'un bel orient.

---

(1) M. Unselm, capitaine d'une goëlette qui, en 1856, était à Mangaréva, proposa à la reine six mille piastres *(trente mille francs)*, pour une perle qu'elle possédait; il ne put l'obtenir.

3e CHOIX, ou perles baroques, non exemptes de taches.
4e — ou chicots de perles, perles adhérentes à la coquille.

PREMIER CHOIX (1).

Une perle pesant	0 gr.	005 mill.	vaut	0 fr.	25	centimes.
—	—	075	—	0	40	—
—	—	100	—	3	75	—
—	—	125	—	5	»	—
—	—	150	—	6	25	—
—	—	175	—	11	25	—
—	—	200	—	17	50	—
—	—	250	—	30	»	—
—	—	300	—	40	»	—
—	—	350	—	60	»	—
—	—	400	—	80	»	—
—	—	450	—	110	»	—
—	—	500	—	135	»	—
—	—	555	—	170	»	—
—	—	600	—	230	»	—
—	—	665	—	280	»	—
—	—	700	—	340	»	—
—	—	750 à 1 g.	vaut	375	»	à 500 fr.
—	pesant 1 gr.	50 à 2 g. 50 c.		2500	»	à 3500 fr.

DEUXIÈME CHOIX.

30 grmes de perles qui en contiennent	800	valent	100 fr.
—	—	600	—	150
—	—	500	—	200
—	—	400	—	250

(1) *O'Taïti*, par G. CUZENT, 1860, Paris, Victor Masson, pages 197 et 198.

DEUXIÈME CHOIX *(suite)*.

30 grmes de perles qui en contiennent	300	valent	300 fr.
—	—	200	—	400
—	—	150	—	500
—	—	100	—	750
—	—	50	—	1500

TROISIÈME CHOIX.

Les 30 grammes valent de 75 à 90 francs. Cela dépend de ce que les perles sont plus ou moins tachées de noir, ou possédent un orient mort.

QUATRIÈME CHOIX.

Les 30 grammes valent de 35 à 50 francs, suivant leur régularité et leur éclat.

Se promenant sur la dunette, tout en surveillant l'embarquement de la nacre, le capitaine m'offrit sa longue-vue, en me désignant Aokéna. « Regardez, me dit-il, voici le P. Laval qui entre dans sa baleinière. Une demi-heure après, le missionnaire passait en effet le long du bord. Il fit lever les rames pour donner le temps à ses canotiers d'examiner à l'avant de la corvette, le buste de leur défunt roi, représenté en uniforme et paré de ses épaulettes.

Le 15 Juin, les rafales de l'ouest passèrent au sud-ouest, ce qui ne mit point obstacle au chargement, qui se continua au fur et à mesure de l'arrivée des embarcations.

Le 16, le vent devenu moins violent, me permit de faire un croquis de Mangarèva et du Mont-Duff. Il y avait en ce moment sur les flancs des pitons, de nombreux chevreaux blancs qui bondissaient, paraissant se faire un jeu des précipices et des obstacles.

M. de Kerbernarht, passager sur le *Tubalcain*, vint nous annoncer son prochain départ. Récemment marié à Valparaiso, il allait avec sa famille à Taïti, remplacer M. Yver qui, je l'ai déjà dit, représentait dans cette île la maison Le Quellec de Bordeaux.

CHAPITRE V.

Le P. Armand. — M. le comte de la Tour répare une perle avariée. — La messe. — Le couvent du Mont-Duff. — Visite au couvent. — Le roi à bord. — Son départ. — Le salut royal.

Bien que la mer fut moins houleuse, le vent moins violent, le capitaine ne voulut pas mettre sa baleinière à l'eau; nous dûmes rester à bord. Le brick-goëlette de Hambourg appareilla et prit le large ce jour, 17 Juin.

Le lendemain, la pluie torrentielle recommença. De nombreuses cascades ravinant les flancs du Mont-Duff, venaient de ces hauteurs se perdre dans la mer. Les grains fréquents et les rafales nous consignèrent encore à bord.

Le 19, le temps se remit au beau. Le P. Armand nous fit prévenir qu'il viendrait déjeuner à bord, et qu'il nous conduirait ensuite à Aokéna. Mais, vers midi, nous l'aperçûmes dans sa baleinière, la tête enveloppée d'un foulard

rouge, faisant voile pour Akamaru. Ne comptant plus sur la visite du missionnaire, que Prat et moi avions attendu jusqu'alors, nous résolûmes d'aller passer la journée à terre. Nous rencontrâmes le P. Laval, qui nous apprit qu'une affaire pressée avait été la cause du départ immédiat du P. Armand pour Akamaru. Prat étant allé voir des malades, je me rendis seul chez M. Florit de la Tour.

Assis devant sa porte, M. le comte de la Tour était occupé d'un objet qu'il semblait considérer avec la plus grande attention. Son élève et un indigène de haute stature étaient près de lui.

— Que faites-vous donc là, Monsieur, lui demandai-je ?

Me montrant une perle, et le canif qu'il tenait de la main :

— Vous le voyez, me répondit-il, je suis en train de réparer la maladresse de ce grand gaillard-là, qui en ouvrant une huître, a rayé d'un coup de couteau la perle que voici.

— C'est malheureux, dis-je, et voilà une perle désormais sans valeur.

— Il n'en est pas ainsi, m'objecta M. de la Tour. Je suis au contraire certain de réparer le dégât, j'en ai l'habitude, et ce minutieux travail n'exige qu'une bonne vue, et surtout de la patience. J'aurais déjà terminé ma besogne, si je possédais encore mes yeux d'autrefois. Il ne s'agit, en effet, que d'enlever adroitement la couche superficielle, et je vous assure qu'ensuite il sera difficile de s'apercevoir de l'accident ; les plus fins y seront pris.

— Mais c'est tromper ce que vous faites là, M. le comte, lui dis-je ?

— Heu ! heu ! fit-il en allongeant la moue.....

Ovoïde et assez grosse, cette perle était déjà en partie réparée.

Peu après, je rencontrai le P. Laval qui me dit que le

P. Armand venait de lui écrire, qu'on avait recueilli les débris d'un petit navire sur les récifs d'Akamaru. C'était, ajouta-t-il, pour s'assurer de ce fait qu'il s'était rendu dans cette île. Le P. Laval me pria ensuite de dire à Prat que, le lendemain, il nous conduirait au Mont-Duff pour nous faire visiter la communauté, et que nous ne partirions qu'après la grand'messe, à laquelle il nous invitait à assister tous.

Le lendemain, dimanche, 20 Juin, le capitaine pavoisa son navire dès le lever du soleil.

Ayant aperçu le P. Laval dans sa baleinière et revenant de dire sa première messe à Aokéna, nous quittâmes tous le bord vers dix heures, nous hâtant d'arriver à terre avant lui. Nous nous rendîmes directement à l'église, déjà remplie de fidèles.

Assises sur des bancs parallèlement disposés, les femmes se tenaient à droite de l'autel ; les hommes étaient groupés à gauche. Agenouillée à l'extérieur et près de la grille du maître-autel, la reine, toujours vêtue de sa robe de percaline noire, était au premier rang des femmes. Ses cheveux flottaient brouillés sur ses épaules couvertes d'un châle en laine noire, brodé de fleurs voyantes. Elle avait les pieds nus.

Après la reine, venaient une quarantaine de jeunes filles, uniformément costumées d'une robe de laine blanche, serrée à la taille au moyen d'une cordelière de même nature. Une longue pélerine semblable à l'étoffe de leur robe, un chapelet à leur ceinture, les cheveux épars sur leurs épaules, les pieds nus, tel était l'ensemble de ces religieuses indigènes au nombre desquelles, religieuse elle-même, était la fille aînée de la reine.

A notre entrée, la joie se peignit sur tous les visages. L'air franc, le regard assuré, les religieuses nous saluèrent toutes de la tête.

Madame Prat et ses enfants, Mesdames Pignon et de Kerbernhart, allèrent se placer derrière la reine et occuper les chaises qui leur avaient été réservées. Les filles de Marion, celle du pilote Guilloux, très-proprement mises, venaient ensuite. Après étaient les religieuses, et un peu plus loin, toute la population féminime de l'île. Quant à nous, placés au premier rang des hommes, à gauche et du côté de la chaire, nous n'avions devant nous que Joseph et son frère, autrement dit le roi et le prince royal. Ensuite venaient les ouvriers de la mission, les tisserands, les charpentiers, les maçons et les tailleurs de pierre; plus loin, les autres indigènes du sexe masculin. Les frères Gilbert et Fabien occupaient des stalles dans le chœur, et soutenu par ses béquilles, M. de la Tour arriva, se dirigeant vers les marches de l'autel de gauche sur lesquelles il s'agenouilla.

Le P. Laval fit son entrée, procédant à l'*Asperges*. S'habillant ensuite à l'autel, assisté du frère Gilbert qui remplissait l'office d'enfant de chœur, la messe commença. Les voûtes de l'église retentirent aussitôt; les religieuses entonnèrent, d'un ton nazillard, un chant latin auquel les hommes donnèrent la réplique de toute la vigueur de leurs poumons.

Étant monté en chaire à l'instant du prône, et ayant près de lui le frère Gilbert agenouillé, le P. Laval fit, dans la langue du pays, une instruction très-longue. S'apercevant de la fatigue de l'auditoire, le frère Gilbert présenta au missionnaire le livre des Évangiles, et, à cette manœuvre convenue, le P. Laval termina aussitôt son sermon.

Beaucoup d'insulaires des deux sexes s'approchèrent de la sainte table; la reine donna l'exemple. Ses deux fils ne sachant pas lire, reçurent à ce moment un chapelet des mains de leur mère, qui se dérangea pour venir à eux.

Après la messe, la foule nous attendit. Les femmes en-

tourèrent les dames et les enfants. Le petit Prat, à peine agé de six ans, faisait des yeux furibonds et menacait de sa canne les gamins qui le bousculaient. Attirés par l'éclat de nos galons d'or, les hommes se ruèrent sur nous et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, que nous parvînmes à nous frayer un passage. Riant de cette affluence de curieux, Prat et moi comparions notre situation à celle des grands personnages qui visitent officiellement nos ports ou nos grandes villes; et c'est ainsi que nous arrivâmes chez M. Pignon.

Nous allâmes faire une visite à la famille de Marion. Située non loin de l'embarcadère Pignon, la maison du pilote était un modèle d'ordre et de propreté. Nous fûmes ensuite chez Daniel Guilloux, le fils d'un pilote breton d'Audierne (Finistère), qui, ayant épousé une femme de Mangarèva, se fixa dans le pays.

A deux heures, le P. Laval vînt nous rejoindre chez M. Pignon, et ayant invité les dames à nous accompagner, nous partîmes tous, gravissant le plus lentement possible le rapide chemin du Mont-Duff.

Voici comment l'évêque de Nilopolis raconte l'origine du couvent du Mont-Duff (1).

« Dans le principe, M. Cyprien Liausu avait chargé une quinzaine de jeunes filles pieuses et laborieuses de défricher un coin de terre envahi par les roseaux. Elles proposèrent de se construire une cabane qui put les mettre à l'abri de la pluie. On le leur permit, croyant ne satisfaire qu'un désir puéril; puis elles conçurent une telle affection pour cette vie commune que bientôt elles élevèrent une autre cabane auprès de l'église. Une fois établies dans celle-ci, elles ne voulurent plus se quitter, et leur nombre

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, Janvier 1840. N° LXVIII, page 60.

s'accrut jusqu'à vingt-quatre. Elles ont planté du coton et des patates douces, mais le coton ne leur a pas rapporté beaucoup de profit. »

L'évêque de Nilopolis, qui écrivait ces détails à Mme de Viard, supérieure générale des dames du Sacré-Cœur, ajoutait :

« Vous trouveriez, madame, dans la plupart de ces jeunes personnes, assez d'obéissance et de piété pour en faire d'excellentes novices. J'ai menacé un de ces jours le P. *fondateur,* comme nous l'appelons en plaisantant, de l'interdire lui et son couvent, s'il ne modérait l'ardeur et l'activité de leur zèle. Elles s'appellent du nom de *sœurs,* et ne font rien sans demander la permission à celle qu'elles ont choisie pour supérieure. Je compte envoyer quelques unes de nos néophytes puiser à Valparaiso la dévotion au divin cœur de Jésus et de Marie, afin de la répandre par ce moyen chez tous les peuples que nous évangélisons. »

Nous fîmes notre première halte à mi-côte, à l'ombre d'un bel *Aleurites,* considérant le panorama de l'Archipel ; les lames brisaient sur les récifs chaque fois recouverts d'une écume bouillonnante et d'un blanc de neige. Le soleil était ardent, l'air calme, les cocotiers et les pandanus immobiles étalaient leurs spirales élégantes sans subir d'oscillations. Pas un chant d'oiseau, pas un cri ne troublait le majestueux silence de cette nature splendide.

Continuant notre ascension, nous entrâmes dans le cimetière, et après de nouvelles stations, nous arrivâmes à la barrière du sentier qui aboutit au couvent. Les indigènes qui composaient notre escorte s'arrêtèrent là, le chemin que nous allions parcourir leur étant interdit. Enfin, nous arrivâmes à une porte cochère que le P. Laval ouvrit et nous fit franchir.

Au fond et à gauche d'une vaste cour, s'élève la maison principale, c'est-à-dire, le couvent, précédé d'un trottoir

spacieux. Nous entrâmes au rez-de-chaussée, dans une grande salle où, recouverte d'une nappe de toile fine, une longue table était dressée, garnie d'assiettes en porcelaine remplies d'oranges, de bananes, de pastèques et de tranches d'ananas. Des cocos, dépouillés de leur écorce, ouverts et pleins d'une eau limpide, avaient été posés dans autant de verres à pied.

Immobiles, silencieuses et rangées autour de l'appartement, quarante religieuses s'inclinèrent à notre arrivée. Après avoir répondu de notre mieux à leur accueil, nous passâmes devant elles, ainsi que le fait un chef de légion devant ses soldats, leur adressant à chacune des paroles bienveillantes. Cette présentation terminée, et sur un signe du P. Laval, les jeunes filles se précipitèrent vers la table et, folles de joie, elles s'emparèrent aussitôt des assiettes dont elles vinrent nous offrir les fruits savoureux.

Ces pauvres recluses embrassaient les enfants Prat et celui que Madame de Kerbernarht tenait dans ses bras. Elles palpaient leurs vêtements dont elles considéraient attentivement les formes, pour se communiquer ensuite leurs mutuelles observations. Examinant la coiffure des dames, elles en étudiaient les tresses, les boucles, et cherchaient à s'en faire de semblables, ou bien baisaient convulsivement leurs robes, leur pressaient les mains qu'elles portaient rapidement à leurs lèvres. Nous mêmes, fûmes gratifiés de ces vives démonstrations.

Riant aux éclats, elles se taisaient tout à coup et devenaient pensives. Nous écoutant parler, elles cherchaient à répéter les mots qui les frappaient le plus, puis nous adressaient dans leur langage une foule de questions que nous traduisaient Mme ou M. Pignon, et dont ils se chargeaient aussi de leur faire les réponses. Elles sautillaient, se frappaient les mains comme de véritables enfants; la plus âgée du reste, n'avait guère plus de vingt ans.

Notre présence leur paraissait être chose si surprenante, que les yeux pleins de larmes, elles ne cessaient de répéter qu'elles se souviendraient de nous durant leur vie entière. C'est que, pour la première fois, le couvent de *Bel-Air* sortait de sa léthargie.

Ayant accepté des oranges de la main des religieuses, nous crûmes devoir leur présenter de même les assiettes d'ananas et de pastèques. Mais, surprises de cette courtoisie dont elles ne se doutaient guère, les pauvres filles, elles nous regardèrent, muettes et souriantes, n'osant toucher à rien. Ce ne fut qu'après avoir de nouveau consulté du regard le P. Laval, qui les y autorisa, qu'elles s'emparèrent des fruits, et en un instant nos assiettes furent vides. Elles nous offrirent ensuite des cocos, dont nous fîmes couler l'eau avant de boire, dans les verres en cristal disposés par elles à cet effet.

Une naïve familiarité, doit-on s'en étonner, ne tarda pas à s'emparer de nos hôtes, qui sans mauvaises intentions, s'appuyaient de tout leur poids sur nos épaules, palpaient nos galons d'or, s'emparaient de nos casquettes que plusieurs même voulurent essayer. Nous demandant nos noms, elles cherchaient en vain à les répéter. Quelques-unes prièrent sournoisement les dames de les coiffer, de leur faire des nattes pareilles aux leurs. Se rendant à leurs désirs, Mmes Prat et de Kerbernarht se mirent à la besogne. Mais à peine terminées, les tresses étaient défaites, et ces pauvres craintives regardaient tremblantes si le P. Laval ne les avaient point aperçues. Niez donc que la coquetterie ne soit pas innée chez la femme! Très-occupé dans le moment, le P. Laval causait à l'autre extrémité de l'appartement avec MM. Pignon et de Kerbernarht; aussi, n'eût-il pas connaissance de ces enfantillages.

Un escalier sombre et rapide conduit de ce réfectoire au premier étage, où se trouve un dortoir composé de

trente lits. Formé d'une claie en roseaux élevée du sol de soixante centimètres environ, chaque lit se composait d'un mince matelas, d'un drap de toile fine, d'une couverture de laine blanche, dont la fraîcheur des plis indiquait assez qu'on avait dû les sortir de l'armoire le matin même, en l'honneur de la circonstance. Des nattes protégeaient ces couvertures de la poussière. A la tête des couchettes et piqué dans la toiture en feuilles de pandanus, était un petit crucifix en cuivre, ainsi que des quenouilles garnies de laine d'une blancheur irréprochable. Blanchie et filée par les religieuses, cette laine sert à confectionner leurs robes, dont l'étoffe est tramée par les tisserands de la mission.

Nous ramenant à l'entrée de la cour, le P. Laval nous fit visiter une chapelle dont l'autel, en blocs de corail taillés, était orné de colonnettes à chapiteaux corinthiens : c'est l'œuvre du frère Gilbert, nous dit-il. Des rideaux en calicot blanc garnissaient les fenêtres, et sur une console placée entre deux croisées, était une pendule moderne.

Nous allâmes dans une maison contiguë, visiter un autre dortoir de dix lits, semblable à celui dont j'ai fait connaître les détails.

Si le P. Laval n'eût consulté que les religieuses, nous eussions certainement prolongé davantage notre visite au couvent ; mais le missionnaire leur fit observer que l'heure des vêpres était passée, qu'il fallait redescendre au plus tôt à Mangarèva. Devant nous accompagner, elles emportèrent plusieurs paniers d'oranges qu'elles voulurent absolument nous offrir. Au moment où je franchissais le portail, je me sentis soudain retenu par les pans de mon habit. C'étaient deux de ces jeunes folles qui, chacune munie d'une bouteille de vin de Bordeaux, cherchaient à les introduire dans mes poches. Non loin de moi en ce moment, le P. Laval se retourna m'ayant

entendu résister aux instances de ces demoiselles, qui reçurent l'ordre d'aller immédiatement restituer au cellier le produit de leur larcin.

Les religieuses portèrent à tour de rôle les enfants Prat. Elles donnèrent le bras aux dames pour les soutenir dans la descente rapide et, à leur grand regret, nous arrivâmes à l'église. Ce moment fut en effet pénible pour ces pauvres filles qui ne pouvaient se résoudre à abandonner les enfants et encore moins les dames, dont elles embrassaient avec effusion les mains. Vivement émues, elles répétaient : « *Anakoé! Anakoé!* Adieu! Adieu », retardant le plus qu'il leur était possible l'instant de cette séparation. Elles n'entraient que lentement dans l'église, les yeux pleins de larmes, répétant encore, « adieu! votre souvenir ne nous quittera qu'à la mort! » Jetant un dernier regard vers nous, il fallut qu'un *Mutoï*, les prenant par le bras, leur fit de cette façon franchir enfin le seuil du sanctuaire.

Nous allâmes tous dîner à bord : On allait se mettre à table lorsque M. Pignon, qui comptait les couverts, s'arrêta effrayé, s'écriant : *treize!* nous sommes treize! Eh bien, lui dis-je, qu'est-ce que cela peut vous faire? Cela me fait, répondit-il résolument, que je ne dînerai pas ici et que je retourne à terre. — N'étant plus que douze à table, nous dînâmes joyeusement et en toute sécurité.

Le lendemain, 21 Juin, M. Yver arriva de *Taku*, informant le capitaine que le roi voulait visiter sa corvette, et que les missionnaires désiraient aussi qu'il allât lui-même en faire l'invitation à Sa Majesté. Le capitaine m'ayant offert de l'accompagner, nous nous rendîmes chez la reine.

Déjà revêtu de son uniforme de gala, le roi portait un habit de drap bleu garni de boutons d'une marine royale quelconque, des épaulettes d'amiral, une épée à poignée de nacre, offerte à son père par le roi Louis-Philippe. La

coquille de cette arme était ciselée à jour, elle avait la garde entourée d'une dragonne en or, terminée par un gland à grosses torsades. Une écharpe tricolore, que terminaient de gros glands d'or sur la tête desquels était une aigle impériale en argent, lui ceignait le corps, de l'épaule droite à la hanche gauche. Un pantalon de drap bleu à bandes d'or, une casquette de marine d'origine anglaise, des souliers vernis, complétaient la tenue officielle du jeune souverain.

J'observai à S. M. Joseph, que ce n'était pas ainsi qu'en France on portait l'écharpe, qu'on s'en ceignait les reins. Sa mère me pria de vouloir bien me charger de ce soin, ce que je fis à l'instant. Donnant un coup d'œil d'ensemble à la tenue de l'enfant, je lui descendis encore son épée dont la poignée, qui lui arrivait sous l'aiselle, gênait les mouvements de son bras. Une fois cette inspection achevée, le capitaine et moi nous partîmes.

A la jetée, nous trouvâmes le canot du roi déjà prêt. Vingt canotiers, immobiles dans l'embarcation, tous uniformément vêtus, tenaient les rames levées et gardaient le silence. Sur le môle, la caronade était chargée; une mèche fumante était plantée auprès du mât, décoré du pavillon tricolore; tout indiquait l'embarquement prochain de Sa Majesté.

La mission ayant donné six gargousses au capitaine, nous les emportâmes à bord pour le service des caronades qu'on chargea aussitôt. A deux heures, un coup de canon du môle nous fit savoir que le roi quittait la plage. Un coup de caronade répondit du bord à ce signal, tandis que les pavois s'élevaient en même temps le long de la mâture. Avançant rapidement, la baleinière fut bientôt le long du navire.

Joseph se présenta le premier à la coupée, où l'attendait le capitaine le chapeau à la main. Ensuite apparurent: Elie,

régent et oncle des enfants; Jean, frère du roi; Antony, chef de la police, enfin les PP. Laval et Armand.

N'ayant jamais visité de navire de notre tonnage, le roi regardait ébahi. On le conduisit sur le gaillard d'avant pour lui montrer le buste de son père. Il observa très-judicieusement que son père ne portait pas de moustaches, et qu'il n'y avait de ressemblant dans ce buste que les épaulettes d'or.

Peu après le roi devint maussade et fit la moue; c'est que ses souliers le gênaient, que son épée trop longue maintenant et lui battant dans les jambes, avait déjà failli le faire trébucher. Je l'engageai à descendre dans ma chambre pour se débarrasser de sa chaussure et de son arme, ce qu'il ne se fit pas répéter. Là, je lui offris une garniture neuve de boutons d'uniforme, et il alla ravi demander au P. Laval la permission de l'accepter.

Le dîner eut lieu à trois heures: On y porta la santé de la reine-régente, celle du roi, de son frère, de tous les chefs des îles, enfin celle des missionnaires, qui répondirent en portant seulement celle du capitaine.

Se promenant avec moi le temps que je mis à fumer mon cigare, Joseph me remercia de nouveau du cadeau que je lui avais fait; cet aimable enfant ne savait comment me témoigner sa reconnaissance.

Nos visiteurs nous quittèrent à cinq heures. Au moment d'embarquer et déjà parvenu au sommet de l'échelle de la coupée, Jean mesurant de l'œil la hauteur qui le séparait de son canot, se prit à pleurer, et se cramponnant aux bastingages, il ne voulut plus faire un mouvement. Craignant que cet enfant soit pris de vertige, j'engageai Élie à le descendre dans ses bras, ce qu'il fit, et une fois dans la baleinière Jean se prit à rire, retrouvant là toute sa quiétude.

Avant de commencer la salve, on attendit que l'embar-

cation royale fut parvenue à l'avant du navire, où elle s'arrêta tout le temps que dura le salut. Au cinquième et dernier coup de canon, les pavois furent amenés, et la baleinière regagna rapidement le rivage.

Le brick *Tubalcain*, devant mettre à la voile le lendemain, nous passâmes la soirée à faire notre correspondance.

CHAPITRE VI.

Départ du *Tubalcain*. — L'île Aokéna. — M. Henry. — Le Collége. — La Chapelle. — Capture d'un chevreau. — Utilité du *Pandanus* dans les îles de l'Océanie. — Ses usages. — Les Anthropophages de l'île Blight. — Pêche de deux huîtres perlières. — Retour à bord. — La Mort de Maputeoa 1er. — La révolte. — Joseph est proclamé roi des Gambier, et sa mère régente. — Jonas.

Le *Tubalcain* appareilla le 22 Juin, faisant route pour Taïti, emportant M. Yver et la famille de Kerbernhart. Ce jour, les missionnaires vinrent à bord nous offrir de nous conduire à Aokèna. En moins d'une demi-heure leur seize vigoureux rameurs accostèrent le débarcadère de cette île.

Située à l'est du Mont-Duff, l'île Aokèna est formée de deux monts volcaniques d'inégales hauteurs, arides et réunis par une langue de terre peu élevée. Elle s'étend de

l'est au nord-est, et de l'ouest au sud-ouest. L'aspect du sol, ses productions, ne diffèrent pas de celles des autres îles. Des pandanus, des cocotiers, des bigaradiers, des bananiers, des artocarpus, embellissent la zône de terre végétale qui s'étale à la base de l'île. De nombreuses chèvres vivent en liberté sur les montagnes, où elles trouvent des graminées d'une belle venue.

Dans la partie occidentale se trouve une chaussée de lave basaltique très-curieuse, formant une crète escarpée tapissée de verdure. Un éboulement survenu dans cette sorte de muraille volcanique a produit une belle arcade au travers de laquelle on voit la ceinture des récifs et la mer du large.

Autrefois cet endroit était *Tabu*. Le grand-prêtre seul avait le droit de fréquenter le sentier qui conduit sur la petite plate-forme qui existe sur cette arcade, et personne autre que lui n'aurait osé s'asseoir sur le rocher qui s'élève au milieu. A une certaine époque de l'année, il y avait dans les environs de cette voûte, une grande réunion des insulaires. C'était une de leurs fêtes principales, et le petit espace caillouté *(Maraé)* qui se trouve à la base, servait de lieu de sacrifice pour la victime qu'on y offrait aux dieux.

Vers la pointe ouest d'Aokèna, on remarque une veine madréporique très-compacte, qui se prolonge à une grande distance et presque à fleur d'eau. Dans quelques endroits ce n'est plus qu'un détritus de coquilles brisées et agglutinées par une sorte de pâte calcaire peu résistante.

Nous débarquâmes sur une jetée construite près de *Pui-Rao*, le seul village de l'île, et l'on nous conduisit à la mission, établie dans une maison bâtie en 1837, par les frères Gilbert et Fabien, pour l'évêque de Nilopolis. Composée d'un rez-de-chaussée seulement, cette maison possède trois appartements. Nous y trouvâmes un nouveau frère lai,

M. Henry, assis dans la chambre de gauche et près de la fenêtre, ayant la figure couverte d'un morceau de cotonnade bleue, atteint qu'il était d'une opthalmie chronique. Souffrant aussi d'un rhumatisme articulaire, avec gonflement de l'articulation fémoro-tibiale gauche, il avait le genou entouré d'une manche de flanelle imbibée d'huile.

Se levant avec difficulté, ce frère prononça d'une voix dolente : « Soyez les bienvenus, Messieurs, vous qui voulez bien assister les malheureux ! » Nous comprîmes que la promenade que nous faisions avait surtout pour but de voir ce malade.

Commençant le récit de ses maux, M. Henry nous dit que depuis longtemps déjà il aurait mis un terme à ses souffrances, s'il n'eût été un aussi fervent chrétien. Il ajouta qu'il était professeur de l'Université, et qu'à ce titre, il avait appartenu au collège de Rochefort. Mais, touché de la grâce, il avait refusé une chaire de seconde au collège de Poitiers.

Agé de quarante ans au plus, M. Henry était un homme de taille moyenne, au *facies* pâle, à l'air intelligent. Il était venu dans l'Archipel pour y répandre les bienfaits de l'instruction primaire, ainsi que le fit M. le comte de la Tour, avec lequel il résidait autrefois. Ce sont ces messieurs qui firent les routes, et qui plantèrent les arbres à pain qu'on trouve aujourd'hui à Aokèna.

Nous allâmes visiter une vaste construction, qui devait prochainement servir de collège, sous la direction de M. Henry. Située à l'une des extrémités de l'île, et voisine du rivage, cette maison était protégée des vents du large par un épais rideau de pandanus. Le premier étage devait être affecté à un dortoir de soixante lits.

Un élégant pavillon, s'élevait sur la roche qui avoisine l'arcade dont j'ai parlé : C'était un charmant réduit ayant vue sur la mer, et destiné à M. Henry.

Interpellant soudain les enfants qui nous suivaient, le P. Laval leur dit d'aller prendre chez eux leurs cahiers d'écriture et de nous les apporter. Nous fûmes agréablement surpris de l'éducation de ces bambins, qui parlaient et écrivaient correctement le français, éducation qui contrastait avec l'ignorance complète du jeune roi et avec celle de son frère.

De retour à l'évêché, les missionnaires nous offrirent un goûter composé de pain, de fromage et de lait de chèvres. Mais, sortant de table, nous ne pûmes participer à ce frugal repas.

Nous allâmes ensuite visiter la chapelle, décorée de plusieurs tableaux anciens, de l'École espagnole. La première pierre de cette chapelle fut bénie par l'évêque de Nilopolis, le 24 Octobre 1837, jour de la saint Raphaël, à qui il la dédia. Elle mesure dix-huit mètres de longueur sur sept mètres de largeur. Construite en pierre de corail, cette église remplace la première case en roseaux dans laquelle les missionnaires officièrent à leur arrivée dans l'Archipel, et dont nous retrouvâmes les ruines.

L'évêque de Nilopolis, d'après Dumont-d'Urville, qui l'a vu en 1840, « était un homme de 35 ans, brun, laid, de figure douce, petit de taille, mais privé d'un aspect imposant. Son costume d'évêque, fané et sale, ne contribuait en rien à donner une apparence majestueuse à sa personne. Il travaillait lui-même, avec M. de la Tour, à la construction de l'église d'Aokèna. »

Pendant le temps que nous passâmes à visiter l'île, M. Henry nous fit cueillir des oranges et prendre un chevreau, qu'il offrit à Prat pour ses enfants; cet animal reçut aussitôt le nom d'*Aokèna*, en souvenir du voyage.

Ainsi que je l'ai dit, un épais fourré de pandanus avoisine le futur collége d'Aokèna. Après le cocotier, cet arbre est sans contredit celui qui rend le plus de services

aux peuplades de l'Océanie. C'est un grand arbrisseau rameux et diffus, dont le tronc droit et simple s'élève à 3 ou 4 mètres et porte une cime arrondie. De ce tronc, ainsi que des branches, partent de nombreuses racines adventives qui vont se fixer en terre. Rapprochées à l'extrémité des rameaux, les feuilles sont disposées en spirales : elles sont simples, longues, coriaces, linéaires, lancéolées et garnies de crochets épineux très-fins, aigus et verts sur leurs bords, ainsi que le long de leur nervure médiane. Les châtons ou fleurs mâles, sont pendants, ellipsoïdes, sessiles, disposés en épi terminal très-odorant. Cette odeur réside dans les spathes blanches qui conservent cette propriété, même après une complète dessiccation. Les fleurs femelles sont réunies sur un spadice solitaire. L'inflorescence fructifère forme, par la réunion des fruits, une masse ovoïde ou arrondie (syncarpe) de 25 à 30 centimètres de longueur, pédonculée, d'un rouge orangé vif, composée de drupes anguleuses, cunéiformes, planes et tuberculées au sommet. Chaque fruit contient un noyau dur, anguleux, creusé de plusieurs loges dans lesquelles se trouve une amande blanche, oléagineuse, de la grosseur d'un gros pépin de pomme, d'un goût fin et délicat. Lorsque les fruits dépassent leur point normal de maturité, la matière sucrée qui existe au point d'intersection des semences fermente, et il s'en exhale alors une odeur alcoolique pénétrante.

Le pandanus habite les régions inférieures des îles de l'Océanie, les vallées, les plages, les ilots, les récifs madréporiques; il forme sur celui de l'Archipel Gambier qui en est couvert, de véritables forêts. Il en est de même aux îles Paumotu et à l'île Blight.

Dans les arts, le bois du pandanus est utilisé dans l'ébénisterie; mais trop uniforme, il ne flatte pas l'œil autant que les autres bois. Il ressemble beaucoup à celui

du cocotier et comme lui, il se compose d'une grande quantité de tissu médullaire, dans lequel sont épars de nombreux faisceaux ligneux, serrés et plus ou moins colorés. Dans presque toutes les îles, on se sert des troncs de pandanus pour confectionner les pieux des enclos, des passerelles, des barrages. Jeté sur les torrents, lié à plusieurs autres, le tronc du pandanus forma, avec celui du cocotier, les premiers ponts qui servirent de communication par terre entre les villages. Dans certaines colonies, on cultive le pandanus autour des habitations pour en faire des haies de clôture.

Parmi les variétés de cet arbre, il en est une que les indigènes appellent *Pécaré*, dont les feuilles sont sans épines, et qu'ils choisissent de préférence pour tresser les nattes. Les feuilles, séchées au soleil, sont divisées en lanières d'une largeur proportionnée à la finesse de la natte, qu'on tresse avec les doigts, sur un simple morceau de bois arrondi. Cette industrie se perd ; il est déjà très-difficile de se procurer des nattes fines et à dessins dans les îles où le commerce peut aujourd'hui fournir des étoffes d'Europe, plus souples, plus durables et généralement préférées par les indigènes.

Une autre espèce, désignée sous le nom d'*Iri*, possède des feuilles dont l'épiderme est très-facile à enlever. Elles servent à confectionner des cigarettes, dont les indigènes font une grande consommation. Ils cultivent, à cet effet, quelques pieds de tabac autour de leur case, et ce tabac indigène, d'abord desséché à l'ombre et à l'air libre, est conservé en paquets qu'on suspend dans la maison. Quand on s'en sert, on en fait roussir une feuille à la flamme d'une lampe dont une écale de coco fait tous les frais, et ainsi desséché, ce tabac est roulé dans une feuille de pandanus dédoublée. Lorsque le tabac indigène manque, on a recours au tabac américain, qui se vend en tablettes

comprimées, et dont on dessèche les morceaux de la même manière.

Les feuilles de pandanus servent surtout à recouvrir les cases qui, à Taïti, sont de forme oblongue. Les naturels en commencent la construction par le faîtage, pièce de bois de quarante centimètres de long sur dix d'épaisseur, soutenue par deux piliers proportionnés à l'édifice qu'ils veulent construire. Quand le faîtage et les piliers de soutien sont élevés et affermis, ils placent tout autour d'autres piliers, plus ou moins distants les uns des autres, suivant l'étendue que doit avoir la maison. A la partie supérieure de chacun de ces derniers, se trouve une entaille où se fixe et s'encastre fortement une planche. Cette charpente, en bois d'arbre à pain, indique la forme que doit avoir la case. On y place alors en guise de chevrons des branches de Burau *(Hibiscus)*, dont le bois, extrêmement léger, pousse rapidement et en longues perches droites. On dépouille ces branches de leur écorce, et après les avoir laissé quelque temps tremper dans l'eau, on les pose sans y rien faire que des entailles aux deux extrémités. Devant porter sur le faîtage et sur le bordage des piliers extérieurs, il faut que ces branches soient assez longues pour que, placées de chaque côté du toit, elles puissent se croiser au faîtage où elles sont fortement liées ensemble.

La couverture se fait avec les feuilles du Fara *(Pandanus odoratissimus)*. D'ordinaire on ne dépouille pas les arbres de leur feuilles fraîches, et l'on se contente de ramasser les feuilles sèches qui gisent sur le sol. On les met pendant quelques jours à tremper dans l'eau, on les en retire dès qu'elles sont souples et maniables. Une fois sèches, on les porte sous un hangar où elles deviennent l'objet d'un minutieux triage. Celles qui offrent un état parfait de conservation sont frottées sur un morceau de

bois rond planté en terre, pour les rendre plus unies, égales et bien plates; cette opération a encore pour objet d'enlever les corps étrangers qui les souillent. On plie alors chaque feuille en double sur une mince baguette d'*Érianthus-floridulus*, et pour mieux en assujettir les deux bouts, on les traverse, un peu au-dessous de la baguette, avec de minces tiges qui tiennent lieu d'épingles. Ainsi fixées, ces lanières constituent un assemblage long de deux mètres au plus, et qui porte le nom générique de feuille. Le cent de ces feuilles se vend de quatre à cinq piastres; c'est une industrie productive pour les îles situées sous le vent de Taïti.

S'agit-il de les placer sur les chevrons, les couvreurs commencent par le bas du toit; ils fixent chaque rangée de feuilles à une distance de quelques centimètres et au-dessus les unes des autres, à la manière des tuiles, ce qui forme une toiture aussi épaisse que solide. Lorsque les chevrons sont complètement recouverts, que les baguettes de feuilles ont été cousues l'une à l'autre au moyen d'une aiguille en bois dur *(tui-fare)*, chargée de *Napé* (1), tresse en fibres de cocotier remarquable par sa force et son peu d'extensibilité, on garnit la partie supérieure du faîtage d'herbe sèche, Aretou *(Papyrus odoratus)*, pour

---

(1) Le *Napé* est un produit spécial aux îles Paumotu. Les ligatures des pirogues cousues, la garniture des lits, des chaises, faits avec cette substance tressée possèdent, indépendamment d'une longue durée, l'avantage de ne jamais se relâcher. C'est peut-être la seule espèce de corde qui réunisse ces précieuses qualités.

Voici la manière dont on prépare cette corde : l'enveloppe sèche de la noix de coco est battue, les fibres les plus longues sont nettoyées, et ce sont d'abord ces brins que l'on tresse à la main ; le tressage des fibres trop courtes exige une patience et une habileté dans laquelle excellent les habitants des îles Pomotu. Dans ces îles, le *Napé* se vend 7 piastres les dix brasses.

empêcher la pluie de traverser. Cette toiture se conserve de sept à huit ans; elle est très-jolie à voir, surtout en dedans, et il est difficile de faire des toits plus gracieux.

Les maisons des îles Gambier se couvrent de la même façon. Le pandanus est si abondant dans ces îles que malgré la grande consommation de feuilles qu'on y fait, il en pourrit chaque année sur le sol une quantité incalculable. A Bourbon, les feuilles du pandanus servent à fabriquer des sacs pour le café et les sucres destinés aux voyages de long-cours; on en fait aussi des cordages, des paniers, etc.

On prépare avec les fruits du pandanus une boisson fermentée que les Taïtiens nomment *ava-fara* (vin de pandanus). Les femmes de Taïti, des îles Marquises, Gambier, Paumotu, de la Société, Tongatabou, etc., etc., se font des colliers et des couronnes avec ces fruits mûrs, qui alors sont d'un rouge de corail, et très-odorants.

Les Taïtiennes mangent aussi comme friandise, les petites amandes douces qu'ils contiennent, alors que dans certaines îles (aux Paumotu), il est des peuplades qui sont obligées d'en faire leur principale nourriture, leur sol complètement coralligène se trouvant privé de toute autre végétation : la population anthropophage de l'île Blight est dans ce cas.

L'anthropophagie n'a jamais existé à Taïti, et les naturels y témoignent pour ceux qui la pratiquent une horreur des plus vives. Aussi, lorsque le sort d'une goëlette américaine, qui s'était perdue sur l'une des îles basses de l'Archipel des Paumotu *(île Blight)*, fut connu à Taïti et que les indigènes surent que son équipage avait été dévoré, ils se montrèrent profondément indignés. A l'arrivée des coupables à Papeïti, les Taïtiens accoururent en foule sur la plage pour voir débarquer ces malheureux, et ce fut, au premier moment, à qui leur souhaiterait la mort la plus

violente et la plus en rapport avec l'énormité du crime dont ils s'étaient souillés.

Désireux d'avoir les types de ces insulaires, je me rendis à la prison, muni de mon appareil photographique. Mais la lumière me faisant défaut, je dus revenir sans résultats satisfaisants. Je pus obtenir que ces pauvres gens vinssent chez moi et, plus heureux cette fois, je me procurai leur image.

Au sortir de la prison, ils se prirent par la main et, saisis de frayeur, ils marchaient à la queue leu leu, à petits pas, se figurant qu'on les conduisait à la mort. Ils arrivèrent ainsi tout tremblants à ma demeure. Je les reçus dans mon jardin et les ayant fait asseoir sur des nattes je m'occupai de les grouper.

Pendant ce temps, la pitié s'était glissée au cœur des Taïtiens et, du sein de la foule qui avait envahi mon enclos, une jeune fille, s'apercevant qu'au nombre des prisonniers de Blight il y avait trois femmes à peine vêtues, s'empressa de courir chez elle, et, dans un élan de spontanéité vraiment touchante, elle revint leur porter à chacune une de ses robes. Cette jeune fille avait les yeux humides de larmes en voyant l'air de satisfaction de ces infortunées. Telle était la vivacité de son émotion qu'elle riait, pleurait et battait des mains comme une véritable enfant. Gagnées par ce premier acte de générosité, d'autres Taïtiennes furent chercher des paniers remplis de fêïs cuits, d'oranges, de cocos, de poisson, etc., etc.

Accroupies devant les indigènes de Blight, le menton appuyé dans leurs mains, elles se plaisaient à les regarder manger et boire. De temps à autre, c'étaient de petits éclats de rire provoqués par leur gaucherie, ou bien quelque cri de sympathique commisération ou une exclamation touchante : « *Aue tura! Taata oviri merahi poiha!* Ah ! comme ces hommes sauvages ont faim !

Cet accueil, auquel ils étaient loin de s'attendre, rassura les prisonniers, et après qu'ils se furent réconfortés, on vit la confiance renaître chez eux, la joie éclairer leur visage...

L'on a fait grâce de la corde aux anthropophages de Blight; c'est là un acte de haute humanité qui honore le protectorat de la France. Leur constitution était d'ailleurs dans le plus grand état de délabrement; aussi deux sont-ils morts peu de jours après leur arrivée à Taïti. La plupart avaient le corps couvert de boutons, la peau sèche, écailleuse ou ulcérée. Chez plusieurs, il existait d'énormes décollements sur une grande partie des avant-bras, par suite de nombreuses collections purulentes. Leurs cheveux longs, incultes, fourmillaient de vermine...

Lorsqu'ils purent se faire comprendre, Temaheva, le plus âgé d'entre eux, raconta que ses ancêtres venaient d'un pays où il y avait beaucoup d'arbres à pain et de très-hautes terres. Il se plaisait à chanter les richesses du sol, le parfum des fleurs et l'abondance des fruits savoureux de la patrie de son père, pays dont il n'avait jamais pu se faire idée, lui qui avait vu le jour sur un anneau de corail surgi du sein de l'Océan. Nous l'avons entendu nous-mêmes, et ce fait vient très-bien à l'appui de cette idée que les îles Paumotu ont été peuplées par une colonie de Taïtiens chassés du district d'Afaiti par ceux d'Hitiaa. Une colonie d'indigènes des grandes îles Paumotu serait donc venue s'établir sur Blight, située par 21° 40' de latitude sud et 123° de longitude ouest. Cela semble d'autant plus probable qu'il existe de telles affinités de langage entre cette peuplade et les habitants d'Anaa (île de la Chaîne), qu'ils s'entendent et conversent entre eux.

Quoique l'ethnographie de l'Océanie soit des plus obscure, il est cependant à présumer que les habitants des îles Sandwich, des Marquises, de l'Archipel des Naviga-

teurs ou *Paumotu*, des îles de la Société, de l'Archipel de Cook (îles Vavau, Tonga-Tabu), des îles Fidji, de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Zélande, proviennent tous d'une même souche. Ils possèdent en effet, à quelques nuances près, le même type, le même idiôme, les mêmes habitudes, les mêmes préjugés.

Cette grande race polynésienne est noire, de petite taille et à cheveux crépus dans les îles Occidentales. Elle est seulement cuivrée, de haute taille, bien prise, de formes élégantes, à traits réguliers et à cheveux lisses dans les îles de la partie Orientale. Une grande inégalité d'intelligence existe entre ces différents peuples. Le développement intellectuel y est généralement en relation directe avec les richesses spontanées du sol sur lequel les événements ou le hasard ont jeté ces populations, car il est bien difficile de dire par quels moyens et quelles causes d'émigration cet éparpillement a pu s'effectuer.

Voici sur le naufrage de la *Sarah-Ann*, goëlette dont l'équipage fut massacré par les anthropophages de Blight, les détails que j'ai recueillis peu après l'événement.

» Partie de Valparaiso au mois de Mars 1856, pour les îles Gambier, où elle devait prendre un chargement de nacre, cette goëlette était commandée par le capitaine Krayser, qui avait avec lui sa femme, un jeune enfant de vingt-deux mois, et pour servante, une jeune fille de Taïti. Se trouvaient à bord, M. Ehlers, subrécargue, et M. Botcher, négociant, que j'avais eu occasion de connaître quelques mois auparavant à Taïti où il revenait après un voyage à Valparaiso. L'équipage se composait de neuf hommes, plus deux enfants, fils du capitaine Stevens, de Taïti ; c'est-à-dire, en tout dix-sept personnes.

» La *Sarah-Ann* mouilla aux îles Gambier, en Avril, et trouva sur la rade de Mangarèva, la corvette de guerre la *Sarcelle*, commandée par M. le lieutenant de vaisseau Ferré.

M. Botcher dit aux officiers de la corvette, ses amis, qu'ils se reverraient très-prochainement à Papeïti, car il ne pensait pas que la *Sarah-Ann* fût en retard de plus de huit jours sur la *Sarcelle* qui, comme elle, devait bientôt faire route pour Taïti.

» Depuis cette époque (Avril 1856), jusqu'au mois de Juin 1857, l'on n'entendit plus parler de la goëlette et tout le monde pensait qu'elle avait dû sombrer dans un ouragan.

» Le 1er Juin 1857, la goëlette du protectorat *Julia*, appartenant à la maison Hort frères, de Papeïti, jeta l'ancre à Taïti. Son capitaine, M. Danhum, raconta qu'en longeant l'île Blight, il avait cru apercevoir les débris d'un navire. S'étant approché davantage, il vit des naturels, armés de lances, suivre le long de la plage la marche de sa goëlette. Il reconnut flottant sur leurs épaules ou attachées à quelques arbres, des étoffes de couleurs diverses, et remarqua certains débris qui lui firent penser que ce pouvait bien être là le lieu du naufrage de la *Sarah-Ann*. Ne voyant pas de traces d'Européens, mais au contraire des indigènes montrant des dispositions très-hostiles, il prit le large, persuadé que l'équipage avait dû être mis à mort et dévoré par eux.

» Le gouvernement français s'empressa d'expédier de Taïti, le bateau à vapeur le *Milan*, afin de secourir cet équipage s'il en était encore temps, et deux embarcations armées en guerre, commandées par un officier, déposèrent sur Blight de nombreux marins qui visitèrent l'île sans rien découvrir. Au rapport de M. Caillet, enseigne de vaisseau, les cases étaient vides ; seulement il y trouva du poisson fraîchement pêché, suspendu aux poteaux, et sur le sol, des nattes étendues qui, chaudes encore, témoignaient assez que les habitants avaient dû s'enfuir depuis peu d'instants.

» Cette île, très-basse, circonscrit un lac intérieur. Composée de coraux, elle est couverte d'une grande profusion de pandanus qui forment des fourrés impénétrables. On y lança quelques obus, on tira des coups de fusils; plusieurs arbres, les cases et les pirogues furent brûlés; tout cela n'amena aucun résultat, et le *Milan* reprit le large pour s'en revenir à Taïti.

» La mère des deux enfants qui se trouvaient à bord de la *Sarah-Ann*, Mme Stevens, femme d'une grande énergie, n'écoutant que son dévouement maternel, fréta aussitôt la goëlette *Julia*, à raison de 1500 piastres (7,500 francs), et partit pour l'île Blight à la recherche de ses enfants (Juillet 1857). Elle aborda, en passant, à l'île de la Chaîne et prit avec elle vingt-cinq indigènes déterminés, parlant un peu la langue de Blight, et le chef Teina dirigea cette expédition.

» Arrivés à Blight-Lagon, les indigènes pénétrèrent au milieu des fourrés de pandanus et, faisant le tour de l'île, ils se rencontrèrent sans avoir rien trouvé. Pendant ce temps le chef Teina, demeuré seul parce qu'il avait laissé aller devant les éclaireurs, se disposait à rejoindre ses compagnons, lorsque le bruit d'un caillou qui roule attira son attention. Il aperçut alors entre des blocs de coraux amoncelés une main qui travaillait à les écarter pour déblayer l'entrée d'une cavité souterraine. Les naturels de Blight n'entendant plus de bruit, crurent au départ des étrangers et s'apprêtaient à sortir de leur cachette.

» Au cri de ralliement poussé par Teina, tous ses compagnons accoururent et l'aidèrent à se frayer un passage dans la cavité. Là, se trouvèrent seize personnes dont quatre enfants, qui furent amenés à bord de la *Julia*.

» Des débris d'ossements humains, une chevelure blonde qu'on suppose avoir appartenu à la femme du capitaine, une moitié d'enfant desséchée au soleil et plantée au sommet

d'un bâton pour servir de fétiche ; des dents et des phalanges furent retrouvées dans l'île. Les crânes avaient été taillés triangulairement pour en extraire le cerveau. Beaucoup de ces débris et la chevelure blonde furent emportés à Taïti. La *Julia* mouilla sur la rade de Papeïti, n'ayant plus à bord que treize prisonniers, trois étant morts dans la traversée, mais rapportant la triste certitude du désastre de la *Sarah-Ann* (5 Août 1857). »

Avant de partir d'Aokèna, Prat et moi priâmes un canotier de nous pêcher une huître perlière. En ayant référé au P. Laval, l'indigène plongea et en rapporta deux, mesurant 0m,14 de longueur sur 0m,10 de largeur, nous assurant qu'il n'en avait pas aperçu de plus grandes. Remarquant notre déception, le P. Laval nous dit que c'était dans les mollusques de cette taille qu'on avait le plus de chance de trouver les perles.

De retour à bord à quatre heures, nous engageâmes les missionnaires à dîner; après leur départ, nous procédâmes à l'ouverture de nos huîtres qui, hélas! ne contenaient que l'animal. Nous en conservâmes les valves, en mémoire de notre excursion.

Maputeoa mourut le 20 Juin 1857 d'une pleurésie aiguë, maladie qu'il contracta à une procession pendant laquelle, portant le dais, il fit un très-long parcours la tête nue et en plein soleil. Rentré chez lui le corps baigné de sueur, il se déshabilla et, seulement vêtu d'un pareu, il s'assit exposé à un courant d'air. Le soir il fut pris de fièvre et d'une douleur violente au côté. N'ayant pas été traité ainsi qu'il convenait de le faire, il mourut peu après, étouffé par un épanchement considérable. La diète et la tisane de pourpier de MM. de la Tour et Laval, ont fait merveilles, comme on le voit.

Dès que la mort du roi fut connue, les insulaires accoururent de tous les points de l'Archipel, poussant, selon

l'usage, des cris déchirants. Prenant un bâton, Élie, frère du roi, se mit à faire des moulinets dans la chambre, frappant çà et là dans le vide en poussant des hurlements féroces, cognant de temps à autre à coups redoublés sur le cadavre royal, pour en chasser les mauvais esprits.

Pendant qu'Élie accomplissait ce pieux et traditionnel devoir, les indigènes groupés sur la place publique murmuraient, accusant la famille du défunt d'avoir usurpé le trône et de s'être approprié les terres de leurs aïeux. Ils reprochaient aussi aux missionnaires d'avoir prêté leur concours à ce rapt, et ils déclaraient que puisque Maputeoa venait de mourir, son fils ne lui succèderait pas. Ils décidèrent enfin, qu'ils reprendraient de vive force, et les armes à la main, les terres dont on les avait frustrés, si la reine ne consentait à les leur restituer.

Jadis, la mort du roi, même celle d'un chef, éveillait aux Gambier, toutes les convoitises et rallumait les passions. Les uns réclamaient des terres dont on les avait dépouillés et voulaient se venger par des luttes sanglantes, dans lesquelles le vaincu devenait la victime du vainqueur.

Se rendant chez la reine, la foule lui déclara que le peuple n'acceptait pas pour souverain son fils, chétif enfant de dix ans, et que s'il ne renonçait pas de lui-même à la couronne, il allait être à l'instant déporté sur une roche voisine, ainsi que les missionnaires, et qu'il serait défendu, sous peine de mort, d'aller leur porter à manger.

Craignant pour sa vie, qu'elle croyait sérieusement menacée, la reine fit chercher le P. Laval, qui s'empressa d'accourir d'Aokèna. Pâle et vivement ému, le missionnaire considéra un moment la foule sans oser parler. Voyant son animation, il hésita, ne sachant ce qu'il devait faire. Profitant cependant du trouble que venait de faire naître son apparition inattendue, il paya d'audace, et s'avançant vers les plus irrités, il donna l'ordre aux *mutoïs*

d'arrêter sur le champ les auteurs du désordre. Prenant alors Joseph dans ses bras, il le présenta à la foule interdite, et le proclama roi des îles Gambier. « Si vous ne lui obéissez pas, ajouta-t-il, les Français viendront avec leurs canons vous faire rentrer dans l'ordre ! »

On sait peu de chose de l'ancienne constitution sociale du peuple des Gambier. Elle a été aristocratique, dit-on. Le roi était le premier de tous les chefs, et son degré d'autorité était en raison de son talent à se faire craindre. Mais il fallait qu'il vive en bons termes avec le grand sacrificateur et grand prêtre des idoles, qui, à un moment donné, usant de sa puissante influence sur le peuple, pouvait lui créer des obstacles. Tous unis par des liens de parenté avec le roi, les chefs et les membres de leurs familles constituaient la race aristocratique des *Togoïti*. Les descendants des guerriers formaient la classe moyenne des *Pakaora*. Celle des *Huru-manu*, composée des gens du peuple, formait la basse classe.

Le P. Laval ayant donc montré de l'énergie, le calme se fit, et les indigènes vinrent s'incliner tour à tour devant la reine et le jeune roi. Les Togoïti baisèrent le visage, ou plutôt frottèrent leur nez contre celui du jeune souverain. Les Pakaroa lui embrassèrent les genoux, et les Huru-manu lui embrassèrent les pieds. La reine fut proclamée régente en attendant la majorité de son fils, appelé à régner sous le nom de Maputeoa III. Enfin le chef de l'île, Taravaï, harangua la reine et le nouveau roi, se faisant le garant des sentiments affectueux et de la soumission des habitants de l'Archipel.

Quatre indigènes furent condamnés à trois ans de prison. A notre passage, Jonas, l'un d'eux, subissait sa peine dans la prison du district de Taku. D'un caractère original, Jonas était la ressource de ses compagnons de captivité. Manquant un jour de vivres, ceux-ci lui dirent de trouver

un moyen de s'en procurer. C'est simple, répondit-il : puisque c'est Laval qui nous a condamnés, c'est lui qui doit nous nourrir. Or, voici le tour que ce hardi filou joua aux missionnaires. Étant arrivé la nuit à Mangarèva, il s'introduisit dans l'enclos des Pères qui, en ce moment, étaient assis dans la petite allée plantée d'hibiscus qui précède le presbytère. Respirant l'air embaumé de leurs fleurs choisies, ils venaient d'achever leur repas et causaient avec les frères laïques. Jugeant donc le moment, propice, et en homme qui connaît les êtres, Jonas entra sans hésiter dans la salle à manger; faisant main basse sur tout ce qu'il y trouva, il engouffra dans le sac dont il s'était muni : pain, lard, viande, riz, popoï, et sortit laissant le buffet vide.

Les missionnaires virent parfaitement le voleur ; mais se figurant que c'était leur domestique qui vaquait aux soins du ménage, ils ne s'en préoccupèrent pas. Ce ne fut que lorsque le véritable serviteur arriva muni d'une lampe, que voyant le buffet grand ouvert et vide, comme paillasse, il resta pétrifié et la bouche béante. Les missionnaires se souvinrent alors de l'audacieux fripon qui, déjà reparti pour Taku, riait en route de son bon tour, croquant à belles dents les provisions dont il était porteur.

CHAPITRE VII.

Couronnement de TAMATOA V, roi de Bora-Bora. — Funérailles de Maputeoa. — Funérailles du prince ARII-AUE. — Catalepsie de la reine de Huahine. — Anniversaire de la mort de Maputeoa. — Dernière promenade à terre. — Encore les religieuses. — Excursion dans les montagnes. — Une caverne. — La pierre des sacrifices humains. — L'appareillage de la corvette, son départ. — Arrivée à Valparaiso.

On vient de voir comment Joseph succéda à son père. Dans les îles de la Société, l'avènement au trône a lieu avec beaucoup plus de solennité; voici les détails de la cérémonie qui eût lieu à Raiatea, le jour du couronnement de Tamatoa, fils de S. M. la reine Pomaré.

Le 19 Août 1857, les habitants de Bora-Bora, de Huahine, de Maupiti, de Moorea, de Taïti, étaient réunis dans le grand village de Raiatea. La reine Pomaré occupait tout ce monde à tracer des routes autour de sa demeure. Les indigènes confectionnaient des vêtements de fête avec de la *tapa*, on fabriquait des chapeaux bariolés et de formes originales. De tous côtés arrivaient d'abondantes provisions de vivres. Partout des rires, de bruyantes causeries, le bruit de la foule, tout respirait le bonheur. Sur la rade, des pirogues luttaient de vitesse, ainsi que plusieurs baleinières.

La goëlette l'*Hydrographe* et l'aviso à vapeur le *Milan*

étaient sur rade, envoyés par le commandant particulier, M. le comte Pouget, à l'occasion du couronnement de Tamatoa. M. le capitaine d'infanterie de marine Vallès, représentant de M. le Commissaire impérial P. I., était venu pour maintenir l'ordre et le calme au sein de la population que d'anciennes inimitiés divisaient encore. Il y avait, en effet, réunis ce jour à cette fête nationale, les partisans de l'ancien pouvoir, ceux du nouveau, et l'on pouvait craindre de voir surgir des luttes sanglantes pour le jour du couronnement; il n'en fut rien.

A une heure de l'après-midi, la procession partit de la résidence royale pour se rendre au temple dans l'ordre suivant : (1)

M. le capitaine Vallès et M. Ghisholm, ce dernier agissant comme représentant du consul de S. M. Britannique, étaient l'un et l'autre précédés des pavillons de leur nation,

MM. les Résidents Français, Anglais, Américains, etc.,

Arii-Peu, portant le Code,

Arii-Tahia, portant l'épée de l'État,

Le Révérend M. John Barff père, portant la Bible,

Maheanuu, portant le sceptre,

Haapua, portant l'huile sainte,

Le Révérend Charles Barff, ministre officiant,

Le roi, marchant sous un dais que portaient six hommes, ayant à leur côté six gardes armés de lances, et l'épée au bras,

Les familles royales,

Les principaux Gouverneurs,

Les chefs subordonnés,

Les juges et officiers du Gouvernement,

---

(1) *Messager de Tahiti*, 20 et 27 Septembre 1857.

Les enfants,

La masse du peuple.

Dans le temple, un trône simple et élégant avait été préparé.

Le Révérend Charles Barff, présentant Tamatoa au peuple, demanda si on l'acceptait pour roi ?

Répondant au nom du peuple de Raiatea et de Tahaa, Tapoa dit : « Telle est la volonté unanime ! »

Ces paroles furent confirmées par la foule, par une levée des mains répétée trois fois. Maheanuu lut ensuite un cantique composé pour cette circonstance par le peuple de Tahaa, qui l'entonna aussitôt après. Maheanuu lut le 75me psaume, et appela la bénédiction de Dieu sur l'assemblée.

Napario lut un autre cantique, qui fut chanté par les gens de la reine Pomaré.

Le Révérend John Barff, prononça un discours tiré de ces mots de Salomon *(Proverbe XVI, 12)* : « Parce que la justice est l'affermissement du trône..... » Ce discours, dit avec âme, produisit une vive sensation.

Montant alors sur les marches du trône, et présentant le code à Tamatoa, Arii-Peu lui adressa ces paroles :

« Tamatoa, voulez-vous diriger le gouvernement de ces » îles selon le Code que je vous présente en ce moment ? »

Tapoa, au nom du roi, répondit : « Oui, et que Dieu me soit en aide ! »

Arii-Tahia présentant l'épée à Tamatoa, lui dit :

« Je vous présente cette épée, comme signe que le » pouvoir suprême des îles de Raiatea et de Tahaa vous est » remis ; voulez-vous la porter pour inspirer la terreur aux » méchants et pour protéger ceux qui marchent suivant la » loi de Dieu ? »

Tapoa, orateur du roi, répondit : « Oui, et que Dieu me soit en aide ! »

Le Révérend John Barff, présentant la Bible au roi, lui dit :

« Je vous présente ce livre, le livre de Dieu, qui m'a » inspiré les paroles que je vous ai adressées en ce jour. » Consentez-vous à le prendre pour votre guide, comme » règle de votre conduite privée, et comme un directeur » dans votre vie publique. Il peut vous offrir le bonheur » maintenant et une couronne de gloire après ? »

Tapoa, au nom du roi : « Oui, et que Dieu me soit en aide ! »

Le Révérend Charles Barff versa, en ce moment, l'huile sainte sur la tête et sur les mains du roi.

« Tamatoa V, s'écria-t-il, au nom de Jéhova, je vous » sacre roi de Raiatea et de Tahaa; que le Saint-Esprit » descende dans votre cœur, et vous inspire la sagesse de » David et de Salomon ; que la loi de Dieu soit toujours » votre guide, et sa bénédiction restera à jamais sur vous » et sur votre peuple. »

Les gens de Bora-Bora entonnèrent alors un hymne composé par eux, pendant que Tamatoa V, recevait le sceptre des mains de Maheanuu. Une salve de 21 coups de canon annonça le moment où le Révérend Charles Barff plaçait la couronne sur la tête du roi.

Alors le capitaine Vallès s'exprima ainsi :

« Voici les bonnes paroles que je vous apporte de la » part du comte Pouget, Commissaire impérial, P. I., » qui m'a chargé de le représenter dans cette grande » journée.

» Je vous salue, Pomaré, fille de roi, reine vous-même, » mère de rois. — Je vous salue Tamatoa, que cette journée » soit pour vous l'aurore d'un règne long et prospère, » qu'elle soit pour votre peuple l'annonce d'un règne de » justice et de paix.

» Je vous salue aussi peuple de Raiatea et vous tous de » Taïti, de Moorea, de Bora-Bora, de Huahine ; que votre

» présence ici soit le gage d'une union désormais
» durable..... »

Après avoir parlé de l'union et de la puissance de la France et de l'Angleterre, qui toujours protègent le faible contre le fort, M. Vallès ajouta :

« Assez longtemps vos conques marines vous ont appelé
» aux massacres dans vos vallées et sur vos montagnes ;
» avec le règne de Tamatoa doit commencer le règne de
» l'amitié et de la fraternité. Il ne faut pas que la race la
» plus belle et la plus intelligente de l'Océanie, la plus
» généreuse, disparaisse. Il faut au contraire qu'elle se
» constitue en un peuple fort, et qu'elle aille répandre la
» civilisation avec la parole de Dieu, dans les îles encore
» barbares de cet Océan.

» Malheur à ceux qui, pour des motifs personnels, susci-
» teraient des désordres et tenteraient de troubler une si
» grande harmonie ; je le répète, malheur à ceux-là ! »

M. Ghisholm, consul anglais, prit ensuite la parole :

« Tamatoa V !

» J'ai l'honneur de vous féliciter en cette heureuse oc-
» casion au nom de Victoria, reine de la Grande-Bretagne.
» Je me joins de bon cœur au représentant de la France
» qui vient de vous faire connaître, au nom de S. M. Na-
» poléon III, ses vœux pour vous-même, et pour votre
» peuple. Ce n'est pas ici seulement que les pavillons de
» la France et de l'Angleterre sont unis, partout ils le sont
» encore dans le but de réprimer l'injustice et les abus.
» Tant que vous conduirez votre gouvernement dans les
» principes de la vérité et de la justice, vous n'aurez rien
» à craindre, avec de tels alliés, des agressions étrangères.
» — Le désir de notre reine est que votre règne soit
» long, calme, et prospère. »

Tapoa, au nom du roi répondit :

« Mon cœur se rejouit de ce que vous venez de nous faire

» entendre : que la France et l'Angleterre restent à jamais
» unies pour le bien du monde. Recevez nos remercie-
» ments pour l'honneur que votre présence fait rejaillir sur
» nous, et l'expression de notre reconnaissance pour tous
» les bienfaits que nous vous devons depuis si longtemps. »

L'assemblée entière entonna alors un cantique d'action de grâces. Tapoa pria pour le roi, pour le peuple, pour la famille royale de Taïti, et appela la bénédiction du Tout-Puissant sur la France et l'Angleterre.

Un membre de la famille royale s'étant levé, cria à trois reprises.

« Dieu sauve le roi ! »

A chaque cris le peuple répondit : *Amen !*

Gouverneurs, juges, enfants, Français, Anglais, Taïtiens Sandwichiens, etc., etc, chacun à son tour, répétèrent le même *voca*, auquel la foule répondit toujours *Amen !*

Comme chez de véritables enfants, la joie déborda tout à coup en une hilarité générale, et le temple se vida en même temps.

En regagnant la résidence royale, et tout le long du chemin, les différents groupes composant le cortége, ne cessèrent de crier : *Maeva e Arii* (élève le roi) ! Ces paroles, répétées avec une croissante énergie, ne cessèrent que lorsque les larynx éraillés furent réduits à une complète impuissance.

Les danses s'organisèrent, et les indigènes ayant retrouvé l'usage de leurs cordes vocales, les chants recommencèrent de toute la vigueur de leurs poumons. La *Upa-Upa* (danse) fut très-animée, surtout après le festin. Ces danses océaniennes sont encore ce que les poétiques descriptions des premiers navigateurs nous ont fait connaître : passionnées, originales, voluptueuses jusqu'à l'ivresse. J'en ai assez longuement parlé dans ma brochure sur O'Taïti, pour qu'il soit utile d'y revenir aujourd'hui.

Le lendemain de la mort de Maputeoa on le revêtit de l'uniforme brodé d'or dont, peu de temps auparavant, M. Le Quellec lui avait fait cadeau. On lui mit ses épaulettes d'amiral, on lui ceignit son épée, on lui passa son écharpe tricolore de l'épaule droite à la hanche gauche.

Maputeoa fut ensuite placé sur un lit de parade, et il resta ainsi exposé pendant trois jours, jusqu'au 23 Juin. Chaque matin on le portait processionellement à l'église où il assistait à la messe des morts. L'office achevée, on rapportait le défunt chez lui avec le même cérémonial. Mais au bout de trois jours il sentit si mauvais, qu'au grand regret des indigènes, il fallut l'inhumer. Cette inhumation, je l'ai dit, eut lieu dans le cimetière, sur le plateau du Mont-Duff. On descendit le monarque dans un caveau qu'on se hâta de creuser au pied de l'autel de la chapelle de Matua. Une large dalle sans inscription, indique le lieu ou repose Maputeoa Ier.

D'après M. Demas, Maputeoa était un gros garçon d'une trentaine d'années, à l'air épais. Il portait une redingote bleue trouée aux coudes et sans boutons; un pantalon de coton qui lui venait à mi-jambe, et il tenait à la main un vaste chapeau de paille. C'est le premier souverain, dit-il, qui ait jamais mis chapeau bas devant un lieutenant de vaisseau (1).

Les funérailles du prince d'*Arii-Aue,* fils ainé de S. M. la reine Pomaré, se firent avec pompe à Taïti, les détails de cette intéressante et nouvelle étude de mœurs, trouveront certainement encore ici leur place.

Agé de 16 ans, Arii-Aue mourut dans la nuit du 13 Mai 1855, après une longue et douloureuse maladie. Ce prince,

---

(1) Demas, *Voyage au Pôle sud.*

d'une constitution délicate, étant déjà usé par des abus de tous genres, la phthisie pulmonaire le mena prématurément au tombeau. Parlant un peu français, Arii-Aue était l'héritier présomptif de la couronne de Taïti. La veille de sa mort, il voulut absolument se lever et venir s'asseoir sur la galerie de la maison de sa mère, où il trouva ses frères qui riaient, jouaient et faisaient beaucoup de bruit. « C'est parce que vous me voyez mourant, leur dit-il, que vous faites tout ce tapage ?... Sortez d'ici !... » Puis s'adressant à la reine : « Je vais bientôt mourir, lui dit-il, promettez-moi d'obliger mes frères à ne jamais susciter de querelles aux Français ;... qu'ils soient leurs amis. Je serais heureux de les voir quitter Papeïti pour aller résider à *Papaoa,* loin des conflits de la politique, et mieux vaudrait pour le bonheur de votre peuple, que vous abandonnassiez le pouvoir au gouvernement français ».

Quelques moments après, il eût une fantaisie de malade. Ayant fait appeler M. Gaillard, restaurateur, qui habitait près de chez lui, il le pria de lui apporter de la soupe grasse et une bouteille de vin de Bordeaux. Mais, changeant subitement d'avis, et se croyant plus vigoureux qu'il n'était, il prit le bras de M. Gaillard préférant, lui dit-il, aller paisiblement manger sa soupe chez lui. Ses jambes, très-infiltrées, lui permirent à peine de faire une couple de pas, et c'est le lendemain, à 3 heures du matin, qu'il s'éteignit, conservant jusqu'à son dernier souffle toute sa lucidité d'esprit.

On le garda dix jours dans une petite case en planches, peinte en noir extérieurement et intérieurement, élevée de plusieurs marches, située à gauche et à l'entrée de l'enclos de l'habitation de la reine. C'est dans ce logis que le corps du prince resta exposé, dans trois cercueils, le premier en zinc, et les deux autres en bois de *Tamanu.* La reine désirant les recouvrir de velours noir, en chercha

vainement dans l'île. La Loge maçonnique lui ayant fait présent du drap mortuaire qu'elle possédait, Pomaré put alors décorer le cercueil de son fils de velours et de clous argentés. Le corps du prince et les trois bières, ne pesaient pas moins de 600 kilogrammes.

Accroupies à l'orientale près du Cénotaphe, la reine et sa famille étaient sur des nattes, recevant les députations qui arrivaient de tous les points de l'île et de l'Archipel.

Après avoir déposé ses présents aux pieds de la reine, chaque députation poussait des cris lamentables : *Aué! aué! aué!* (Hélas! hélas! hélas!) s'écriait-on les yeux pleins de larmes, et toute la foule de répondre aussitôt. Ces manifestations bruyantes se reproduisaient d'une manière invariable à l'arrivée et au départ de chaque visiteur important. La reine et les parents retrouvant ensuite leur gaîté, causaient, riaient même aux éclats, selon l'originalité des récits de l'assemblée : Pomaré fumait paisiblement une cigarette. J'avoue que je restai stupéfait de ce passage si subit de la douleur à la joie, quand le soir je vins chez la reine pour lui serrer la main.

Campés sur la pelouse vivement éclairée par la lune, des milliers d'indigènes fumaient accroupis au sein d'un air tiède encore, entonnant de temps à autre des cantiques harmonieux (*hyménées*).

La population de Taïti prit le deuil : la reine ordonna à toutes les femmes, selon l'ancienne coutume, de se couper les cheveux, et bientôt tombèrent sous des ciseaux barbares, de longues et magnifiques chevelures d'un noir d'ébène. Quelques jeunes filles en firent des couronnes tressées, dont elles se parèrent. D'autres, désolées de ce sacrifice imposé, les enfouirent dans la terre, quelques-unes les laissèrent sur le chemin. Quand aux hommes, il y en eût qui se rasèrent seulement la nuque; d'autres tout un côté de la tête, conservant l'autre côté

intact. Les chapeaux de paille furent recouverts de satin noir, et les femmes y ajoutèrent une voilette en gaze de même couleur.

Arii-Aué étant le chef d'*Afaïti* (presqu'île), tous les gens de ce district étaient accourus, apportant à la reine des présents en nourriture, et de toute espèce. Vêtues d'habits de deuil, les femmes les cheveux coupés courts, les hommes la tête rasée (au rasoir), défilèrent d'abord devant la maison mortuaire, puis ils formèrent le cercle. Prenant alors la parole, *Apo*, doyen des *Raatiras* d'Atimaha (île Moorea), s'exprima en ces termes :

« Salut à toi Pomaré, reine de Taïti, salut au nom du » vrai Dieu ! Nous venons ici, nous chefs, juges, mutoïs, » et hui-raatiras des districts, pour te saluer et pleurer » avec toi la mort de ton fils. »

Taïrapa, orateur de la reine, répondit :

« Chefs, juges, mutoïs et raatiras des districts, Pomaré » est heureuse de vous voir : Elle vous remercie de cette » marque d'intérêt et vous invite à entrer dans cette » maison pour pleurer sur le corps de son fils. »

Puis la foule entra, et la demeure de la reine retentit de sanglots.

Une autre fois, arrivèrent au complet les habitants des districts de Faaa, de Punaauia et de Paea. Après une allocution du genre de la précédente, les jeunes gens entonnèrent l'hymne de *Pomare-Vahine arii no Taïti*, et un ministre indigène récita une prière.

Au bout de dix jours, il s'exhalait une odeur tellement forte des cercueils, qu'il fallut songer à inhumer le prince.

C'est le 23 Mai 1855, à 6 heures du matin, que ces funérailles se firent, sous une pluie torrentielle qui commença dès le matin, et qui ne cessa de tomber en averses continuelles qu'à 8 heures.

Dès le coup de canon du matin, les indigènes s'occu-

pèrent de la place qu'ils devaient avoir dans le cortège. Beaucoup ne s'étaient pas couchés pour être plus tôt prêts.

Tout étant disposé à six heures, les troupes se rangèrent dans l'enclos de la reine sous les ordres du capitaine commandant de l'infanterie de marine. En lambeaux et criblé de balles à la prise de Taïti, le pavillon de l'infanterie de marine, resté depuis lors au gouvernement, reparaissait pour la première fois à l'occasion de cette cérémonie.

Suivi d'un nombreux cortège, M. le Commissaire impérial se rendit chez Sa Majesté, traversant une double haie d'indigènes respectueusement découverts. Au nombre de six mille environ, ces indigènes bordaient la grande route, les femmes d'un côté et les hommes de l'autre. Les habitants de Taïti, de Moorea, de Huahine, de Raiatea, de Bora-Bora, de Maupiti, se trouvaient là tous réunis.

Chaque cheffesse était à la tête de la députation de son district, ayant à ses côtés un mutoï, porteur d'un pavillon sur lequel était inscrit le nom du village. Les chefs, groupés près du cercueil, avaient aussi leur porte-drapeau; puis venaient les juges, les mutoïs, les raatiras, les gens du peuple, les femmes conduites par celle de leur chef, les jeunes filles, les enfants des écoles.

Abrité sous un dais de velours, richement drapé et orné de plumes noires, le cercueil était porté par dix chefs, au nombre desquels étaient Ravaï et Tariirii, faits l'un et l'autre chevaliers de la Légion-d'Honneur, à l'occasion de la prise de Fautahua.

La reine Pomaré, se tenait derrière, vêtue d'une robe de satin noir, d'un voile qui lui tombait jusqu'aux pieds, et ayant sur la tête une couronne royale imitée avec des plumes noires. A ses côtés était Arii-Faité son mari, vêtu d'un habit noir recouvert d'un manteau ressemblant à une

dalmatique, au poncho chilien, et garni de larges guipures. Puis venait le régent Paraita, décoré de la Légion-d'Honneur, vêtu d'un uniforme brodé d'or, avec l'epée, le chapeau monté, le tout encore recouvert d'un manteau garni de dentelles. Ce vêtement, qui lui descendait à mi-jambes, consistait en un morceau d'étoffe noire, au milieu de laquelle on avait pratiqué un trou pour y passer la tête. Tel était l'ancien costume que les chefs Taïtiens mettaient à l'occasion des grandes cérémonies, avec cette différence qu'il était fait avec de la tapa. MM. Salmon et Darling, parents de la reine, ayant la tête rasée, se tenaient près de Pomaré.

Tout le monde s'étant placé, la corvette de guerre française la *Moselle*, dont les vergues étaient croisées et le pavillon en berne, fit une salve de deuil de 21 coups de canon, et le convoi commença son mouvement vers Papaoa, village éloigné de 4 kilomètres de Papeïti. La pluie recommença en cet instant.

Un piquet de gendarmerie à pied et à cheval, le sabre au poing, commandé par un brigadier, ouvrait la marche. Venaient ensuite les sapeurs, les tambours et les clairons; les trois missionnaires anglais : le Révérend M. Orsmond, chef de l'Église taïtienne, le Révérend M. Darling père, de Punaauia, le Révérend M. Howe, suivis de tous les ministres indigènes.

Les sœurs de Saint-Joseph, à la tête des enfants de leur école, toutes vêtues de blanc; l'une d'elles portait une bannière, sur le fond blanc de laquelle étaient peints les attributs de la mort.

Les jeunes garçons de l'école catholique,

La compagnie d'ouvriers de l'artillerie de marine.

Les coins du poële étaient tenus par le Commissaire-adjoint, chef du service administratif de la marine, le capitaine directeur de l'artillerie, et les chefs indigène,

Ariipaea et Ariipeu : les autres chefs suivaient, attendant leur tour pour porter le défunt.

Venaient ensuite :

S. M. la reine Pomaré et les femmes de sa famille, celles de sa maison, Arii-Faité son époux, et Paraita le régent,

Le Gouverneur P. I., seul, et à cinq pas en avant,

L'évêque d'Axieri, ayant près de lui les consuls d'Angleterre et des Etats-Unis,

Les chefs de service, les commandants des bâtiments de la subdivision,

Les officiers de toutes armes, fonctionnaires et employés du gouvernement,

Les notables, négociants et commerçants de Taïti,

Enfin, la population indigène, dans l'ordre suivant.

Sur quatre colonnes parallèles :

Les districts de Papeïti, d'Arue, d'Haapape, de Papenoo, de Te-Ue, de Te-Mehiti, de Mahaena et de Hitiaa,

Une députation des habitants de Raiatea, et de Huahine, etc.,

Sur trois colonnes parallèles :

Les districts de Faaa, de Punaauia et de Paea,

Sur quatre colonnes :

Moruu, Vavari, Haapiti et Atimaha,

Sur trois colonnes :

Afareaitu, Haumi, et Maatea,

Sur quatre colonnes :

Papara, Atimahono, Papeuriri, et Papeari,

Puis les districts de la presqu'île,

Les habitants des îles Paumotu.

Enfin tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de se procurer des vêtements noirs.

La troupe formait la haie dans l'ordre suivant :

32 soldats de l'artillerie de marine, commandés par un lieutenant,

48 marins de la compagnie de débarquement de la corvette la *Moselle*, commandés par un enseigne de vaisseau et un élève de 1re classe,

64 hommes de l'infanterie de marine, avec un lieutenant et un sous-lieutenant,

40 hommes de la compagnie indigène.

Le cortège arriva, vers 7 heures 1/2, au pont de Fautahua. La route s'était transformée en une mare de boue, au milieu de laquelle piétinait la foule, éclaboussant nos uniformes. Vêtues de robes de soie ou de satin noir, coiffées d'élégants chapeaux garnis de plumes et de voilettes flottantes, les femmes étaient déjà méconnaissables. Elles semblaient sortir de l'onde, tant la pluie tombait dru en ce moment. Leurs vêtements, collés sur le corps, devenaient pour elles un grand obstacle à leur marche. Aussi, chose plaisante, plusieurs s'étaient retroussées, et le corps littéralement nu jusqu'au sommet des cuisses, elles barbotaient riant aux éclats, dans les flaques de boue qu'il leur fallait traverser. D'autres, ne conservant que leur chemise, cheminaient portant sous leur bras, et roulées en paquet, les robes garnies de dentelles qui, peu d'heures auparavant, les faisaient si élégantes. Beaucoup traversèrent même sans hésiter, le large ruisseau de Fautahua, dans le seul but de laver leur personne et leurs vêtements souillés de boue.

Les hommes ne firent pas plus de façon. Un grand nombre portaient à la main leur pantalon, n'ayant conservé que leur redingote : C'était un spectacle des plus comiques.

A cette limite, le Gouverneur P. I. prit congé de la reine. Il s'en revint à Papeïti, accompagné de l'évêque et suivi de nombreux officiers. Ils eurent beaucoup de peine à franchir le flot humain qui se rua sur eux, leur barrant la route.

Le cortège n'arriva qu'à 8 heures à la pointe de Papaoa. Le cercueil fut alors déposé entre le caveau funéraire de la famille des Pomaré et une chaire disposée pour les missionnaires. Faisant face à la mer, les troupes se rangèrent en bataille le long du rivage, et le défilé des districts continua.

Il s'écoula plus d'une demi-heure avant que la population se fut rangée en cercle sur la pelouse située entre le temple et la mer. Une décharge générale de mousqueterie annonça le commencement de la cérémonie.

Maheanuu, ministre indigène de Faaa, parla d'abord, et, après lui, le Révérend M. Orsmond père monta en chaire. En ce moment, le soleil se dégageant des nuages, brilla d'un faible éclat, et tout sembla réuni pour donner un aspect imposant à cette scène. Le bruit de la mer se brisant sur le récif, le bruissement plaintif des *casuarina* (arbre de fer), la brise qui passait par rafales, l'harmonie plaintive des chants religieux, la tête respectable du vieillard qui, près du cercueil, récitait les dernières prières appelant sur le défunt la bénédiction du Très-Haut, tout portait au recueillement.

Une seconde salve ayant eu lieu, le Révérend M. Darling père occupa la chaire et prononça un discours qui émut fortement l'auditoire.

Puis ce fut le Révérend M. Howe, qui fit un sermon plein d'éloquence, après lequel le corps du prince fut déposé dans une cabane peinte en noir, sorte de caveau dans lequel se trouvaient déjà les restes d'Aïmata sa fiancée.

Quatre indigènes vêtus de l'antique costume Taïtien, les gardiens du tombeau de Pomaré II, reçurent le cercueil. Ces hommes sont les seuls qui, avec la reine, aient le droit de pénétrer dans ce caveau, mais ils ne peuvent y entrer avec leurs vêtements modernes. A l'occasion de ces

funérailles, ils durent rester vingt-quatre heures sans parler, sans boire et sans manger.

Le défilé commença ensuite, et chaque soldat, en passant devant le tombeau, déchargea son fusil en l'air : les troupes ne rentrèrent à Papeïti qu'à 4 heures.

La *Moselle* tira un coup de canon de deuil, de 5 minutes en 5 minutes, jusqu'au coucher du soleil, et les bâtiments de la rade gardèrent aussi leur pavillon en berne ; telle fut la fin de cette triste journée.

Voici le seul cas de catalepsie dont les Taïtiens se souviennent, et dont ils m'ont raconté les détails.

La vieille reine de Huahine ayant passé pour morte, on la mit dans un cercueil, et après l'avoir gardée trois jours selon l'usage, on la déposa dans le caveau réservé à la sépulture des membres de sa famille. Elle y était, dit-on, depuis près d'un mois, lorsqu'un jour le gardien des tombeaux, entendant du bruit dans le caveau, y trouva la reine ressuscitée et frappant dans sa bière. Elle était dans un état déplorable ; sa figure et son dos, présentaient des parties ulcérées et remplies de vers. La guérison de la reine fut longue, elle conserva de profondes cicatrices.

Questionnée sur la vie de l'autre monde, elle répondit :

« J'ai été morte !... Je vous ai vus pleurant près de » moi ; j'ai entendu vos chants de deuil, les regrets de » mes *Fétis* (parents). Je me suis considérée dans mon cer- » cueil, puis je suis allée dans un endroit que je ne sau- » rais décrire, car je n'en connais pas de semblable sur la » terre.

» J'habitais l'espace, entourée d'un air tiède, calme et » léger. J'allais, je venais sans cesse, glissant comme » le vent, au milieu de personnes nombreuses parmi les- » quelles je voyais mes connaissances d'autrefois.

» C'étaient des esprits muets, comme je l'étais moi-même.

» Je les rencontrais sans pouvoir jamais les toucher. Nous » nous comprenions sans nous parler ; nous nous croisions » de mille manières sans jamais nous heurter. J'étais heu- » reuse et je me réjouissais de n'être plus de ce monde.

» Lorsque je concevais le désir de venir à Taïti, d'aller » à Huahine ou à Raiatea, je m'y trouvais aussitôt, et j'y » voyais les personnes qui m'étaient chères.

» Mais dans ce séjour se trouvait un puissant Génie. » Ayant ordonné à mon âme de rentrer dans son corps, » il me dit qu'il était nécessaire que je revienne encore » sur la terre. Je lui montrai alors tristement mon cadavre » rongé de vers, le suppliant de me donner un autre corps. » Malgré mes répugnances, malgré mes prières, le Génie » fut inflexible, et je ne saurais dire comment je rentrai » dans ma vieille personne..... »

Les sauvages de la Nouvelle-Calédonie croient qu'après la mort la partie intellectuelle se revêt d'une forme matérielle nouvelle, à-peu-près semblable à la dépouille mortelle, qu'elle se rend à *Balabéa*, petite île située à neuf milles de la tribu de Pouma, et cela sans le secours de pirogues.

A Taïti et dans les autres îles de la Société, on croit que c'est l'île *Raiatea* qui devient le séjour des âmes ; c'est dans cette île que la reine de Huahine prétendit avoir été pendant le temps de sa mort.

« Les Calédoniens, dit M. le capitaine de vaisseau Le Comte, vont à *Balabéa*, et entrent par le trou d'un rocher dans la demeure d'un *Dhianoua*, où ils trouvent beaucoup à manger. Les ignames, les taros et les bananes mûres, abondent dans ce paradis terrestre ; il en est de même des richesses et des morceaux d'étoffe rouge. Ils y seraient parfaitement heureux et contents ; mais comme l'instinct du vol les suit partout, ils se livrent à des déprédations pendant que le Dhianoua fait semblant de dormir. Alors il se réveille, les poursuit, les bat et les tue ; et, de semblables

que ces âmes étaient au corps qu'elles habitaient primitivement, elles deviennent de simples ombres qui ne sauraient mourir de nouveau, et qui passent leur temps à parcourir les villages, à parler la nuit aux vieilles femmes, à leur désigner les voleurs d'ignames et de taros. Aussi les Nouveaux-Calédoniens voyagent-ils peu la nuit, tant ils ont peur des revenants. Quand le vent souffle avec violence parmi les arbres, agitant leur feuillage, le sifflement qui se fait entendre est causé par le Dhianoua qui se promène. Ces Dhianouas, chez lesquels les âmes vont résider, demeurent dans des localités différentes pour les peuplades des autres parties de l'île, car la plupart d'entre elles ne connaissent pas l'île de Balabéa. »

Les Mangaréviens, les Taïtiens et les habitants des autres îles de l'Océanie, ne sortent pas non plus la nuit, de peur des *Tupapau* ou revenants. Leurs craintes disparaissent cependant si un Européen les accompagne, car je me souviens avoir fait à pied et au milieu de la nuit le voyage de Papeïti à Punaauia, c'est-à-dire, au moins vingt kilomètres, en compagnie de deux indigènes qui n'hésitèrent pas à me suivre. Quand j'ai parlé du Mangarévien Jonas, on a vu que l'appât du vol lui avait fait oublier les Tupapau.

Revenons à Mangarèva.

Le 23 Juin 1858, étant l'anniversaire de l'inhumation de Maputeoa, on célébra un service commémoratif dans l'église, complètement tendue de noir. Voulant avoir sa part dans le deuil public, le capitaine Guézenec fit mettre les vergues de son navire en pantène et le pavillon en berne. A neuf heures, un coup de canon du môle annonça le commencement de l'office mortuaire, qui se termina une heure après.

Je n'allai à terre qu'à onze heures. En passant devant

l'église, encore embaumée de vapeurs d'encens, j'en vis sortir les religieuses qui s'empressèrent d'accourir pour s'informer de la santé des dames et de celle de leurs enfants. Cherchant à faire preuve de mémoire, elles estropiaient leurs noms, essayant vainement de les prononcer.

— Quel jour votre navire partira-t-il, me demandèrent-elles ?...

— *Ananaï*, demain, leur dis-je.

— Ananaï!... Ananaï, répétèrent-elles toutes en se regardant consternées...

Ce fut alors à qui s'emparerait de mes mains, qu'elles portèrent à leurs lèvres... *Anakoé ! Anakoé !* Adieu ! adieu ! murmurèrent-elles, en reprenant lentement la route du Mont-Duff. — Se retournant fréquemment, et du plus loin qu'elles purent encore m'apercevoir, elles ne cessèrent de m'adresser des signes d'adieu.

Je me dirigeai du côté de la plage, voulant aller examiner le portail en basalte destiné à l'église de Papeïti, et qu'un navire devait prochainement venir prendre. Les pierres, artistement taillées d'après les plans et sous l'habile surveillance du frère Gilbert, étaient rangées à plat sur le sol. Je fus de là, faire une visite à ce frère, que je félicitai de son travail remarquable. Il voulut bien m'accompagner chez le frère Fabien, que je trouvai dans son atelier de menuisier.

Profitant des quelques instants qui me restaient encore, je m'aventurai dans les montagnes. Mais M. le comte de la Tour passant en ce moment, brouetté par ses élèves, me dépêcha immédiatement l'un d'eux sous le prétexte de me servir de guide.

— Comment te nommes-tu? demandai-je à l'enfant.

— Timothée, me répondit-il, je suis le cousin-germain du roi.

— Hé bien, Timothée, tu vas me mener dans l'endroit où jadis on enterrait les morts, et après, tu me conduiras dans le lieu où s'accomplissaient les sacrifices humains.....

Timothée s'arrêta devant une caverne dans laquelle je trouvai une tête momifiée, ainsi que d'autres membres épars. Tirant mon mouchoir, j'y enveloppai la tête et un bras, alors que Timothée d'un air d'effroi me regardait faire. « Ne crains rien, lui dis-je, je porterai moi-même ce paquet. Conduis moi ailleurs maintenant » (1).

On prétend que les gens morts de faim étaient jadis déposés dans les anfractuosités des montagnes ; était-ce donc les restes de l'un de ces malheureux que je venais de ramasser ? Je remarquai des tatouages sur la peau racornie du bras que j'emportai. Des tatouages sillonnaient autrefois la peau des Mangaréviens en larges bandes noires, dont les contours, le plus souvent, étaient le résultat des seuls caprices de l'artiste.

Malgré leur grande variété, le plus généralement adopté était, le corps étant vu de face, un rond noir coupé d'une croix de Saint-André sur chaque épaule. Une suite d'anneaux avec baguettes déliées réunissaient les deux ronds et formaient autour du cou une sorte de collier. La poitrine et les côtés étaient traversés de larges bandes divisées en deux parties par une ligne médiane formée par le nu de la peau. Des bandes de largeur différentes, quelquefois des filets détachés descendaient le long des bras et des cuisses. Les jambes étaient le plus souvent recouvertes de tatouages figurant une espèce de guêtre. Le dos présentait un emblême analogue, si ce n'est que les reins avaient en général deux ou quatre larges dessins. A l'inverse des habitants

(1) J'ai fait cadeau de ce spécimen de crâne mangarévien, au Musée d'anatomie de l'École de médecine navale de Brest : c'était une tête de femme.

des îles Marquises, les naturels se tatouaient rarement le visage qui conservait sa couleur jaune foncée.

Nous pénétrâmes dans un bois où, me désignant une large pierre disposée comme pour servir de table, Timothée me dit : « C'est là-dessus qu'on les immolait ! »

Parvenu sur la crête des montagnes, j'aperçus la mer des deux côtés de l'île. A l'est, s'étendait la vallée de *Ri-ko-teu*, et à l'ouest, celle de *N'ga-Tavaka*. Je contemplais ce grandiose tableau lorsque soudain j'aperçus l'embarcation qui devait me ramener à bord, déjà presque rendue à la plage : il me fallut redescendre aussitôt.

Le lendemain, 24 Juin, Marion et Pétero, vinrent à bord prendre leur poste d'appareillage. Pétero me remit, de la part des frères Gilbert et Fabien, deux coquilles de nacre arrondies à la meule. La reine me faisait aussi cadeau d'une natte, longue de 7 mètres et large seulement de 37 centimètres. Elle m'envoyait de plus, un *Iké*, sorte de battoir quadrangulaire et cannelé sur ses faces, employé jadis à battre les écorces destinées à la confection de la *Tapa*.

Prenant passage sur notre corvette, jusqu'à Valparaiso, M. et Mme Pignon arrivèrent accompagnés de leur neveu Dupuy, auquel ils laissaient provisoirement leur maison de commerce et le soin de leurs intérêts.

A onze heures, le capitaine commanda de larguer les voiles. Les caronades débarquées de la veille et déjà placées sur le môle, saluèrent aussitôt de trois détonations espacées nos préparatifs d'appareillage. Répondant à cette salve, le capitaine fit hisser et amener trois fois de suite le pavillon national, largement déployé à la corne du navire déjà en mouvement.

Quelques instants après, le calme survint, nous faisant une obligation de louvoyer dans le lac. Drossée par les courants, la corvette n'avançait guère ; elle s'arrêtait

même, et ne reprenait ensuite que lentement sa marche. On manœuvra tout le jour sans pouvoir atteindre les limites du lagon. Perdant l'espoir de franchir la passe principale, le capitaine fit gouverner à l'ouest, le cap sur le Mont-Duff. Ne réussissant pas sous ces nouvelles amures, il fit virer de bord et la corvette revint au sud-est.

Convaincu qu'il lui faudrait passer la nuit à bord, Pétero alla le soir s'agenouiller et faire sa prière sur la dunette, tandis que Ireneo, le premier ministre, vint m'offrir des perles que je lui achetai. A neuf heures, nous n'avions pas doublé la pointe d'Akamaru, et la brise faisant toujours défaut, le capitaine prit une nouvelle bordée, gouvernant sur le Mont-Duff. Ce ne fut qu'à une heure du matin que, franchissant enfin la passe de l'ouest, nous trouvâmes de la brise qui nous fit faire bonne route. Quant le jour parut, les pics de l'île pointaient encore à l'horizon, mais le vent fraîchissant de plus en plus, ils disparurent bientôt (25 Juin).

Nous eûmes à lutter contre des vents variables jusqu'au 14 Juillet. Ce jour, la mer devint très-grosse et des grains ne cessèrent de tomber ; glissant sur le pont, le maître-d'hôtel se fractura la clavicule.

Le 18, nous aperçumes l'île *Mas a Fuero*, élevée de 1,840 mètres. Le soleil éclairait avec profusion les montagnes arides de cette île déserte, seulement fréquentée par de rares baleiniers.

Le 19, vers une heure, *Mas a Tierra,* la seconde île du groupe Juan-Fernandez, nous apparut par bâbord et dans la brume. Favorisés par une belle mer, nous passâmes entre ces deux îles, le navire filant sept nœuds. Les îles Juan-Fernandez ayant été doublées à onze heures du soir, le capitaine rectifia sa route, ordonnant au timonier de laisser porter de deux quarts.

Le lendemain, la chaîne des Andes se dressa à l'horizon.

Le soir, à huit heures, nous arrivâmes près de Valparaiso, et une fois par le travers du phare de Plaïanche, le capitaine voyant la brise mollir tout d'un coup, changea prudemment de route, sachant que les courants de ces parages portent toujours à la côte.

Enfin le 21 Juillet, à deux heures du matin, après une traversée de vingt-six jours, sans l'aide d'aucun pilote et n'ayant d'autre guide que les pâles reflets de la lune, le capitaine entra résolument en rade, dirigeant habilement sa corvette à travers les nombreux navires qui s'y trouvaient au mouillage. Après les avoir vu silencieusement passer comme autant d'ombres gigantesques, l'ancre du *Maputeo* tomba en face de la ville.

POST-SCRIPTUM

MM. Caillet, Jacoliot, de la Ronciére, de Kératry, Rigault de Genouilly. — M. Jean Paul Chopard.

Les pages précédentes ne sont que des notes de mon journal de bord. Quatorze ans s'étant écoulés depuis le voyage dont je viens de retracer les incidents, je dois faire connaître aux personnes qui ont bien voulu me lire, les événements qui, depuis cette époque, ont le plus marqué dans l'histoire de cet Archipel. Je les énumérerai sans commentaires, laissant à chacun le soin de les juger et d'en apprécier l'importance.

Dans le rapport qu'il adressa le 4 Avril 1869, à M. le Commandant-Commissaire impérial à Taïti, M. le lieutenant de vaisseau Caillet, s'exprime ainsi :

« Maria Eutokia s'est retirée au couvent. Akakio ex-
» président du conseil de régence, est chargé du pouvoir
» exécutif sous la direction immédiate du provicaire.

» Il reste peu de traces des efforts tentés par les résidents
» pour améliorer les institutions du pays. Cependant l'hu-
» manité doit au contrôle du gouvernement protecteur, la
» suppression des châtiments, tels que la flagellation des
» hommes et la mutilation de la chevelure des femmes.

» On doit aussi à ce contrôle l'introduction de lits de camp
» dans les prisons.....

» La population de tout ce groupe, évaluée en 1866 à
» tout au plus un millier de personnes, enfants compris,
» est frappée sans merci par une maladie terrible dont les
» symptômes sont ceux de la consomption. On a compté
» 160 décès l'année dernière, et 50 dans le premier tri-
» mestre de cette année.

» Au nombre des victimes se trouve le jeune roi, sa
» femme, et presque tous les membres du conseil de ré-
» gence, presque tous les indigènes revenus de Taïti et la
» famille entière de Marion.....

» Malgré ce voile funèbre tristement étendu sur ces îles,
» les cachots, contre lesquels j'ai protesté en 1866, conti-
» nuent à être occupés par les condamnés des deux sexes.
» Encore quelques années de ce régime et notre drapeau
» flottera sur les tombes des derniers de la race autoch-
» tone » ! (1)

M. Jacolliot, Juge impérial à Taïti, a publié une brochure en 1869, dans laquelle il reproduit plusieurs passages d'un rapport de M. le Gouverneur de la Roncière, au Ministre de la marine, dans lequel il expose au Ministre l'état d'abrutissement des habitants des îles Gambier.

« 1° Tout récalcitrant au joug de fer de la mission,
» dit M. de la Roncière, finissait par disparaître ;

» 2° Le chef Kerikorio était mort huit jours après avoir
» réclamé de la mission différentes sommes qui lui étaient
» dues ;

» 3° L'héritier du chef, qui avait conservé son lambeau
» d'autorité sur les îles, autorité dont les missionnaires
» savaient habilement se servir, ayant montré quelque

(1) Rapport de M. Caillet, lieutenant de vaisseau, à M. le comte E. de la Roncière, Gouverneur de Taïti, 4 Avril 1869.

» velléité d'indépendances,..... le Seigneur le rappela à
» lui ;

» 4° En chaire, le P. Laval menaçait d'une mort prompte
» ceux qui n'obéissaient pas à ses ordres;

» 5° Les deux mille habitants de l'île, ne sont que des
» coolis, des esclaves occupés à la pêche qui engraisse la
» mission ;

» 6° Toutes les jeunes filles non mariées sont enfermées
» le soir dans des bâtiments gardés par des agents de police,
» afin, dit le code draconien du P. Laval, qu'elles ne puis-
» sent se livrer au péché impudique ;

» 7° La veille de certaines grandes fêtes, on parque éga-
» lement les femmes mariées pour empêcher toute accoin-
» tance avec leur mari ;

» 8° Une centaine de prisons sont employées pour cela;

» 9° Tout individu soupçonné de propositions déshon-
» nêtes, est condamné de trois à six mois de prison.

» Au moment où M. de la Roncière arriva aux Gambier,
» Dupuy, le neveu de M. Pignon, subissait trois mois de
» prison pour soupçon d'adultère, bien que, dit le ju-
» gement rendu par le P. Laval, *il soit à peu près certain*
» *que l'adultère n'ait pas été commis.* » (1)

Montant à la tribune, le 11 Mars 1870, M. de Kératry, député du Finistère, s'exprima encore de la manière suivante, au sujet des îles Gambier.

M. le comte de Kératry. — « Ce n'est ni le roi, ni la ré-
» gente qui ont régné ou qui règnent dans cet Archipel ;
» c'est le représentant de l'association de Picpus, dont la
» maison principale est à Paris. C'est donc à l'association
» de Picpus que le protectorat est accordé.

» Le 12 Mars 1861, le Gouverneur écrivait de Papeïti au

(1) *La vérité sur Taïti*, par M. Jacolliot, Juge impérial à Taïti. Paris, librairie internationale, 1869.

» Ministre, que l'autorité temporelle est exercée de fait par
» le chef des missionnaires, et que nombreux actes étaient
» la violation la plus scandaleuse des principes de civili-
» sation que représente le drapeau français ; il demandait
» qu'on retirât ce pavillon. Cette lettre s'appliquait à un
» ordre donné par la régente de fustiger et de châtier
» tout indigène, tout Européen, tout Français qui cherche-
» rait à s'échapper de l'île, parce que l'île contenant de
» grandes quantités de perles précieuses, les indigènes ne
» font qu'exploiter ces richesses au profit de la mission,
» ce qui réalise un bénéfice de 60 à 70,000 francs par an.

» Dans une autre dépêche, adressée en 1865 au Ministre,
» le Gouverneur parle des traitements indignes qui avaient
» été infligés à des Français, et à la suite desquels des
» indemnités avaient été exigées.

» Le Ministre écrivit au Gouverneur que nous ne pouvions
» être tenus en échec par la régence des Gambiers, et que
» dans l'intérêt même de la régente, le P. Laval ferait bien
» de travailler à aplanir les difficultés.

» On fit une autre enquête en 1869, et le Gouverneur-
» Général finit par écrire au Ministre de la marine, que
» rien n'était changé. Que les mots de moralité et de civili-
» sation n'avaient jamais été interprétés d'une façon plus
» étrange que par le P. Laval ; qu'il n'y avait aux Gambier,
» que misère et détresse. Nulle industrie, pas même
» d'habitations, saufs des chapelles et des couvents ; que
» la religion n'était qu'un prétexte, qu'il n'y avait plus
» trace dans le pays de l'argent produit par la pêche des
» nacres, enfin que la civilisation n'avait là rien à voir.

» Le commandant d'un bâtiment écrivit de même, au
» Gouverneur de l'Océanie, que les efforts tentés par les
» résidents avaient échoués, que l'humanité empêchait
» d'ordonner la flagellation et la mutilation de la chevelure
» des femmes auxquelles on rasait la tête ; que l'île

» comptait à peine un millier d'habitants, minés et réduits » chaque jour par une maladie qui présentait tous les » symptômes de la consomption.

» En présence de ces faits, M. le Ministre refusant de » grever le budget en établissant des résidents, je demande » que le protectorat français soit retiré. Un autre supérieur » a remplacé le P. Laval ; la civilisation est étrangère à » tout cela. Qu'on retire le protectorat français. » (Approbation à gauche.)

S. Exc. M. le Ministre de la marine. — « Le change- » ment du P. Laval ne me paraît pas aussi insignifiant que » paraît le croire M. de Kératry.

» C'était un esprit absolu, dominateur, et je crois que » dans tout ce qui est arrivé, il y a beaucoup de son fait. » Je crois aussi que le nouveau supérieur fera preuve d'un » esprit de conciliation beaucoup plus grand. Dans tous les » cas, on commencera par faire une nouvelle enquête. Je » compte en charger le contre-amiral qui commande dans » le Pacifique, et savoir par ce moyen, s'il faut en effet » retirer le pavillon français, ou si en envoyant un résident, » et en employant la conciliation, on pourra créer une » situation meilleure aux Gambier. » (Très-bien, très-bien.)

La clôture de la discussion est prononcée (1).

Enfin, deux brochures ont été publiées en 1871 ; l'une a pour titre *les Iles Gambier,* l'autre, *Quelques personnages officiels de Taïti* (2).

Écrites, on le dirait, pour les besoins de la cause, ces brochures sont des plaidoyers en faveur de la mission de Mangarèva. Elles semblent avoir encore eu pour but, de détruire l'effet produit par les documents officiels qui

(1) *Journal officiel de l'Empire français*, n° du 13 mars 1870.

(2) Imprimerie de J.-B. Lefournier aîné, Brest, Grand'Rue 86, 1871.

précèdent, ainsi que l'enquête que le Gouverneur de Taïti, alla faire aux Gambier en 1865, accompagné de plusieurs officiers et magistrats de cette colonie.

On regrettera toujours que l'auteur de ces brochures se soit abrité derrière le pseudonyme, peu sérieux de Jean Paul Chopard, et je ne saurais pour ce motif, parler plus longuement de ces publications anonymes.

TABLE DES CHAPITRES

Pages

CHAPITRE Ier. — Le Maputeo Ier. — Départ d'O'Taïti. — Les îles de la Société. — Le Capitaine Guézenec. — L'île Moorea. — Une rafale. — Capture d'un requin. — Les Polypes. — Comment se forment les récifs. — Arrivée à Manga-Réva 1

CHAPITRE II. — L'Archipel Gambier, sa composition, époque de sa découverte, son récif circulaire. — L'île Crescent. — Production des îles Gambier. — Pêche de la nacre. — Anthropophagie des Mangaréviens. — M. Mauruc. — Le pavillon des Gambier. — Arrivée des missionnaires dans l'archipel. — Leurs persécutions, leur fuite, leur retour à Mangaréva. — Conversion du grand sacrificateur *Matua*. — Renfort de la mission. — Conversion du roi Maputeo Ier. — Départ pour Taïti des PP. Carret et Laval. — Prise d'O'Taïti par la France. — Prise de possession des îles Gambier 32

CHAPITRE III. — La salve de deuil. — Le capitaine se rend à terre. — Visite à la reine. — L'instruction à Taïti. — La mission de Mangaréva. — Le jeune roi. — L'église de Mangaréva. — La prison. — Le village. — Les silos à Popoï. — Végétation. — Cultures. — La race des Gambier. — M. Pignon. — Retour à bord. . . . 46

CHAPITRE IV. — L'Arsenal. — Le magasin de M. Yver. — Rencontre d'un aveugle. — M. le comte de la Tour. — La succursale du couvent. — Retour à bord. — Le Mont-Duff. — L'Héritier présomptif de la couronne. — Cérémonie funéraire qui avait lieu au Mont-Duff. — La Reine. — L'élève de M. de La Tour. — Le cimetière,

Pages.

— Portraits de *Matua* et de sa femme. — Embaumement des chefs. — Les religieuses. — Départ de la goëlette *Marguerite*. — Visite des Missionnaires à bord. — Départ de M. Yver pour les districts de Mangaréva. — Arrivée de la nacre, son embarquement, son arrimage dans la cale. — De l'huître perliére, de sa pêche. — Les perles fines, leur classement, leur valeur. — Le P. Laval revient d'Aokena, — Visite de M. de Kerbernarht. — Vue du Mont-Duff et du village de Mangaréva 67

CHAPITRE V. — Le P. Armand. — M. le comte de la Tour répare une perle avariée. — La messe. — Le couvent du Mont-Duff. — Visite au couvent. — Le roi à bord. — Son départ. — Le salut royal. 91

CHAPITRE VI. — Départ du *Tubalcain*. — L'île Aokéna. — M. Henry. — Le Collége. — La Chapelle. — Capture d'un chevreau. — Utilité du *Pandanus* dans les îles de l'Océanie. — Ses usages. — Les Anthropophages de l'île Blight. — Pêche de deux huîtres perliéres. — Retour à bord. — La Mort de Maputeoa 1er. — La révolte. — Joseph est proclamé roi des Gambier, et sa mère régente. — Jonas 108

CHAPITRE VII. — Couronnement de Tamatoa V, roi de Bora-Bora. — Funérailles de Maputeoa. — Funérailles du prince Arii-Aue. — Catalepsie de la reine de Huahine. — Anniversaire de la mort de Maputeoa. — Derniére promenade à terre. — Encore les religieuses. — Excursion dans les montagnes. — Une caverne. — La pierre des sacrifices humains. — L'appareillage de la corvette, son départ. — Arrivée à Valparaiso. . . . 121

POST-SCRIPTUM. — MM. Caillet, Jacoliot, de la Ronciére, de Kératry, Rigault de Genouilly. — M. Jean Paul Chopard. 144

Brest. — Imp. Roger Père, rue Saint-Yves, 82.

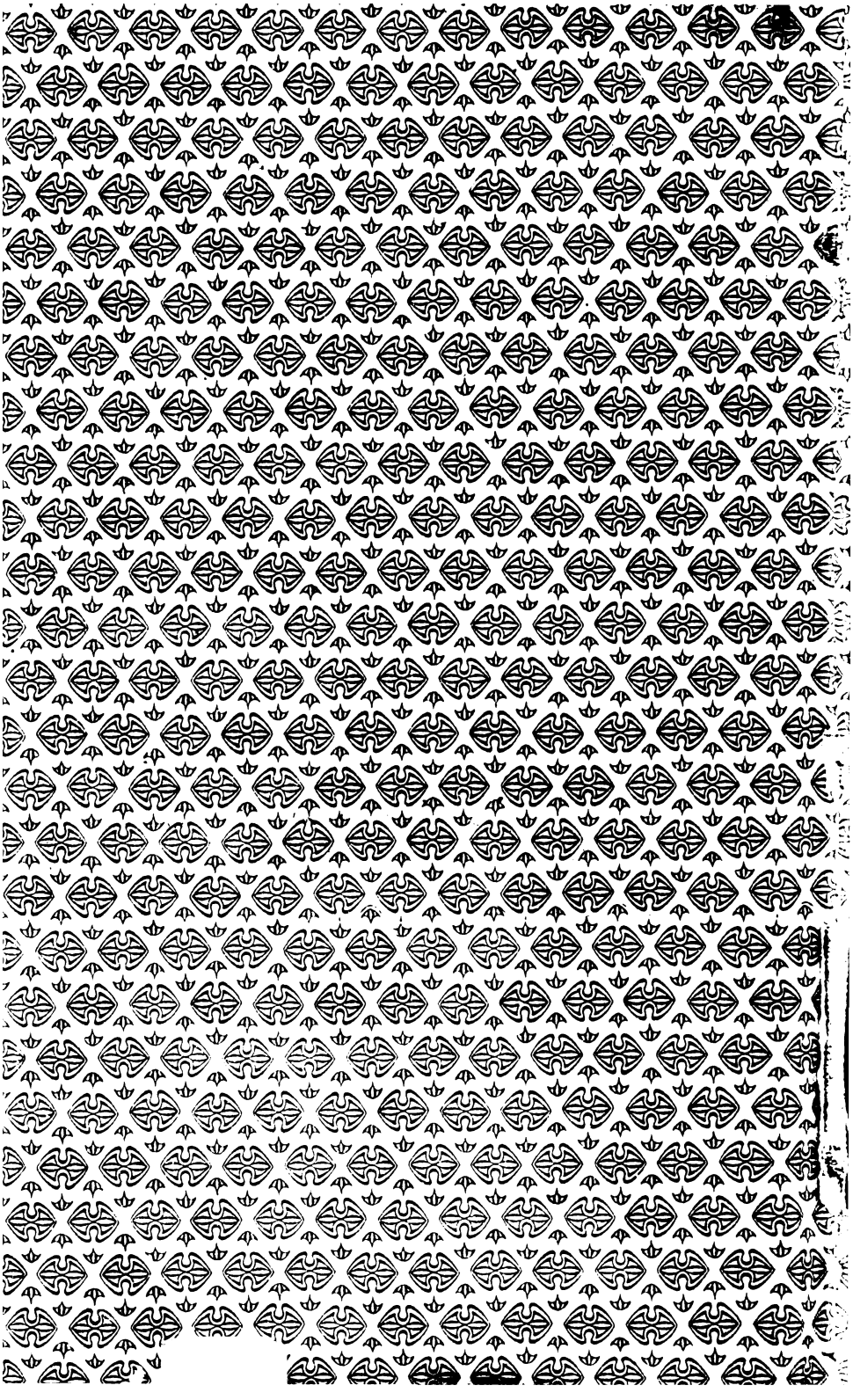

3 2044 055 083 992

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE FEB 16 1923

MAR 10 2000

STANFORD

DUE AUG 15 '38

CHARGE

WIDENER

SEP 1 0 2001

BOOK DUE

CANCELLED

APR - 9 1985